N° 89-613-MIF au catalogue — N° 006
ISSN: 1710-2952
ISBN: 0-662-79827-9

Document analytique

Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement

Marchés du travail, activité économique et croissance et mobilité de la population dans les RMR du Canada

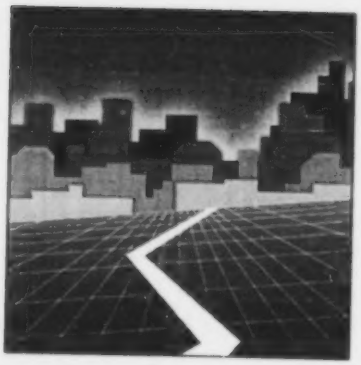

par Andrew Heisz, Sébastien LaRochelle-Côté, Michael Bordt et Sudip Das

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24e étage, Immeuble R.-H.-Coats, Ottawa K1A 0T6

Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique
7e étage, Immeuble R.-H.-Coats, Ottawa K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à ligne info-médias, Division des communications, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-4636).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	**1 800 263-1136**
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	**1 800 363-7629**
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	**1 800 700-1033**
Télécopieur pour le Progamme des bibliothèques de dépôt	**1 800 889-9734**
Renseignements par courriel	**infostats@statcan.ca**
Site Web	**www.statcan.ca**

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Ce produit est disponible sous forme électronique dans le site Internet de Statistique Canada, gratuitement, sous le nº 89-613-MIF au catalogue. Pour obtenir un exemplaire, visitez notre site Web à **www.statcan.ca** et choisissez la rubrique Produits et services.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de services à la clientèle sont aussi publiées sur www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.

Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement

Cette série de rapports fournit les informations générales sur les tendances et conditions à propos d'une variété de sujet dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada. Les sujets abordés comprennent la démographie, le logement, l'immigration, les autochtones, le faible revenu, les conditions économiques, la santé, le lieu de travail et le mode de déplacement journalier ainsi que la culture.

L'objectif visé est de produire des mesures statistiques de la situation et des tendances qui prévalent dans nos grandes villes et dans les quartiers qui les composent. Ces mesures seront disponibles pour la planification urbaine et les évaluations stratégiques des éléments nécessaires à la création d'une ville en santé.

Statistique Canada a mené ce projet en collaboration avec le Secrétariat des villes, Infrastructure Canada (anciennement le Secrétariat des villes du Bureau du Conseil privé) et avec l'appui financier de 14 autres ministères.

Ce projet a été mené sous la direction de Doug Norris et Garnett Picot à Statistique Canada.

Statistique Canada
Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique

Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement

Marchés du travail, activité économique et croissance et mobilité de la population dans les RMR du Canada

Andrew Heisz, Sébastien LaRochelle-Côté, Michael Bordt et Sudip Das

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Tous droits réservés. L'utilisation de ce produit est limitée au détenteur de licence et à ses employés. Le produit ne peut être reproduit et transmis à des personnes ou organisations à l'extérieur de l'organisme du détenteur de licence. Des droits raisonnables d'utilisation du contenu de ce produit sont accordés seulement à des fins de recherche personnelle, organisationnelle ou de politique gouvernementale ou à des fins éducatives. Cette permission comprend l'utilisation du contenu dans des analyses et dans la communication de résultats et conclusions de ces analyses, y compris la citation de quantités limitées de renseignements complémentaires extraits du produit de données dans ces documents. Cette documentation doit servir à des fins non commerciales seulement. Si c'est le cas, la source des données doit être citée comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, les utilisateurs doivent d'abord demander la permission écrite aux Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

Avril 2005

N° 89-613-MIF au catalogue, n° 006
Périodicité : occasionnel

ISSN 1710-2952
ISBN 0-662-79827-9

Ottawa

This publication is also available in English (Catalogue No. 89-613-MIE, No. 006).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

Sommaire 5

Introduction 10

Partie 1 : Marchés du travail dans les RMR 13

Chapitre 1 – Population et importance des RMR dans l'économie canadienne 14

Chapitre 2 – Emploi et chômage 18

Chapitre 3 – Travail 30

Chapitre 4 – Gains 36

Partie 2 : Activité économique dans les RMR 47

Chapitre 5 – Structure industrielle 48

Chapitre 6 – Création d'entreprises, taille des entreprises et travail autonome 66

Chapitre 7 – Le secteur de l'informatique et des télécommunications 74

Partie 3 : Croissance et mobilité de la population des RMR 81

Chapitre 8 – Croissance de la population dans les RMR 82

Chapitre 9 – Mobilité entre les RMR 91

Conclusion 97

Bibliographie 99

Sommaire

Les villes sont les moteurs de l'économie canadienne. C'est dans les villes que vit la majorité de la population, que la plupart des emplois sont créés et que les employeurs s'installent. Cependant, il est bien connu que l'économie a évolué au cours des dernières décennies. Cette transformation comporte de nombreuses dimensions, dont 1) les changements associés au progrès technique, en particulier l'informatisation, 2) les changements liés à l'intensification des échanges internationaux et à la mondialisation, 3) les changements institutionnels, tels que les modifications des politiques publiques et de l'organisation du travail (comme la syndicalisation), 4) l'évolution de la structure industrielle marquant le passage d'une économie productrice de biens à une économie productrice de services, 5) l'évolution de l'offre de main-d'œuvre, à mesure que les femmes sont entrées sur le marché du travail et que le niveau d'études fréquemment exigé des travailleurs a augmenté et 6) le changement de la façon dont les employeurs organisent leur effectif, peut-être caractérisé par une évolution vers un plus grand nombre d'emplois à temps partiel et d'emplois atypiques.

On a beaucoup étudié la façon dont l'économie canadienne a relevé ces défis. Cependant, les tendances ne sont pas forcément les mêmes au niveau national que dans les villes. Par conséquent, nous cherchons à brosser, dans le présent rapport, un tableau à un niveau infranational qui se concentre sur trois grands aspects de la conjoncture économique, à savoir les marchés du travail, l'activité économique, ainsi que la croissance et la mobilité de la population. L'objectif est de dégager les grandes tendances au niveau local et de décrire plusieurs développements économiques nationaux bien connus, afin de découvrir comment s'est transformée la trame économique des villes au cours des dernières décennies.

Le rapport examine les niveaux et les tendances dans 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada de 1981 à 2001[1]. Les RMR comprennent la plupart des zones urbanisées du Canada et plus des deux tiers de sa population. Il n'est donc pas étonnant que les résultats économiques des diverses RMR soient fort hétérogènes. Par conséquent, le rapport ne vise pas à résumer l'activité économique au niveau de la RMR, mais plutôt à présenter les résultats pour une série de faits stylisés, résultats qui pourront ensuite être utilisés par les urbanistes et les responsables de l'évaluation des politiques afin de cerner les déterminants de la santé urbaine.

Le présent rapport est le sixième d'une série intitulée Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement visant à élaborer des mesures statistiques pouvant fournir des éclaircissements au sujet de questions d'importance pour les villes les plus grandes du Canada. Les lecteurs que la question intéresse sont invités à consulter les autres rapports de la série pour obtenir des renseignements détaillés sur le faible revenu, la santé, l'immigration, la culture, le logement, la population autochtone, le lieu de travail et les navettes quotidiennes.

1. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est une région formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes centrées sur une grande zone urbaine (appelée noyau urbain). Afin d'être incluses dans la RMR, d'autres municipalités adjacentes doivent présenter un haut degré d'intégration dans le noyau urbain central, telle que mesurée par les flux de personnes faisant la navette déterminés au moyen des données du recensement sur le lieu de travail. Pour former une région métropolitaine de recensement, il faut que le chiffre de population du noyau urbain, tel qu'établi au recensement, soit d'au moins 100 000 habitants. L'univers des RMR, d'après le Recensement de 2001 (et visé par la présente étude) est : St. John's, Halifax, Saint John, Chicoutimi–Jonquière, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Montréal, Ottawa–Hull, Kingston, Oshawa, Toronto, Hamilton, St. Catharines–Niagara, Kitchener, London, Windsor, Sudbury, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Vancouver et Victoria.

105-06485/

Les marchés du travail dans les RMR

La première section du rapport porte sur les questions liées au marché du travail. En ce qui concerne l'emploi, le chômage et les gains, la situation des RMR en tant que groupe était presque la même en 2001 qu'en 1981. En outre, les classements en fonction de ces indicateurs ont fort peu variés pour la plupart des RMR au cours de la période de 20 ans. Cependant, la stabilité des indicateurs agrégés et du classement des RMR masque deux grandes tendances :

Les résultats du marché du travail sont de plus en plus semblables à travers les RMR

Il est bien connu qu'à l'instar des diverses régions du Canada, les RMR sont souvent réparties en une catégorie de « RMR nanties » et une catégorie de « RMR non nanties ». Il en est particulièrement ainsi de leurs marchés du travail. Par exemple, certaines affichent un taux de chômage élevé et d'autres, un taux faible. Mais l'écart entre ces RMR « nanties » et « non nanties » augmente-t-il ou diminue-t-il?

Toutes RMR confondues, les taux de chômage et d'emploi étaient pour ainsi dire les mêmes en 2001 qu'en 1981. Cependant, de 1981 à 2001, les taux d'emploi et de chômage de la plupart des RMR ont convergé vers la moyenne de l'ensemble des RMR. Le principal déterminant de cette convergence semble avoir été l'amélioration des taux d'emploi et de chômage dans les RMR qui, en 1981, affichaient de moins bons résultats. Ainsi, des six RMR où le taux de chômage était supérieur à 10 % en 1981, deux seulement avaient encore un taux de chômage de 10 % plus élevé en 2001. Parallèlement, des trois RMR dont le taux de chômage était inférieur à 4 % en 1981, aucune n'affichait un taux aussi faible en 2001.

De la même façon, les RMR se ressemblent davantage en ce qui concerne la part de travailleurs occupés toute l'année (par opposition à une partie de l'année ou « saisonnièrement »). Si le travail toute l'année est devenu plus fréquent dans toutes les RMR entre 1980 et 2000, il est devenu encore plus fréquent dans celles où le travail une partie de l'année était relativement concentré en 1980. Le travail toute l'année a augmenté le plus dans trois RMR habituellement associées au secteur automobile, c'est-à-dire Windsor, Oshawa et St. Catharines–Niagara.

Bien que les écarts entre les RMR en ce qui concerne l'emploi, le chômage et le travail aient diminué les 20 dernières années, les écarts entre les gains annuels[2] des travailleurs ont persisté. En 1981, l'écart entre la RMR où les gains étaient les plus élevés et celle où ils étaient les plus faibles était de 9 900 $. En 2001 il était de 11 800 $. Cette accroissement est dû à une détérioration des gains médians parmi les RMR où les gains sont les plus faibles.

L'emploi et les gains d'emploi n'ont pas été repartis uniformément à travers la population

La stabilité globale du taux d'emploi masque aussi les changements subis par certains groupes. Ainsi, le taux d'emploi des hommes dans les RMR est passé de 75,8 % en 1981 à 69,3 % en 2001, alors que celui des femmes est passé de 56,4 % à 58,2 % durant la même période. Ces changements ont fait augmenter le taux relatif d'emploi des femmes qui est passé de 64 % de celui des hommes en 1981 à 84 % en 2001.

Les gains annuels réels des hommes ont diminué et ceux des femmes ont augmenté dans presque toutes les RMR. Alors qu'en 2000, les gains annuels des hommes demeuraient plus élevés que ceux des femmes, ces derniers ont augmenté de 14 % chez les femmes, tandis que ceux des hommes ont diminué d'environ 4 % entre 1980 et 2000.

2. Tous les chiffres en relation avec les gains concernent uniquement les travailleurs à temps plein toute l'année.

De 1981 à 2001, les taux d'emploi se sont également détériorés chez les nouveaux immigrants (ceux arrivés au Canada dans les 10 années précédant le recensement), mais ont augmenté chez les personnes nées au Canada. En 1981, les taux d'emploi des nouveaux immigrants et des personnes nées au Canada étaient à peu près égaux. Par contre, la croissance de l'emploi chez les personnes nées au Canada et le recul de l'emploi chez les nouveaux immigrants ont accru l'écart entre les taux d'emploi de 14,3 points de pourcentage en faveur des personnes nées au Canada. Cette tendance a exercé une pression à la baisse sur les taux d'emploi dans les RMR comptant une forte population de nouveaux immigrants, tel que Toronto et Vancouver.

Le rapport porte aussi sur les taux de chômage et les gains chez les jeunes travailleurs et chez les travailleurs peu scolarisés. Nous constatons que les taux de chômage sont devenus plus élevés et les gains plus faibles pour ces deux groupes et que les jeunes travailleurs ont connu un retard au niveau des gains.

Parallèlement, la différence de gains entre les personnes fortement et faiblement rémunérées s'est accentuée. Les gains évalués au 10^{e} percentile (représentant les travailleurs ayant des gains plus faibles qu'exactement 90 % des autres travailleurs) ont diminué dans toutes les RMR, le recul étant de 20 % ou plus dans plus de la moitié de celles-ci. Une baisse de cette importance représente une réduction de 3 000 $ à 4 000 $ par rapport à des gains annuels totaux de moins de 20 000 $ dans la plupart des RMR. Les gains ont diminué chez les travailleurs faiblement rémunérés, de sexe aussi bien masculin que féminin, mais le fléchissement est plus important pour les hommes. Contrairement à la chute des gains des travailleurs faiblement rémunérés, les personnes en haut de l'échelle salariale ont vu augmenter leurs gains au cours de la période dans la plupart des RMR.

Activité économique dans les RMR

La deuxième section du rapport traite de l'activité économique dans les RMR. Le grand thème qui s'en dégage est que le secteur des services continue d'être l'élément dominant de l'emploi et de la croissance de l'emploi dans les RMR au cours de la dernière décennie.

L'importance relative du secteur des services variait beaucoup d'une RMR à l'autre

Au moins 78,1 % de travailleurs des RMR étaient employés dans le secteur des services. Cependant, cette proportion masque d'importants écarts entre les RMR. À Windsor, Kitchener et Abbotsford, par exemple, la fraction de la population active occupée dans le secteur de la fabrication de biens était assez élevée.

Presque toutes les RMR se sont orientées davantage vers le secteur des services au cours des années 1990. Ce mouvement a été caractérisé par un déclin du secteur de la fabrication et un essor du secteur des services aux entreprises.

De 1989 à 2003, la part de l'emploi imputable au secteur de la fabrication a diminué dans la plupart des RMR. Montréal a vu la sienne baisser de 5,1 %, tandis que Toronto a vu la sienne fléchir de 2,1 %. La part de l'emploi imputable au secteur de la fabrication a diminué de plus 2 % dans 10 RMR.

Parallèlement, la part de l'emploi imputable au secteur des services aux entreprises a augmenté dans la plupart des RMR. La croissance a été particulièrement marquée dans le groupe des services professionnels, scientifiques et techniques, dont la part de l'emploi a augmenté de plus de 2 % dans 11 RMR et dans le groupe des services administratifs, des services de soutien, des services de gestion des déchets et des services d'assainissement où la part de l'emploi s'est accrue de plus de 2 % dans 9 RMR.

Le secteur de la fabrication était concentré dans quelques RMR, mais le secteur des services aux entreprises était réparti plus uniformément entre les RMR

Les activités de fabrication étaient concentrées principalement dans les RMR du centre du Canada. Deux de celles-ci, c'est-à-dire Sherbrooke et Windsor, ont vu augmenter considérablement leur concentration dans la fabrication de 1986 à 2001, évolution qui reflète peut-être la proximité de grands marchés américains.

La concentration des industries de services aux entreprises dans les RMR était moins forte que celle de la fabrication, observation importante, puisqu'elle donne à penser que les emplois bien rémunérés du secteur des services aux entreprises pourraient être répartis plus uniformément entre les villes canadiennes. Néanmoins, la concentration des services aux entreprises était plus forte à Toronto, à Calgary et à Vancouver, tant en 1986 qu'en 2001. Bien qu'elle soit la deuxième plus grande RMR du Canada, Montréal ne venait qu'au cinquième rang en ce qui concerne la concentration des services aux entreprises.

Parallèlement, la diversité industrielle des plus grandes RMR s'est atténuée de 1986 à 2001, tandis que celle des RMR plus petites, considérées dans leur ensemble, n'a ni augmenté ni diminué. Il se pourrait que l'importance croissante des échanges internationaux ait poussé les plus grandes régions métropolitaines du Canada à se spécialiser davantage. On devrait, en effet, s'attendre à ce que, pour répondre à l'accroissement des échanges internationaux, les régions urbaines se spécialisent de plus en plus dans les industries où elles bénéficient d'un avantage concurrentiel.

Les dynamiques des secteurs de la fabrication et des services sont l'une et l'autre intégrées dans le secteur de l'informatique et des télécommunications. La section traitant de l'activité économique se termine par un profil de ce secteur.

Croissance et mobilité de la population des RMR

La troisième et dernière section du rapport porte sur la croissance et la mobilité de la population au niveau de la RMR. Lors d'une enquête sur la conjoncture économique, il est important d'examiner la croissance et la mobilité de la population. Dans un environnement où la plus grande part de la croissance démographique est due à l'immigration et où le niveau d'études de la plupart des immigrants est élevé, ceux-ci contribuent à la fois à l'offre locale de main-d'œuvre et à la réserve locale de capital humain indispensables à la croissance. La mobilité interne peut-être conçue comme un facteur d'ajustement, en ce sens que les personnes déménageront dans les régions où leurs compétences et leurs services sont les plus recherchés et, dans l'ensemble, quitteront les régions économiquement défavorisées au profit de celles qui sont plus prospères. Comme dans le cas de l'immigration, les migrants internes comptent un nombre disproportionné de jeunes et de personnes dont le niveau d'études est élevé, ce qui contribue à la croissance de certaines régions au détriment d'autres régions.

La mobilité entre RMR joue un rôle important dans la croissance des petites RMR

Dans les grandes RMR, la croissance démographique est surtout attribuable à l'immigration et les immigrants contribuent de façon significative à la réserve de capital humain de ces RMR.

D'autres RMR doivent une part significative de leur croissance démographique à la migration interne. Cependant, pour nombre d'entre elles, la population perdue au profit d'autres RMR était considérablement plus importante que celle acquise. Les RMR qui ont perdu une part de leur population au profit d'autres RMR étaient principalement de petites tailles. Au moins 9 RMR sur 10 comptant moins de 200 000 habitants étaient dans cette situation.

Les jeunes sont plus mobiles que les personnes âgées et représentent une part disproportionnée des migrants internes. En effet, les RMR qui ont perdu une part de leur population au profit d'autres RMR à cause de la mobilité entre RMR ont généralement perdu une part disproportionnée de jeunes. Ainsi, Chicoutimi–Jonquière a perdu 3,9 % de l'ensemble de sa population au profit d'autres RMR, mais 7,9 % de sa population âgée de 29 ans et moins.

De même, les personnes dont le niveau d'études est élevé sont plus mobiles. Par conséquent, les RMR qui ont perdu une part de leur population à cause de la mobilité entre RMR ont perdu une part disproportionnée de diplômés universitaires. Les petites RMR semblent exporter leurs « meilleurs éléments » et perdre d'importantes sources de capital humain nécessaire à la croissance future de la région. Dans certains cas, les pertes dues à la mobilité entre RMR sont assez importantes. Par exemple, de 1996 à 2001, Québec a perdu ainsi 2,8 % de sa population. Cependant, elle a perdu 4,2 % de diplômés universitaires de plus qu'elle n'en a gagné en provenance d'autres RMR.

Introduction

Le présent rapport a pour but d'examiner trois dimensions importantes de la conjoncture économique des 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada, à savoir le marché du travail, l'activité économique et la croissance et la mobilité de la population[3]. Les 27 RMR représentent les régions les plus urbanisées du Canada et, ensemble, comptaient environ 64 % de sa population en 2001. Donc, les RMR sont d'importants centres d'activité économique.

L'objectif du rapport est de fournir des renseignements sur la conjoncture économique dans les RMR qui pourront être utilisés pour éclairer l'élaboration de la politique fédérale concernant les villes. Le rapport est strictement descriptif et ne s'étendra pas sur les causes de la croissance économique ni les raisons pour lesquelles une RMR a un essor plus rapide qu'une autre. D'autres rapports publiés dans la série intitulée *Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement* traitent du faible revenu, de la santé, de l'immigration, de la culture, du logement, de la population autochtone, ainsi que du lieu de travail et du navettage de façon plus approfondie.

L'information présentée ici est répartie en trois sections. La première se concentre sur le marché du travail dans les RMR. Elle débute par une brève discussion de la croissance de la population et des caractéristiques démographiques. Puis, on y discute des trois grands paramètres du travail et de la qualité de l'emploi, à savoir le taux d'emploi, les gains et les modalités de travail[4]. L'accent est mis sur les tendances au niveau de la RMR et des divers groupes démographiques. Par exemple, la section porte sur l'accroissement de la participation des femmes au marché du travail, le déclin de l'emploi et des gains relatifs chez les jeunes, la prime salariale associée aux études universitaires et la baisse de l'emploi chez les nouveaux immigrants.

La deuxième section porte sur la conjoncture économique dans les RMR et suit l'évolution de la composition industrielle caractérisée par une transition de la production de biens à la production de services. Certaines statistiques descriptives sur la création et la fermeture d'entreprises et sur les entreprises à forte croissance (ou « gazelles ») y sont également présentées. Enfin, la section se concentre sur le secteur de l'informatique et des télécommunications, qui est particulièrement dynamique et a été le noyau de ce que les analystes ont dénommé la « nouvelle économie » à la fin des années 90 et au début des années 2000.

3. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est une région formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes centrées sur une grande zone urbaine (appelée noyau urbain). Afin d'être incluses dans la RMR, d'autres municipalités adjacentes doivent présenter un haut degré d'intégration dans le noyau urbain central, telle que mesurée par les flux de personnes faisant la navette déterminés au moyen des données du recensement sur le lieu de travail. Pour former une région métropolitaine de recensement, il faut que le chiffre de population du noyau urbain, tel qu'établi au recensement, soit d'au moins 100 000 habitants. L'univers des RMR, d'après le Recensement de 2001 (et visé par la présente étude) est : St. John's, Halifax, Saint John, Chicoutimi–Jonquière, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Montréal, Ottawa–Hull, Kingston, Oshawa, Toronto, Hamilton, St. Catharines–Niagara, Kitchener, London, Windsor, Sudbury, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Vancouver et Victoria. Aux fins de comparaisons au secteur des régions hors RMR, ce dernier est défini comme étant l'ensemble du Canada, à l'exception des 27 RMR.

4. Les modalités de travail s'entendent du travail toute l'année ou une partie de l'année et du travail à temps plein ou à temps partiel.

La troisième section a trait aux flux de population entre les RMR. La mobilité est, en grande partie, dictée par les attentes quant au rendement économique relatif offert par les diverses régions du pays. Déménager coûte cher et les travailleurs déménageraient rarement si l'avantage économique était faible. Par conséquent, l'examen des profils de mobilité permet de dépeindre la façon dont les travailleurs voient leur perspective dans diverses RMR. En outre, la mobilité peut être considérée comme un facteur d'ajustement qui égalise les marchés du travail et réduit les inégalités interrégionales. Cependant, elle pourrait aussi aboutir à la concentration des ressources humaines et donner lieu à l'exode des « meilleurs éléments » des régions où les revenus sont faibles, donc accroître les écarts interrégionaux. Aussi les profils des flux chez les jeunes et les personnes dont le niveau d'études est élevé sont-ils également présentés dans cette section.

Les principales sources de données utilisées dans le présent rapport sont les recensements de la population de 1981, 1991 et 2001, ainsi que les cycles de 1987 à 2003 de l'Enquête sur la population active (EPA). Le questionnaire abrégé du recensement est rempli par tous les membres de la population du Canada, mais un ménage sur cinq reçoit un questionnaire détaillé qui est la source de la plupart de l'information utilisée dans le présent article[5]. Le recensement a l'avantage de décrire la population du Canada en fonction de plusieurs dimensions économiques et est une riche source d'informations sur l'emploi et le chômage, la structure industrielle et la mobilité. De surcroît, il s'agit d'une grande base de données, ce qui accroît la fiabilité des estimations, particulièrement lorsqu'on procède à une ventilation entre plusieurs RMR et plusieurs industries. Cependant, le recensement a aussi des faiblesses[6]. Par conséquent, le présent rapport inclut également de nombreux indicateurs tirés de l'Enquête sur la population active (EPA).

Remarques concernant les limites des RMR

Avant de poursuivre, il est important de souligner que, dans la présente étude, deux moyens différents d'évaluer les limites des RMR sont utilisés : 1) l'approche des *limites des RMR maintenues constantes* et 2) l'approche des *limites des RMR pouvant s'agrandir*.

La question se pose parce que la dimension géographique d'une RMR varie, habituellement d'un recensement à l'autre. De nouvelles municipalités sont ajoutées à la RMR à mesure que l'influence de son noyau urbain s'étend à d'autres municipalités environnantes. En général, ce phénomène est dû au processus de banlieusardisation en vertu duquel les travailleurs vivant dans la RMR déménagent dans des banlieues hors de cette dernière et intègrent ces banlieues dans la RMR. Parallèlement, ceux qui vivent dans les municipalités périphériques peuvent devenir davantage intégrés à la RMR avoisinante. Quand ce phénomène d'intégration atteint un niveau important, la limite de la RMR est redéfinie pour tenir compte du fait que le marché du travail de cette RMR a pris de l'expansion[7].

5. Le recensement comprend trois types de questions : celles qui ont trait au jour du recensement, celles qui ont trait à une semaine de référence, habituellement, la semaine précédant le recensement et celles qui ont trait à l'année précédant le recensement. Par exemple, les estimations démographiques sont fondées sur les données recueillies le jour du recensement, les estimations de l'emploi sont fondées sur les données recueillies pour la semaine de référence précédant l'enquête et les estimations des gains, sur l'année précédant l'enquête.
6. Premièrement, dans le recensement, l'emploi s'entend de l'emploi durant la semaine de référence du recensement, qui est habituellement la semaine qui précède le jour de mai où a lieu le recensement (certaines années, le recensement a eu lieu en juin). Par conséquent, les estimations de l'emploi fondées sur les données du recensement reflètent l'emploi uniquement à un point durant l'année, plutôt que durant toute l'année, comme le fait l'EPA. Deuxièmement, les données du recensement ne sont recueillies qu'à intervalles de cinq ans. Troisièmement, avant 2001, les données du recensement n'étaient pas codées conformément aux codes d'industrie du SCIAN. Cependant, des données cohérentes ont été tirées des recensements de 1986 à 2001 en se fondant sur la Classification type des industries (CTI-E) de 1980.
7. Le retraçage des limites des RMR peut aussi avoir lieu si les limites des municipalités changent à la suite d'une fusion. De telles fusions ont eu lieu entre 1996 et 2001, touchant particulièrement certaines RMR de l'Ontario.

Pour comparer l'évolution de la taille des RMR au cours du temps, on peut choisir de mesurer la taille en *maintenant les limites constantes* ou en *permettant aux limites de s'agrandir*. Les deux approches ont leurs points forts. Le *maintien des limites constantes* a l'avantage d'évaluer la croissance en maintenant le dénominateur constant. Cette approche, qui est la plus facile à comprendre, est celle suivie par Statistique Canada pour produire la série des « Profils des communautés ». Cette méthode paraît être la plus appropriée quand on examine l'évolution de la taille des RMR sur une courte période, comme l'intervalle de cinq ans entre les recensements. Elle assure la cohérence entre les données présentées dans le rapport et les chiffres de recensement déjà publiés, et permet d'établir le lien entre les variations de population et les composantes des naissances, des décès et de la migration, en tant qu'éléments distincts de ceux liés à l'expansion des limites des RMR. La méthode consistant à *laisser les limites s'agrandir* permet d'évaluer l'influence qu'exerce la RMR sur sa base géographique en expansion. Comme nous l'avons mentionné plus haut, à mesure que leur taille augmente sur une longue période (p. ex. une période de 20 ans), les RMR englobent des municipalités plus éloignées par banlieusardisation, ainsi que par intégration de la population existante de ces municipalités dans l'économie de la RMR. Il s'agit là d'événements que l'on voudrait pouvoir évaluer lorsqu'on étudie l'importance de la RMR dans sa région. Donc, quand nous étudions les changements au cours d'une période plus longue, nous utilisons l'approche des *limites pouvant s'agrandir*. Dans ces conditions, les limites des RMR sont définies pour les années de recensement respectives[8].

En revanche, si l'on utilise les données tirées de l'Enquête sur la population active, les statistiques sont présentées systématiquement en maintenant les limites constantes. Dans le cadre de l'Enquête sur la population active, les limites des RMR ont été maintenues constantes, telles qu'elles ont été établies en 1996, de 1987 à aujourd'hui[9].

8. Quand on examine une série chronologique plus longue, il est également nécessaire d'éliminer de l'analyse les personnes vivant en établissement institutionnel et les résidents non permanents, puisque certains renseignements sur ces groupes n'étaient pas recueillis antérieurement lors des recensements.
9. L'Enquête sur la population active est conçue pour recueillir des renseignements uniquement sur la population à domicile (non placée en établissement). De plus, les renseignements compris dans cette enquête et reliés aux plus petites RMR de Kingston et Abbotsford font référence aux "Centres urbains" plutôt qu'aux RMR.

Partie 1

Marchés du travail dans les RMR

Chapitre 1

Population et importance des RMR dans l'économie canadienne

Le présent chapitre traite de la population des RMR et de sa croissance. Le premier objectif est de placer la suite du rapport dans un contexte utile. Le second est de fournir des éclaircissements sur l'importance économique des RMR, compte tenu de leur taille relative, de la rapidité de leur croissance et de la concentration relative de travailleurs dont le niveau d'études est élevé.

1.1 Les RMR ont vu leur population croître plus rapidement mais la croissance a varié beaucoup d'une RMR à l'autre

Les 27 RMR comprennent environ 64 % de la population du Canada (tableau 1.1). En plus d'avoir un plus grand nombre d'habitants, les RMR croissent plus rapidement que les autres régions, comme en témoigne le fait que leur population a augmenté de 6,2 % de 1996 à 2001 comparativement à 0,4 % à peine pour les régions hors RMR. Cette croissance du secteur des RMR prolonge une tendance de long terme. De 1981 à 2001, la population des RMR (d'après les limites lors des années de recensement respectives) est passée de 13,7 millions à 18,9 millions (hausse de 38,2 %), tandis que celle des régions hors RMR est passée de 10,1 millions à 10,5 millions (hausse de 4,1 %). Par conséquent, la part de la population vivant dans les RMR est passée de 57,5 % à 64,2 %.

De 1996 à 2001, la croissance démographique s'est concentrée dans trois grandes régions urbaines, à savoir le Lower Mainland de la Colombie-Britannique, Calgary et Edmonton, et dans la région étendue du Golden Horseshoe. Calgary est, de toutes les RMR, celle dont la croissance de la population a été la plus importante, soit 15,8 % en tout, tandis qu'Edmonton a connu une croissance de 8,7 %. En Colombie-Britannique, les populations d'Abbotsford et de Vancouver ont toutes deux augmenté d'au moins deux fois la moyenne nationale. Les RMR de la région du Golden Horseshoe, c'est-à-dire Oshawa, Toronto, Hamilton et Kitchener, ont toutes enregistré une croissance importante. Deux autres RMR dont la croissance a été plus rapide que la moyenne pour l'ensemble des RMR sont Windsor (+7,3 %) et Ottawa–Hull (+6,5 %).

Sept RMR ont vu décroître leur population de 1996 à 2001. La région la plus touchée est le Nord de l'Ontario, où Sudbury et Thunder Bay ont perdu, respectivement, 6,0 % et 3,7 % de leur population. Les autres RMR en déclin sont celles de Chicoutimi–Jonquière et Trois-Rivières, au Québec, les deux RMR plus petites de St. John's et Saint John, dans la région atlantique, ainsi que Regina, qui est la seule RMR de l'Ouest ayant connu une décroissance démographique durant la période.

1.2 On trouve davantage de diplômés chez les travailleurs dans les RMR que dans les régions hors RMR

L'une des caractéristiques qui distinguent les villes des autres régions est leur concentration de travailleurs ayant un niveau d'études très élevé. Il s'agit d'un facteur important, car nombreux sont ceux qui sont convaincus que la base de connaissances d'une ville offre les conditions propices à la croissance et que là où se regroupent les connaissances s'accumulent aussi les richesses. Posséder une population active hautement qualifiée pourrait être une condition nécessaire pour qu'une économie locale puisse attirer certains types d'industries. Ainsi, les entreprises de haute technologie pourraient être plus susceptibles de

s'installer là où le niveau d'études de la population est plus élevé. De surcroît, si l'on veut étudier la production relative ou la croissance relative des diverses régions du Canada, il faut que l'on connaisse la composition des populations actives régionales.

Les travailleurs (y compris les personnes occupées et les chômeurs) titulaires d'un diplôme universitaire sont concentrés dans les RMR. En 2001, 23,1 % de la population active des RMR possédaient un diplôme universitaire, comparativement à 10,9 % des travailleurs des régions hors RMR (tableau 1.2). De 1981 à 2001, la part des diplômés universitaires dans la population active a également augmenté nettement plus rapidement dans les RMR que hors de celles-ci. Durant cette période, la part des travailleurs possédant un diplôme universitaire a augmenté de 10,0 points de pourcentage dans les RMR, mais d'à peine 4,1 points dans les régions hors RMR.

La part de diplômés universitaires dans la population active varie d'une RMR à l'autre. En 2001, elle variait d'un sommet de 30,3 % à Ottawa–Hull à un creux de 11,6 % à Abbotsford. Oshawa, St. Catharines–Niagara et Sudbury sont d'autres RMR où la part de diplômés universitaires dans la population active est également assez faible. En 2001, la part de diplômés universitaires pour l'ensemble des RMR était supérieure à la part correspondante pour les régions hors RMR.

De 1981 à 2001, la part de la population active ayant fait des études universitaires a augmenté de 10 points de pourcentage ou plus à Montréal, à Ottawa–Hull, à Toronto, à Vancouver et à Victoria (tableau 1.2). Cette part a également augmenté plus rapidement dans chaque RMR que dans les régions hors RMR, ce qui indique que l'avantage relatif de chaque RMR comparativement aux régions hors RMR en ce qui concerne le niveau d'études de la population active a augmenté au fil du temps[10].

1.3 L'immigration a été le principal moteur de la croissance de la population

La croissance démographique des RMR a été due, principalement à l'immigration qui s'est concentrée dans ces régions du Canada, particulièrement les plus grandes d'entre elles. Dans un autre rapport de la série intitulée *Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement*, Schellenberg (2004) a examiné les profils d'établissement des immigrants dans les RMR et constaté que presque tous ceux qui sont arrivés au Canada au cours de la décennie qui a précédé le Recensement de 2001 résidaient dans l'une des 27 RMR. De ceux-ci, 73 % ont choisi de s'établir à Toronto, à Vancouver ou à Montréal. Par conséquent, les divers profils d'établissement des immigrants expliquent pourquoi la croissance démographique des RMR a différé nettement de celle des régions hors RMR au cours des dernières décennies. Il mérite également d'être souligné que les immigrants sont plus susceptibles que les personnes nées au Canada de posséder un diplôme universitaire et constituent donc une source importante de capital humain pour les RMR. À la section 3 du présent rapport, nous examinons la croissance démographique de 1996 à 2001, et considérons l'effet de l'immigration, ainsi que de la mobilité interne sur cette croissance.

10. L'examen des stocks de capital humain tels qu'illustrés par la répartition des professions selon le niveau de compétence de la Classification nationale des professions donne des résultats comparables.

Tableau 1.1 : Populations et taux de croissance des RMR, 1996 à 2001[a]

	1996	2001	% de croissance 1996 à 2001
St. John's	174 051	172 918	-0,7
Halifax	342 966	359 183	4,7
Saint John	125 705	122 678	-2,4
Chicoutimi–Jonquière	160 454	154 938	-3,4
Québec	671 889	682 757	1,6
Sherbrooke	149 569	153 811	2,8
Trois-Rivières	139 956	137 507	-1,7
Montréal	3 326 447	3 426 350	3,0
Ottawa–Hull	998 718	1 063 664	6,5
Kingston	144 528	146 838	1,6
Oshawa	268 773	296 298	10,2
Toronto	4 263 759	4 682 897	9,8
Hamilton	624 360	662 401	6,1
St. Catharines–Niagara	372 406	377 009	1,2
Kitchener	382 940	414 284	8,2
London	416 546	432 451	3,8
Windsor	286 811	307 877	7,3
Sudbury	165 618	155 601	-6,0
Thunder Bay	126 643	121 986	-3,7
Winnipeg	667 093	671 274	0,6
Regina	193 652	192 800	-0,4
Saskatoon	219 056	225 927	3,1
Calgary	821 628	951 395	15,8
Edmonton	862 597	937 845	8,7
Abbotsford	136 480	147 370	8,0
Vancouver	1 831 665	1 986 965	8,5
Victoria	304 287	311 902	2,5
Ensemble des RMR	18 178 597	19 296 926	6,2
Régions hors RMR	10 668 163	10 710 168	0,4
Ensemble du Canada	28 846 760	30 007 094	4,0

a : Sont inclus les résidents non permanents et les personnes vivant en établissement institutionnel. Les limites des RMR sont celles définies en 2001.
Source : Série analytique du recensement : « *Un profil de la population canadienne : où vivons-nous?* »

Tableau 1.2 : Part des travailleurs[a] titulaires d'un diplôme universitaire (%)

	1981	1991	2001	2001 moins 1981
St. John's	11,6	15,7	21,1	9,5
Halifax	15,6	20,5	25,5	9,9
Saint John	9,5	11,9	16,6	7,1
Chicoutimi–Jonquière	9,8	12,3	15,3	5,5
Québec	13,7	18,1	22,0	8,3
Sherbrooke	12,6	15,7	18,5	5,9
Trois-Rivières	10,0	13,0	16,5	6,5
Montréal	12,2	17,2	22,2	10,0
Ottawa–Hull	19,0	24,2	30,3	11,3
Kingston	14,9	18,9	21,4	6,4
Oshawa	7,1	10,3	13,4	6,3
Toronto	14,2	20,4	27,6	13,5
Hamilton	10,2	14,0	18,3	8,1
St. Catharines–Niagara	8,0	10,7	13,6	5,6
Kitchener	10,3	14,1	17,8	7,5
London	13,5	16,3	18,8	5,3
Windsor	10,5	13,6	18,5	8,0
Sudbury	8,9	12,2	14,2	5,3
Thunder Bay	9,1	12,4	16,4	7,3
Winnipeg	12,3	16,3	19,9	7,6
Regina	12,1	16,0	18,6	6,6
Saskatoon	13,8	16,9	20,4	6,6
Calgary	15,5	19,0	23,8	8,3
Edmonton	13,8	15,5	18,5	4,7
Abbotsford	7,4	9,1	11,6	4,3
Vancouver	13,1	17,2	24,6	11,5
Victoria	13,3	17,1	23,3	10,0
Ensemble des RMR	13,1	17,7	23,1	10,0
Région hors RMR	6,8	8,6	10,9	4,1
Ensemble du Canada	10,7	14,4	18,9	8,3

a : Sont inclus les personnes occupées et les chômeurs. Sont exclus les résidents non permanents et les personnes vivant en établissement institutionnel.
Source : Recensements de 1981, 1991 et 2001.

Chapitre 2

Emploi et chômage

La structure et la croissance de l'emploi comptent parmi les éléments fondamentaux du développement économique de toutes les régions métropolitaines. Le présent chapitre traite des tendances de l'emploi et du chômage dans les RMR. Nous analysons les caractéristiques qui distinguent les RMR les unes des autres et des régions hors RMR, ainsi que la mesure dans laquelle ces différences se sont prononcées ou atténuées au cours des deux dernières décennies. Puis, nous décrivons les principaux faits nouveaux sur le marché du travail pour quatre groupes ayant fait l'objet d'études au niveau national, à savoir les femmes, les immigrants, les jeunes et les personnes ayant fait peu d'études. L'objectif est de fournir sur ces groupes des renseignements plus détaillés que ceux habituellement tirés des analyses de niveau national et de déterminer quelles sont les différences entre les marchés du travail des RMR.

2.1 Au cours des années 1990 à Toronto, la croissance de l'emploi n'a pas été aussi rapide que la croissance de la population mais ce ne fut pas le cas dans les autres RMR

De 1989 à 2003, toutes RMR confondues, la croissance de l'emploi n'a pas été aussi rapide que celle de la population des RMR, la population de 15 ans et plus ayant augmenté de 24,4 % et l'emploi de 21,2 %. En revanche, dans les régions hors RMR, la croissance de l'emploi (17,4 %) a été supérieure à la croissance démographique (14,8 %) (figure 2.1)[11].

Comparativement à sa croissance démographique, Toronto a enregistré une part disproportionnément faible de la croissance de l'emploi du Canada. Comme le montre le tableau 2.1, de 1989 à 2003, Toronto a bénéficié de 24,5 % de la croissance démographique du Canada, mais d'à peine 19,3 % de la croissance de l'emploi. La plupart des autres grandes RMR ont reçu plus que leur part de la croissance de l'emploi. Montréal a été le siège de 7,8 % de la croissance démographique, mais de 9,1 % de la croissance de l'emploi. Calgary, Edmonton, Québec et Winnipeg ont également reçu chacune plus que leur part de la croissance de l'emploi. Ottawa–Hull a reçu exactement sa part, et Vancouver a reçu une part légèrement inférieure à celle de la croissance démographique. Les 19 autres RMR combinées ont bénéficié d'un peu moins de leur part de la croissance de l'emploi et les régions hors RMR, d'un peu plus.

2.2 La récession de 1990-1992 a été plus marquée dans les RMR que dans les régions hors RMR

Les RMR ont connu une dépression plus profonde au début des années 90 que les régions hors RMR. Une comparaison « de sommet à creux » du cycle économique montre que, de 1989 à 1993, le taux d'emploi a baissé de 5,1 points dans les RMR (figure 2.2). En revanche, de 1989 à 1992, le taux d'emploi dans les régions hors RMR a fléchi d'à peine de 2,6 points (la récession s'est terminée un an plus tôt dans les régions hors RMR). De même, la hausse du taux de chômage a été plus importante dans les RMR.

11. 1989 et 2003 sont des années proches des sommets du cycle économique, ce qui permet de ne pas tenir compte dans l'analyse des changements liés à ce cycle. La discussion de la population active dans les RMR est limitée à la population de 15 ans et plus, car les personnes plus jeunes ne sont pas considérées comme faisant partie de la population active.

Même si, la plupart des années, le taux de chômage était de 1 à 2 points plus faible dans les RMR que dans les régions hors RMR, il a augmenté davantage dans les RMR durant la récession des années 1990 (figure 2.3).

Il est probable que les médiocres résultats économiques du début des années 90 aient eu un effet important sur nombre d'indicateurs du bien-être économique et social[12]. Le fait que le déclin ait été plus important dans les RMR indique que celles-ci pourraient avoir absorbé une part disproportionnée des coûts du ralentissement de la croissance au cours de la décennie. En outre, il semble que la récession ait frappé certaines RMR plus durement que d'autres. Par exemple, de 1989 à 1993, le taux d'emploi a baissé de 8,8 points à Toronto, mais de 5,0 points à Montréal et de 1,5 point à Vancouver[13].

2.3 Les taux d'emploi varient considérablement à travers les RMR et ont tendance à croître plus rapidement dans les RMR plus petites

Les tableaux qui précèdent ont été produits au moyen de données de l'Enquête sur la population active (EPA), mais le Recensement est une autre source d'informations. Le grand échantillon du recensement permet d'examiner la population active dans les petites RMR avec une plus grande précision. Comme nous l'avons déjà mentionné, les taux d'emploi et de chômage calculés d'après les données du recensement décrivent l'état de la population active la semaine qui a précédé le jour du recensement, habituellement en mai.

Le taux d'emploi varie considérablement selon la RMR, l'écart entre la valeur la plus élevée et la plus faible étant de 20 points en 2001. À 71,6 %, Calgary affichait le taux d'emploi le plus élevé en 2001. Le taux était nettement plus faible à Trois-Rivières (54,3 %) et à Chicoutimi–Jonquière (51,7 %) (tableau 2.2).

Si l'on compare 1981 et 2001, toutes RMR confondues, le taux d'emploi a augmenté dans certaines RMR et diminué dans d'autres. Les hausses les plus importantes sont celles observées pour Windsor (7,1 points), Québec (5,3 points) et Sherbrooke (5,2 points). Toronto et Vancouver sont les RMR qui ont accusé les baisses les plus importantes du taux d'emploi, soit 3,3 points et 2,5 points, respectivement. Le taux d'emploi a également augmenté un peu plus rapidement dans les régions hors RMR que dans les RMR.

De 1981 à 2001, le taux d'emploi a baissé dans certaines régions où il est habituellement supérieur à la moyenne (en particulier l'Alberta) et augmenté dans des régions où il est habituellement faible (région atlantique, Québec et Colombie-Britannique). Le taux d'emploi a également augmenté dans les petites et moyennes RMR dont taux d'emploi était faible en 1981, mais a peu varié dans les grandes RMR dont le taux d'emploi était élevé en 1981. Par conséquent, l'écart entre les taux maximal et minimal d'emploi était plus faible en 2001 (19,9 points) qu'en 1981 (25,6 points).

2.4 Les conclusions sont les mêmes lorsqu'on regarde les taux de chômage dans les RMR

Comme les taux d'emploi, les taux de chômage ont varié considérablement selon la RMR (tableau 2.3). En 2001, Calgary affichait le taux de chômage le plus faible de l'ensemble des RMR (4,9 %) et Chicoutimi–Jonquière, le plus élevé (12,4 %). Cette année-là, le taux de chômage était égal ou inférieur à 6 % dans neuf autres villes, à savoir Edmonton, Kitchener, Ottawa–Hull, Winnipeg, Hamilton, Toronto, Regina, Oshawa et St. Catharines–Niagara. Deux RMR seulement avaient un taux de chômage supérieur à 10 % : St. John's (11,3 %) et Chicoutimi–Jonquière (12,4 %).

12. Voir, par exemple, les articles publiés dans « The Review of Economic Performance and Social Progress. The Longest Decade: Canada in the 1990s » sous la dir. d'Andrew Sharpe et de France St. Hilaire. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques et Centre d'étude des niveaux de vie.
13. Revue chronologique de la population active, 2003, Statistiques Canada, nº 71F0004XCB au catalogue.

Les taux de chômage dans les RMR ont également convergé au cours de la période. Le taux de chômage le plus élevé observé dans les RMR est passé de 15,8 % en 1981 à 12,4 % en 2001 et le taux le plus faible est passé de 3,2 % à 4,9 %. Cette convergence a été caractérisée par une diminution du taux de chômage dans certaines régions où il était élevé (notamment au Québec) et une augmentation dans certaines régions où il était faible (particulièrement en Alberta et Colombie-Britannique) entre 1981 et 2001. Le taux de chômage a également diminué plus dans les petites RMR (où il a tendance à être plus élevé) que dans les grandes (où il a tendance à être plus faible).

2.5 L'écart entre le taux de chômage des nouveaux immigrants et celui des individus nés au Canada s'est considérablement accru dans les RMR

Comme nous l'avons noté plus haut, la croissance rapide de la population dans certaines RMR (particulièrement Toronto et Vancouver) a été dictée par l'immigration. Les immigrants ont plus de difficultés à décrocher un emploi, au même titre que tous les nouveaux venus sur le marché du travail. Par conséquent, cette croissance rapide de la population des RMR exerce des pressions particulières sur le marché du travail.

Quelles étaient les perspectives d'emploi des nouveaux immigrants au Canada? Dans le troisième rapport de la série intitulée *Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement*, il a été établi que le taux de chômage des nouveaux immigrants était plus faible que celui d'autres membres de la population des RMR en 2001 (Schellenberg [2004]). À la présente section, nous examinons comment ce phénomène a évolué au cours du temps et quel a été son effet sur le taux d'emploi des RMR.

Le tableau 2.4 donne les taux d'emploi pour les personnes nées au Canada, ainsi que pour les immigrants répartis en trois groupes selon la date de l'arrivée au Canada. Les nouveaux immigrants sont ceux qui sont arrivés au cours des 10 années qui ont précédé le recensement, les immigrants de moyenne date sont ceux arrivés de 10 à 20 années avant le recensement et les immigrants de longue date, ceux arrivés plus de 20 années avant le recensement[14]. Étant donné les différences d'âge attendues entre les groupes (par exemple, les immigrants de longue date seront plus âgés, en moyenne, que les nouveaux immigrants), les données du tableau sont fondées sur une population normalisée grâce à l'examen du groupe de 25 à 54 ans seulement.

Pour l'ensemble des RMR, en 2001, le taux d'emploi des nouveaux immigrants était de 68,0 % et variait de 76,7 % à Winnipeg à 60,3 % à Montréal. Comparativement, le taux d'emploi des personnes nées au Canada était de 83,2 % en moyenne pour l'ensemble des RMR et le plus bas fût noté à Abbotsford à 80,9 %. En termes relatifs, les taux d'emploi des nouveaux immigrants représentaient 81 % de celui des personnes nées au Canada pour toutes les RMR confondues, mais une part aussi faible que 73 % à Montréal.

Le taux d'emploi des nouveaux immigrants installés dans les RMR est passé de 78,2 % en 1981 à 68,9 % en 1991, puis à 68,0 % en 2001. Cette baisse de l'emploi a été observée dans la plupart des RMR où la population de nouveaux immigrants est importante. En ce qui concerne les trois plus grandes RMR, le taux d'emploi des nouveaux immigrants a diminué de 11,7 points à Montréal, de 10,0 points à Toronto et de 14,4 points à Vancouver. Dans la plupart des autres RMR, la baisse a été du même ordre de grandeur. Font exception Windsor, Abbotsford et Victoria, où le taux d'emploi des nouveaux immigrants a aussi diminué de 1981 à 2001, quoique relativement peu.

14. Si l'on prend le Recensement de 2001 comme exemple, les nouveaux immigrants sont ceux qui sont arrivés au Canada entre 1991 et 2001 inclusivement, les immigrants de moyenne date sont ceux qui sont arrivés entre 1981 et 1990 et les immigrants de longue date, ceux qui sont arrivés en 1980 ou avant.

Comparativement aux nouveaux immigrants, les taux d'emploi des immigrants de moyenne et de longue date sont demeurés relativement stables. Ainsi, toutes RMR confondues, le taux d'emploi des immigrants de moyenne date a fléchi légèrement, pour passer de 81,0 % en 1981 à 79,5 % en 2001. Par contre, pour les immigrants de longue date, toutes RMR confondues, il a augmenté, pour passer de 79,2 % à 82,4 %.

Les progrès ont été plus importants chez les résidents des RMR de 25 à 54 ans nés au Canada. Le taux d'emploi de ce groupe est passé de 75,7 % en 1981 à 80,1 % en 1991, puis à 83,2 % en 2001. Cette croissance s'est manifestée, dans une certaine mesure, dans toutes les RMR et dans les régions hors RMR.

La comparaison des nouveaux immigrants aux personnes nées au Canada montre que les taux d'emploi de ces deux groupes étaient assez semblables en 1981, mais qu'en 2001, ils avaient divergé à cause d'une hausse du taux d'emploi chez les personnes nées au Canada et d'une baisse chez les nouveaux immigrants. Si l'on prend Toronto comme exemple, l'écart entre les taux d'emploi des nouveaux immigrants et des personnes nées au Canada était à peine d'un demi-point de pourcentage en 1981, mais la hausse de l'emploi chez les personnes nées au Canada, conjuguée à la chute de l'emploi chez le nouveaux immigrants ont creusé davantage l'écart et l'on porté à 14,3 points en faveur des personnes nées au Canada en 2001.

Dans les régions hors RMR, le taux d'emploi chez les nouveaux immigrants était de 74,0 %, chiffre nettement supérieur à la moyenne pour l'ensemble des RMR; toutefois, les nouveaux immigrants ne représentent qu'une très petite part de la population des régions hors RMR, se chiffrant à peine à 1,3 % de la population de 25 à 54 ans hors RMR, comparativement à 11,3 % de la population des RMR appartenant à ce groupe d'âge.

Étant donné que les nouveaux immigrants représentent une proportion importante de la population dans certaines RMR, la diminution de leur taux d'emploi exerce une pression à la baisse sur le taux d'emploi global de la RMR. À Toronto et à Vancouver, le taux d'emploi n'a diminué considérablement que chez les nouveaux immigrants, ce qui indique que la baisse globale de l'emploi dans ces RMR était concentrée chez ces derniers.

2.6 Contrairement à leurs collègues masculins, les femmes ont augmenté leur taux d'emploi dans les RMR

Il est bien connu que l'un des principaux faits nouveaux sur le marché du travail ces dernières décennies a été l'intégration croissante des femmes dans la population active. L'évolution de ce phénomène a-t-elle été la même dans toutes les RMR?

Le tableau 2.5 montre les taux d'emploi des hommes et des femmes selon la RMR en 1981, 1991 et 2001. Il permet de dégager plusieurs faits intéressants. Premièrement, de 1981 à 2001, le taux d'emploi des hommes a diminué dans la plupart des régions. Toutes RMR confondues, la baisse a été de 6,5 points, le taux étant passé de 75,8 % en 1981 à 69,3 % en 2001. La diminution la plus prononcée du taux d'emploi des hommes a eu lieu dans les deux RMR du nord de l'Ontario, c'est-à-dire Sudbury (baisse de 11,3 points pour s'établir à 59,8 % — le taux d'emploi des hommes le plus faible parmi les RMR) et Thunder Bay (baisse de 13,4 points pour s'établir à 61,6 %). Dans 18 autres RMR, le taux d'emploi des hommes a fléchi de plus de 5 points. Dans les régions hors RMR, il a diminué de 5,9 points, pour passer de 69,6 % à 63,7 %.

Deuxièmement, au cours de la période, le taux d'emploi des femmes a augmenté de 6,7 points, pour atteindre 58,2 % en 2001 dans les RMR. Par conséquent, l'écart entre les hommes et des femmes s'est amenuisé, le taux d'emploi des femmes étant passé de 68 % de celui des hommes en 1981 à 84 % en

2001. Le taux d'emploi des femmes a augmenté de plus de 10 points de pourcentage à Chicoutimi–Jonquière, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Oshawa, St. Catharines–Niagara, Windsor, Sudbury et Abbotsford. Dans chacune de ces RMR, le taux d'emploi des femmes était inférieur à la moyenne en 1981, ce qui indique que le taux a augmenté le plus dans les RMR où il était le plus faible. Il s'est donc produit une certaine convergence entre les RMR, l'écart entre le taux le plus élevé et le plus faible étant passé de 30,2 à 21,9 points de pourcentage de 1981 à 2001. Dans les régions hors RMR, le taux d'emploi des femmes a augmenté de 11,7 points, pour atteindre 52,7 %.

Dans toutes les RMR, le taux d'emploi des femmes a augmenté relativement à celui des hommes. En 2001, le degré d'intégration des femmes dans la population active était de 80 % à 90 % de celui des hommes dans la plupart des RMR. Font exception Chicoutimi–Jonquière et Trois-Rivières où le taux d'emploi des femmes ne correspondait qu'à 73 % et 77 %, respectivement, de celui des hommes. En 1981, le taux d'emploi des femmes dans ces deux RMR était comparativement plus faible que dans les autres.

2.7 Le taux de chômage chez les jeunes est resté relativement stable dans les RMR

L'intégration des jeunes au marché du travail est un sujet qui préoccupe beaucoup de monde. Le tableau 2.6 donne les taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans. Il est bien établi que les taux de fréquentation scolaire des jeunes ont varié considérablement (dans le sens d'une augmentation des effectifs), ce qui pourrait avoir sur le taux de chômage un effet n'étant pas en relation directe avec la conjoncture du marché du travail local. Par conséquent, les étudiants à temps plein sont exclus des données présentées dans le tableau.

Dans les RMR, en 2001, le taux de chômage des 15 à 24 ans était, à 10,7 %, presque deux fois plus élevé que le taux de chômage de l'ensemble de la population (qui était de 5,5 %). Ce taux était le plus élevé à Chicoutimi–Jonquière, à 23,3 %, et il était supérieur à 15 % à St. John's, Saint John, Trois-Rivières, Kingston, Sudbury et Thunder Bay. Le taux de chômage des jeunes était inférieur à 10 % à Toronto, à Kitchener, à Winnipeg, à Calgary et à Edmonton.

Si l'on compare le secteur des RMR au secteur hors RMR, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans dans les régions hors RMR était de 15,4 %, soit presque un tiers de plus que celui observé dans les RMR.

Si l'on compare 1981 et 2001, le taux de chômage des jeunes (comme le taux de chômage de l'ensemble de la population) est demeuré stable pour toutes les RMR confondues, mais affichait des tendances différentes selon la RMR. Dans la plupart des RMR du Québec, le taux de chômage des jeunes a diminué, la baisse allant jusqu'à 7,2 points (à Québec). Le taux de chômage des jeunes a également diminué considérablement à St. John's, Ottawa–Hull, St. Catharines–Niagara et Windsor. Parallèlement, il a augmenté à Kingston, Toronto, London, Sudbury et dans toutes les RMR de l'Ouest. La tendance générale a été à la convergence, le taux de chômage des jeunes ayant augmenté de 1981 à 2001 dans les RMR où il était faible en 1981 et diminué dans celles où il était élevé. Ainsi, de 1981 à 2001, le nombre de RMR où le taux d'emploi des jeunes était inférieur à 10 % est passé de 10 à 5.

2.8 L'écart des taux de chômage entre les personnes ayant un niveau d'études élevé et celles ayant un faible niveau d'études est demeuré stable dans la plupart des RMR

À une époque de progrès technologique et d'autres changements touchant la population active, comme la désyndicalisation et la désindustrialisation, les observateurs ont souvent l'impression que les personnes dont le niveau d'études est plus faible sont celles qui restent à la traîne. Le tableau 2.7 montre les taux de chômage selon le plus haut niveau d'études atteint.

Le taux de chômage des travailleurs détenant, au plus, un diplôme d'études secondaires était, en effet, plus élevé que celui de la population dans son ensemble. Alors que le taux de chômage dans les RMR variait de 4,9 % à 12,4 % (tableau 2.3), chez les personnes titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou ayant fait moins d'études, il variait de 5,7 % à 15,1 %. En revanche, chez les diplômés universitaires, le taux de chômage dans les RMR variait de 2,9 % à 6,5 %.

Dans certaines RMR, l'écart entre les taux de chômage des titulaires d'un diplôme d'études secondaires et d'un diplôme universitaire est frappant. Toutes RMR confondues, le taux de chômage des personnes ne possédant qu'un diplôme d'études secondaires ou n'ayant pas décroché ce diplôme était de 7,8 % en 2001, comparativement à 4,7 % pour celles ayant fait des études universitaires (environ 1,7 fois plus élevé). Toutefois, dans la moitié environ des RMR, le taux de chômage des personnes ayant, au plus, obtenu un diplôme d'études secondaires était plus de deux fois plus élevé que celui des personnes ayant fait des études universitaires. L'exemple le plus extrême est celui de Chicoutimi–Jonquière, où le groupe des personnes n'ayant qu'un diplôme d'études secondaires ou n'ayant pas terminé leur secondaire affichait le taux de chômage le plus élevé parmi les RMR, soit 15,1 %, tandis que le groupe titulaire d'au moins un diplôme universitaire affichait le taux le plus faible parmi les RMR, soit 3,4 %. En bout de ligne, à Chicoutimi–Jonquière, le taux de chômage était 4,4 fois plus élevé chez les personnes ayant fait peu d'études.

Malgré les changements de caractéristiques de l'économie qui, en principe, devraient causer une détérioration des résultats économiques des travailleurs dont le niveau d'études est faible comparativement à ceux dont le niveau est élevé, les taux relatifs de chômage des premiers et des seconds sont demeurés assez constants.

Toutes RMR confondues, le taux de chômage des travailleurs titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou ayant fait moins d'études a augmenté légèrement, pour passer de 7,1 % en 1981 à 7,8 % en 2001. Parallèlement, le taux de chômage des diplômés universitaires est passé de 4,0 % à 4,7 %, ce qui n'a pour ainsi dire pas modifié le taux relatif d'emploi des travailleurs ayant fait moins d'études (ratio de 1,8 en 1981 et de 1,7 en 2001). Cette tendance s'observe dans la plupart des RMR. Font exception Saint John et Trois-Rivières, où le chômage relatif a évolué quelque peu au détriment des travailleurs dont le niveau d'études est très élevé et Windsor, où l'emploi relatif a évolué quelque peu au détriment des travailleurs dont le niveau d'études était le plus faible (quoique, dans tous les cas, le taux de chômage soit demeuré plus élevé chez les travailleurs ayant fait peu d'études).

La raison pour laquelle le taux relatif de chômage des travailleurs dont le niveau d'études est faible est demeuré si constant fait l'objet d'un débat. Une explication souvent avancée est que l'offre de travailleurs titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou ayant fait moins d'études a diminué (ce qui signifie qu'un nombre de plus en plus grand de travailleurs atteignent un niveau d'études plus élevé), tandis que la demande de ces travailleurs peu spécialisés a baissé, si bien que le taux de chômage est demeuré constant. Nous discuterons de cette question au chapitre 4, où nous examinons les gains relatifs des travailleurs dont le niveau d'études est faible ou élevé.

Tableau 2.1 : Croissance de l'emploi et de la population selon la RMR, 1989 à 2003

	Emploi					Population				
	1989	2003	Croissance, 1989 à 2003	% de croissance	Part de la croissance, ensemble du Canada	1989	2003	Croissance, 1989 à 2003	% de croissance	Part de la croissance totale
Toronto	2 144 900	2 676 900	532 000	24,8	19,3	3 084 600	4 149 600	1 065 000	34,5	24,5
Montréal	1 543 400	1 795 900	252 400	16,4	9,1	2 567 100	2 904 200	337 100	13,1	7,8
Vancouver	799 200	1 110 800	311 600	39,0	11,3	1 257 700	1 777 200	519 500	41,3	11,9
Ottawa–Hull	488 100	608 600	120 500	24,7	4,4	720 200	913 200	193 000	26,8	4,4
Calgary	389 900	594 900	205 000	52,6	7,4	557 800	836 900	279 000	50,0	6,4
Edmonton	415 600	536 700	121 100	29,1	4,4	623 700	783 100	159 400	25,6	3,7
Québec	298 100	358 600	60 500	20,3	2,2	505 300	576 400	71 200	14,1	1,6
Winnipeg	331 500	361 700	30 200	9,1	1,1	520 200	541 300	21 100	4,1	0,5
Autres RMR	2 180 000	2 549 800	369 800	17,0	13,4	3 452 300	4 055 400	603 100	17,5	13,9
Ensemble des RMR	8 590 700	10 593 900	2 003 100	23,3	72,6	13 288 900	16 537 300	3 248 400	24,4	74,7
Régions hors RMR	4 395 800	5 152 100	756 400	17,2	27,4	7 613 000	8 713 300	1 100 300	14,5	25,3
Ensemble du Canada	12 986 400	15 746 000	2 759 500	21,2	100,0	20 901 900	25 250 700	4 348 800	20,8	100,0

Source : Enquête sur la population active, 1989 à 2003. Population de 15 ans et plus.

Tableau 2.2 : Taux d'emploi, ensemble des RMR[a]

	1981	1991	2001	2001 moins 1981
St. John's	56,0	56,6	57,0	1,0
Halifax	62,1	64,5	63,1	1,0
Saint John	56,1	56,6	57,2	1,1
Chicoutimi–Jonquière	47,6	52,6	51,7	4,1
Québec	55,9	61,2	61,2	5,3
Sherbrooke	55,9	58,7	61,1	5,2
Trois-Rivières	50,4	53,3	54,3	3,9
Montréal	58,3	59,2	61,1	2,8
Ottawa–Hull	64,1	67,7	66,7	2,6
Kingston	61,5	64,9	61,0	-0,5
Oshawa	63,8	65,9	66,5	2,7
Toronto	68,3	65,9	65,0	-3,3
Hamilton	62,2	61,8	62,1	-0,1
St. Catharines–Niagara	58,2	58,3	59,6	1,4
Kitchener	66,8	66,4	67,9	1,1
London	64,7	64,8	63,1	-1,6
Windsor	54,6	57,2	61,7	7,1
Sudbury	56,6	59,9	56,3	-0,3
Thunder Bay	62,0	60,9	58,2	-3,8
Winnipeg	64,2	62,8	65,0	0,8
Regina	67,0	67,0	66,4	-0,6
Saskatoon	64,9	64,8	65,3	0,4
Calgary	73,2	69,9	71,6	-1,6
Edmonton	71,2	67,8	68,1	-3,1
Abbotsford	57,9	59,2	61,5	3,6
Vancouver	64,3	63,5	61,8	-2,5
Victoria	58,1	59,3	60,4	2,3
Ensemble des RMR	63,2	63,3	63,6	0,4
Régions hors RMR	55,3	57,6	58,1	2,8
Ensemble du Canada	60,0	61,1	61,6	1,6

a. Comprend uniquement la population de 15 ans et plus. Sont exclus les résidents non permanents et les personnes vivant en établissement institutionnel. Reflète la situation d'activité la semaine qui a précédé la date du recensement.

Source : Recensements du Canada, 1981, 1991 et 2001.

Tableau 2.3 : Taux de chômage, ensemble des RMR[a]

	1981	1991	2001	2001 moins 1981
St. John's	11,8	16,1	11,3	-0,5
Halifax	7,3	9,2	7,2	-0,1
Saint John	8,5	11,4	9,2	0,7
Chicoutimi–Jonquière	15,8	13,2	12,4	-3,4
Québec	11,0	9,1	6,9	-4,1
Sherbrooke	11,4	10,9	6,8	-4,6
Trois-Rivières	12,9	13,3	9,2	-3,7
Montréal	8,7	11,6	7,3	-1,4
Ottawa–Hull	6,8	7,2	5,5	-1,3
Kingston	7,2	7,4	6,9	-0,3
Oshawa	6,5	8,5	6,0	-0,5
Toronto	3,9	8,3	5,9	2,0
Hamilton	5,6	8,9	5,7	0,1
St. Catharines–Niagara	7,4	9,4	5,9	-1,5
Kitchener	5,3	8,9	5,5	0,2
London	6,3	8,5	6,6	0,3
Windsor	11,6	11,7	6,2	-5,4
Sudbury	8,1	8,6	9,1	1,0
Thunder Bay	6,9	9,5	8,8	1,9
Winnipeg	5,1	8,6	5,5	0,4
Regina	4,4	7,3	6,0	1,6
Saskatoon	6,0	8,7	6,7	0,7
Calgary	3,2	7,9	4,9	1,7
Edmonton	3,8	8,3	5,4	1,6
Abbotsford	5,7	10,5	8,2	2,5
Vancouver	5,0	9,2	7,2	2,2
Victoria	5,5	7,7	6,6	1,1
Ensemble des RMR	6,3	9,3	6,5	0,2
Régions hors RMR	9,1	11,6	9,2	0,1
Ensemble du Canada	7,4	10,1	7,4	0,0

a: Comprend uniquement la population de 15 ans et plus. Sont exclus les résidents non permanents et les personnes vivant en établissement institutionnel. Reflète la situation d'activité la semaine qui a précédé la date du recensement.
Source : Recensements du Canada, 1981, 1991 et 2001.

Tableau 2.4 : Taux d'emploi selon la situation d'immigration, certaines RMR, population de 25 à 54 ans[a]

	Personnes nées au Canada			Nouveaux immigrants[b]			Immigrants de moyenne date[c]			Immigrants de longue date[d]		
	1981	1991	2001	1981	1991	2001	1981	1991	2001	1981	1991	2001
Montréal	70,7	76,6	82,4	72,0	59,2	60,3	77,7	73,2	71,8	75,5	75,3	78,2
Ottawa–Hull	78,0	83,1	85,3	74,8	68,6	65,7	79,6	82,1	79,5	80,8	85,0	84,9
Toronto	81,8	84,0	85,6	81,3	71,5	71,3	83,3	81,6	81,5	81,7	81,9	83,1
Hamilton	76,7	80,2	82,7	74,1	67,4	67,6	78,4	79,7	79,0	77,4	81,3	80,4
Kitchener	80,0	83,0	86,2	77,9	69,1	67,3	81,9	80,4	80,6	79,2	82,8	84,0
London	79,0	82,3	83,1	75,4	66,2	61,0	80,1	80,9	79,1	78,9	82,4	81,5
Windsor	71,2	75,7	82,3	63,0	61,7	62,1	68,9	73,1	77,1	70,4	74,4	78,4
Winnipeg	78,6	80,9	83,4	83,7	73,7	76,7	83,1	84,5	86,2	78,2	84,1	85,3
Calgary	82,1	83,4	86,3	81,0	73,5	74,9	81,5	83,2	83,3	82,1	83,9	85,6
Edmonton	80,7	82,4	84,1	80,5	71,6	74,3	82,0	81,4	81,8	80,9	82,7	83,4
Abbotsford	72,6	78,9	80,9	73,3	62,7	72,6	80,7	75,8	75,3	74,0	80,1	80,4
Vancouver	78,8	81,2	83,0	77,8	68,9	63,4	81,1	81,9	77,2	79,1	81,5	82,0
Victoria	78,0	82,1	82,8	74,0	75,4	73,1	81,6	82,5	81,7	79,7	81,5	83,1
Ensemble des RMR	75,7	80,1	83,2	78,2	68,9	68,0	81,0	80,4	79,5	79,2	81,0	82,4
Régions hors RMR	70,0	74,7	77,5	70,9	72,7	74,0	76,1	79,6	79,6	75,3	80,8	80,9
Ensemble du Canada	73,1	77,9	80,9	77,1	69,2	68,3	80,2	80,3	79,5	78,3	81,0	82,1

a : N'inclut que la population de 25 à 54 ans. Sont exclus les résidents non permanents et les personnes vivant en établissement institutionnel. Reflète la situation d'activité la semaine qui a précédé la date du recensement.
b : Les nouveaux immigrants sont ceux arrivés au Canada dans les 10 années qui ont précédé le recensement.
c : Les immigrants de moyenne date sont ceux arrivés au Canada de 10 à 20 années avant le recensement.
d : Les immigrants de longue date sont ceux arrivés au Canada plus de 20 années avant le recensement.
Source : Recensements du Canada, 1981, 1991 et 2001.

Tableau 2.5 : Taux d'emploi, hommes et femmes[a]

	Hommes			Femmes			Ratio		
	1981	1991	2001	1981	1991	2001	1981	1991	2001
					%				
St. John's	67,4	61,9	60,6	45,3	51,8	53,9	0,67	0,84	0,89
Halifax	74,7	72,6	68,5	50,6	57,0	58,2	0,68	0,79	0,85
Saint John	70,2	65,8	62,0	43,2	48,3	53,0	0,62	0,73	0,85
Chicoutimi–Jonquière	64,4	64,4	59,9	31,2	41,3	43,9	0,48	0,64	0,73
Québec	69,8	70,2	66,9	43,3	52,9	55,9	0,62	0,75	0,84
Sherbrooke	67,9	66,9	66,7	45,2	51,4	56,0	0,67	0,77	0,84
Trois-Rivières	65,5	63,5	61,8	36,5	44,1	47,4	0,56	0,69	0,77
Montréal	72,1	67,4	67,2	45,6	51,6	55,4	0,63	0,77	0,82
Ottawa–Hull	75	74,5	72,2	54,1	61,3	61,6	0,72	0,82	0,85
Kingston	73,9	72,0	65,6	50,1	58,3	56,7	0,68	0,81	0,86
Oshawa	79,3	74,3	72,8	48,8	57,9	60,5	0,62	0,78	0,83
Toronto	79,5	72,5	71,0	57,9	59,7	59,4	0,73	0,82	0,84
Hamilton	76,4	69,0	68,0	48,8	55,2	56,5	0,64	0,80	0,83
St. Catharines–Niagara	73,7	66,4	64,9	43,8	50,8	54,6	0,59	0,77	0,84
Kitchener	79,4	73,5	74,2	54,9	59,7	61,9	0,69	0,81	0,83
London	76,5	70,8	68,5	54,1	59,4	58,2	0,71	0,84	0,85
Windsor	67,3	65,5	68,9	42,8	49,6	54,9	0,64	0,76	0,80
Sudbury	71,1	67,0	59,8	42,6	53,1	53,0	0,60	0,79	0,89
Thunder Bay	75,0	67,0	61,6	49,3	55,0	54,9	0,66	0,82	0,89
Winnipeg	75,9	69,4	70,4	53,7	56,7	59,9	0,71	0,82	0,85
Regina	78,9	73,7	69,9	56,1	60,8	63,2	0,71	0,82	0,90
Saskatoon	77,3	72,4	70,6	53,7	57,8	60,5	0,69	0,80	0,86
Calgary	84,7	76,9	77,5	61,4	63,0	65,8	0,72	0,82	0,85
Edmonton	82,6	74,7	73,9	59,7	61,1	62,4	0,72	0,82	0,84
Abbotsford	73,6	68,4	68,1	42,8	50,2	55,1	0,58	0,73	0,81
Vancouver	76,2	70,4	66,8	53,1	56,9	57,2	0,70	0,81	0,86
Victoria	70,1	65,9	64,6	47,4	53,3	56,6	0,68	0,81	0,88
Ensemble des RMR	75,8	70,6	69,3	51,5	56,4	58,2	0,68	0,80	0,84
Régions hors RMR	69,6	65,7	63,7	41,0	49,6	52,7	0,59	0,75	0,83
Ensemble du Canada	73,2	68,8	67,3	47,2	53,9	56,2	0,64	78,3	83,5

a : Comprend uniquement la population de 15 ans et plus. Sont exclus les résidents non permanents et les personnes vivant en établissement institutionnel. Reflète la situation d'activité la semaine qui a précédé la date du recensement.

Source : Recensements du Canada, 1981, 1991 et 2001.

Tableau 2.6 : Taux de chômage des jeunes, non-étudiants uniquement[a]

	Groupe des 15 à 24 ans				Ensemble de la population			
	1981	1991	2001	2001 moins 1981	1981	1991	2001	2001 moins 1981
St. John's	19,1	24,2	18,1	-1,0	8,5	11,6	8,5	0,0
Halifax	12,3	14,1	12,2	-0,1	10,9	16,1	9,1	-1,8
Saint John	15,3	19,1	15,2	-0,1	6,6	9,2	5,9	-0,7
Chicoutimi–Jonquière	28,7	25,4	23,3	-5,4	8,2	11,4	8,3	0,1
Québec	17,6	15,7	10,4	-7,2	13,0	13,2	11,0	-2,0
Sherbrooke	16,5	18,1	11,0	-5,5	9,3	9,1	6,0	-3,3
Trois-Rivières	22,0	20,9	17,4	-4,6	9,4	10,9	5,8	-3,6
Montréal	13,2	17,4	10,9	-2,3	11,2	13,3	8,2	-3,0
Ottawa–Hull	12,0	11,7	10,2	-1,8	7,6	11,6	6,6	-1,0
Kingston	13,2	12,3	15,2	2,0	5,9	7,2	4,3	-1,6
Oshawa	11,5	15,5	12,1	0,6	6,3	7,4	5,6	-0,7
Toronto	6,3	13,2	9,8	3,5	5,7	8,5	4,8	-0,9
Hamilton	10,2	14,8	10,9	0,7	3,3	8,3	4,9	1,6
St. Catharines–Niagara	14,4	14,4	11,2	-3,2	4,9	8,9	4,7	-0,2
Kitchener	8,5	14,3	9,4	0,9	6,8	9,4	5,0	-1,8
London	10,8	13,3	11,8	1,0	4,8	8,9	4,5	-0,3
Windsor	18,5	16,1	11,7	-6,8	5,6	8,5	5,2	-0,4
Sudbury	16,0	15,1	17,6	1,6	11,0	11,7	5,3	-5,7
Thunder Bay	13,3	15,3	16,7	3,4	7,0	8,6	7,6	0,6
Winnipeg	8,3	13,9	9,5	1,2	6,3	9,5	7,5	1,2
Regina	7,0	12,3	10,2	3,2	4,7	8,6	4,8	0,1
Saskatoon	8,6	13,4	10,0	1,4	3,9	7,3	4,9	1,0
Calgary	4,5	12,2	8,0	3,5	5,3	8,7	5,3	0,0
Edmonton	5,4	12,0	9,3	3,9	2,8	7,9	4,1	1,3
Abbotsford	9,0	14,5	13,4	4,4	3,4	8,3	4,5	1,1
Vancouver	8,0	13,1	11,1	3,1	5,6	10,5	7,5	1,9
Victoria	8,9	11,2	12,8	3,9	4,5	9,2	6,2	1,7
Ensemble des RMR	10,1	14,4	10,7	0,6	5,5	9,3	5,5	0,0
Régions hors RMR	15,5	17,5	15,4	-0,1	8,5	11,6	8,5	0,0
Ensemble du Canada	12,3	15,5	12,4	0,1	6,7	10,1	6,5	-0,2

a : Comprend uniquement la population de 15 ans et plus. Sont exclus les résidents non permanents et les personnes vivant en établissement institutionnel. Reflète la situation d'activité la semaine qui a précédé la date du recensement.

Source : Recensements du Canada, 1981, 1991 et 2001.

Tableau 2.7 : Taux de chômage selon le niveau d'études, 1981, 1991, 2001[a]

	Diplôme d'études secondaires ou moins				Certaines études postsecondaires				Au moins un diplôme universitaire				Ratio études secondaires à études universitaires des taux de chômage		
	1981	1991	2001	2001 moins 1981	1981	1991	2001	2001 moins 1981	1981	1991	2001	2001 moins 1981	1981	2001	2001 moins 1981
St. John's	14,7	20,9	14,1	-0,6	10,3	15,2	11,8	1,5	4,9	7,4	6,5	1,6	3,0	2,2	-0,8
Halifax	8,8	10,4	8,9	0,1	6,2	9,4	7,2	1,0	5,6	6,7	5	-0,6	1,6	1,8	0,2
Saint John	10,1	13,4	11,8	1,7	7,0	10,1	9,0	2,0	4,4	7,3	3,4	-1,0	2,3	3,5	1,2
Chicoutimi–Jonquière	17,0	14,4	15,1	-1,9	16,7	13,8	12,1	-4,6	5,9	6,7	6,1	0,2	2,9	2,5	-0,4
Québec	12,1	10,3	9,1	-3,0	11,3	9,4	6,6	-4,7	6,1	5,5	3,8	-2,3	2,0	2,4	0,4
Sherbrooke	11,7	12,4	8,5	-3,2	12,3	11,2	6,4	-5,9	7,6	5,6	4,4	-3,2	1,5	1,9	0,4
Trois-Rivières	14,2	15,9	12,7	-1,5	12	12,5	8,0	-4,0	9,3	6,5	3,9	-5,4	1,5	3,3	1,7
Montréal	9,6	13,4	9,2	-0,4	8,5	11,2	6,9	-1,6	5,3	7,2	5,0	-0,3	1,8	1,8	0,0
Ottawa–Hull	8,4	9,1	7,0	-1,4	6,2	7,2	5,6	-0,6	4,1	4,4	3,9	-0,2	2,0	1,8	-0,3
Kingston	8,1	8,6	8,1	0,0	6,5	7,5	7,3	0,8	5,3	4,6	4,1	-1,2	1,5	2,0	0,4
Oshawa	7,2	9,6	7,0	-0,2	6,0	8,4	5,9	-0,1	2,4	3,6	2,9	0,5	3,0	2,4	-0,6
Toronto	4,3	10,1	6,4	2,1	3,7	8,0	5,9	2,2	3,2	5,2	5,1	1,9	1,3	1,3	-0,1
Hamilton	6,3	10,3	6,6	0,3	5,0	8,6	5,4	0,4	3,6	4,8	4,1	0,5	1,8	1,6	-0,1
St. Catharines–Niagara	8,2	10,5	6,8	-1,4	6,6	9,2	5,7	-0,9	4,6	5,0	4,0	-0,6	1,8	1,7	-0,1
Kitchener	5,9	10,3	6,6	0,7	4,7	8,5	5,0	0,3	4,0	5,3	3,9	-0,1	1,5	1,7	0,2
London	6,7	10,0	7,8	1,1	6,5	8,1	6,5	0,0	4,6	5,2	4,7	0,1	1,5	1,7	0,2
Windsor	13,5	13,8	7,3	-6,2	10,2	11,1	5,7	-4,5	5,5	6,0	5,2	-0,3	2,5	1,4	-1,1
Sudbury	8,4	9,0	10,4	2,0	8,3	9,4	9,4	1,1	5,0	4,3	4,9	-0,1	1,7	2,1	0,4
Thunder Bay	7,5	11,2	11,3	3,8	6,7	9	8,1	1,4	3,9	4,9	4,7	0,8	1,9	2,4	0,5
Winnipeg	5,9	10,4	6,8	0,9	4,6	7,8	5,3	0,7	3,1	5,3	3,6	0,5	1,9	1,9	0,0
Regina	5,2	8,6	7,7	2,5	4,0	7,0	5,7	1,7	2,7	4,5	3,6	0,9	1,9	2,1	0,2
Saskatoon	6,6	10,3	7,8	1,2	5,9	8,5	6,8	0,9	4,5	5,4	4,7	0,2	1,5	1,7	0,2
Calgary	3,8	9,9	5,7	1,9	2,9	7,5	5	2,1	2,4	5,0	3,8	1,4	1,6	1,5	-0,1
Edmonton	4,4	9,8	6,2	1,8	3,6	7,9	5,4	1,8	2,4	5,1	3,9	1,5	1,8	1,6	-0,2
Abbotsford	6,6	12,6	10,6	4,0	5,1	8,5	6,9	1,8	2,4	6,8	4,4	2,0	2,8	2,4	-0,3
Vancouver	6,0	11,4	8,7	2,7	4,3	8,5	6,9	2,6	3,5	6,1	5,8	2,3	1,7	1,5	-0,2
Victoria	6,1	8,5	8,1	2,0	5,5	7,6	6,7	1,2	3,9	6,4	4,6	0,7	1,6	1,8	0,2
Ensemble des RMR	7,1	11,0	7,8	0,7	5,9	8,9	6,3	0,4	4,0	5,6	4,7	0,7	1,8	1,7	-0,1
Régions hors RMR	10,1	13,2	11,1	1,0	8,1	10,7	8,3	0,2	3,8	4,7	4,0	0,2	2,7	2,8	0,1
Ensemble du Canada	8,4	12,0	9,2	0,8	6,7	9,5	7,0	0,3	4,0	5,4	4,6	0,6	2,1	2,0	-0,1

a : Comprend uniquement la population de 15 ans et plus. Sont exclus les résidents non permanents et les personnes vivant en établissement institutionnel. Reflète la situation d'activité la semaine qui a précédé la date du recensement.
Source : Recensements du Canada, 1981, 1991 et 2001.

Figure 2.1 : Croissance de l'emploi et de la population, 1989 à 2003

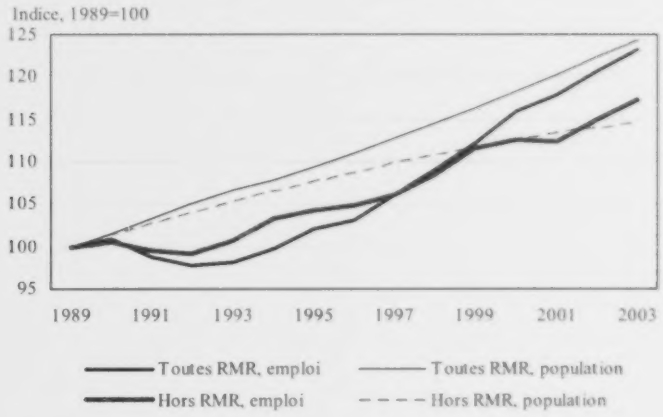

Source : Enquête sur la population active, 1989 à 2003. Population de 15 ans et plus.

Figure 2.2 : Taux d'emploi, RMR et hors RMR, 1987 à 2003

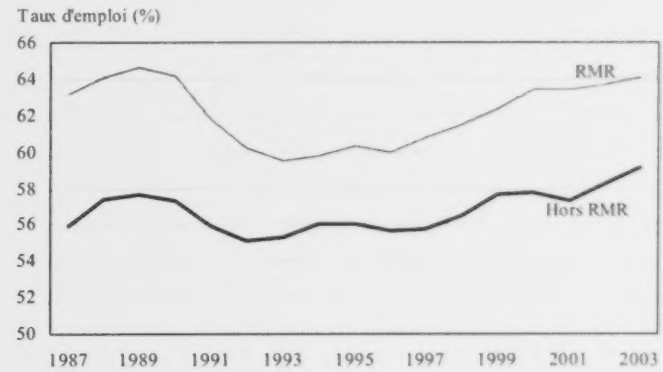

Source : Enquête sur la population active, 1989 à 2003. Population de 15 ans et plus.

Figure 2.3 : Taux de chômage, RMR et hors RMR, 1987 à 2003

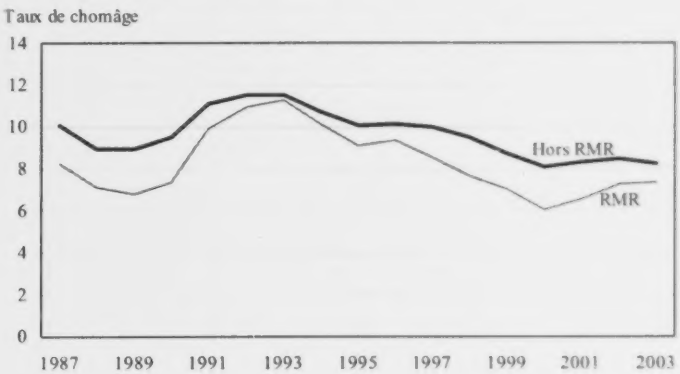

Source : Enquête sur la population active, 1989 à 2003. Population de 15 ans et plus.

Chapitre 3

Travail

Deux aspects importants de la qualité de l'emploi sont les gains et le nombre d'heures travaillées. Au présent chapitre, nous examinons le profil de l'emploi à temps plein comparativement à l'emploi à temps partiel et de l'emploi toute l'année comparativement à l'emploi une partie à l'année, tandis qu'au chapitre suivant, nous examinons les gains plus en détail.

Le recensement contient une série de questions sur le travail au cours de l'année précédente. Les questions concernant le nombre de semaines travaillées l'année précédente et celles visant à déterminer si le travailleur a généralement travaillé à temps plein ou à temps partiel sont particulièrement importantes si l'on veut comprendre la dynamique des marchés du travail. À la présente section, nous examinons la part de travailleurs qui ont habituellement travaillé à temps plein (au moins 30 heures par semaine) ou à temps partiel durant l'année et si le travail a duré toute l'année (au moins 49 semaines) ou une partie de l'année seulement. Enfin, nous combinons ces deux concepts dans une discussion du travail à temps plein toute l'année.

3.1 En 2000, les travailleurs étaient moins susceptibles de travailler à temps plein qu'en 1980

Le tableau 3.1 montre les fractions de travailleurs des RMR et des régions hors RMR regroupés selon qu'ils avaient travaillé principalement à temps plein l'année précédente. Si nous considérons tous les travailleurs résidant dans les RMR, 78,5 % avaient travaillé principalement à temps plein en 2000. La proportion varie d'un creux de 72,5 % à Thunder Bay à un sommet de 80,2 % à St. John's et à Toronto. Dans les régions hors RMR, la proportion de travailleurs ayant été occupés principalement à temps plein était, à 77,2 %, à peine plus faible que celle observée pour l'ensemble des travailleurs des RMR.

Dans les RMR, la part de personnes ayant travaillé principalement à temps plein a diminué par rapport aux 81,6 % en 1980, ce recul étant associé surtout à la diminution du travail à temps plein chez les travailleurs masculins. Chez les hommes des RMR, 85,4 % travaillaient habituellement à temps plein en 2000, comparativement à 89,4 % en 1980. Chez les femmes, 70,9 % travaillaient principalement à temps plein en 2000, chiffre pratiquement le même qu'en 1980.

De 1980 à 2000, la part des emplois principalement à temps plein a baissé de 2 à 5 points de pourcentage dans la plupart des RMR. Un fléchissement moindre a eu lieu à Saint John (où la part n'a diminué que de 1,2 point), à Kitchener (baisse de 0,6 point) et à Windsor (baisse de 0,4 point).

Les profils observés chez les résidents des RMR ont leur pendant dans la région hors RMR, ce qui donne à penser que la concentration relative du travail à temps partiel dans le secteur des RMR n'a pas augmenté.

3.2 En 2000, les travailleurs étaient plus susceptibles de travailler tout l'année qu'en 1980

Le tableau 3.2 donne la fraction de travailleurs ayant travaillé toute l'année (au moins 49 semaines durant l'année). Dans les RMR, 63,8 % avaient travaillé toute l'année en 2000 comparativement à 57,4 % dans les régions hors RMR. La part de travailleurs ayant travaillé toute l'année était plus élevée dans chacune des 27 RMR que dans les régions hors RMR, ce qui signifie que le travail toute l'année était plus fréquent dans les RMR. Parmi celles-ci, la part de travailleurs occupés toute l'année variait d'un creux de 59,1 % à Sudbury à un sommet de 68,5 % à Kitchener.

Parallèlement au recul du travail à temps plein dans les RMR et dans les régions hors RMR (particulièrement chez les hommes), la part des personnes ayant travaillé toute l'année a augmenté fortement. Toutes RMR confondues, la part de travailleurs ayant été occupés toute l'année est passée de 58,2 % en 1980 à 63,8 % en 2000. La croissance a été observé dans toutes les régions, mais a été la plus importante à Windsor, Oshawa et St. Catharines–Niagara, peut-être parce que le taux d'emploi toute l'année dans le secteur de l'automobile était faible en 1980.

Cette croissance du travail toute l'année a été associée principalement à la hausse du taux de travail toute l'année chez les femmes. Dans les RMR, la part de femmes travaillant toute l'année avait atteint 61 % en 2000 (comparativement à 52 % en 1980). La prévalence du travail toute l'année a également augmenté chez les hommes, atteignant 66,4 % dans les RMR en 2000, comparativement à 62,9 % en 1980.

3.3 On trouve maintenant une plus grande part d'individus travaillant à temps plein toute l'année et travaillant à temps partiel tout l'année

Les concepts de travail toute l'année et de travail à temps plein peuvent être combinés en une mesure unique reflétant le nombre annuel global d'heures de travail de chaque travailleur. Les travailleurs sont regroupés en quatre catégories, à savoir : travail à temps plein toute l'année, travail à temps plein une partie de l'année, travail à temps partiel toute l'année et travail à temps partiel une partie de l'année. Le tableau 3.3 donne les parts de la population des RMR et des régions hors RMR figurant dans ces quatre groupes.

Le travail à temps plein toute l'année demeure la modalité de travail type pour la majorité des travailleurs des RMR. Au moins 56,1 % de travailleurs des RMR avaient travaillé à temps plein toute l'année en 2000. La modalité de travail la plus fréquente après cela était le travail à temps plein une partie de l'année, qui représentait 22,4 % de travailleurs. Ces derniers étaient soit des travailleurs à temps plein saisonniers ou des travailleurs n'ayant été occupés qu'une partie de l'année à cause d'un arrêt de travail. Enfin, le travail à temps partiel une partie de l'année représentait 13,8 % des travailleurs et le travail à temps partiel toute l'année, à peine 7,7 %.

Si l'on compare les RMR et les régions hors RMR, la différence la plus importante est que les travailleurs des régions hors RMR étaient plus susceptibles de travailler à temps plein une partie de l'année et moins susceptibles de travailler à temps plein toute l'année, situation qui est peut-être le reflet d'un travail plus saisonnier dans ces régions.

Le fait peut-être le plus intéressant, lorsqu'on examine le tableau 3.3, est que les travailleurs étaient moins susceptibles d'être occupés à temps plein une partie l'année en 2000 qu'ils ne l'étaient en 1980. Dans les RMR ainsi que dans les régions hors RMR, plus de 6 % de travailleurs ont travaillé à temps plein une partie de l'année. Environ la moitié de ceux-ci ont pris un travail à temps partiel toute l'année et l'autre moitié, un travail à temps plein toute l'année. Le changement le plus prononcé est celui observé chez les femmes, où une proportion plus forte est passée au travail à temps plein toute l'année.

Le tableau 3.4 donne la part de travailleurs des RMR occupés à temps plein toute l'année en 1980, 1990 et 2000. La part de travailleurs entrant dans cette catégorie variait d'un sommet de 59,5 % à Ottawa–Hull, Oshawa et Kitchener à un creux de 49,4 % à Sudbury et de 49,8 % à Abbotsford.

Dans presque toutes les RMR, la part de travailleurs occupés à temps plein toute l'année a augmenté de 1980 à 2000. Elle s'est accrue de 13,4 points à Windsor, de 8,2 points à Oshawa, de 6,8 points à Calgary et de 6,4 points à St. Catharines–Niagara. Dans huit autres RMR, elle a augmenté de plus de 4 points et dans neuf autres, de plus de 2 points. La part des hommes travaillant à temps plein toute l'année a augmenté dans la plupart des RMR et celle des femmes, dans toutes les RMR.

Tableau 3.1 : Pourcentage de travailleurs occupés principalement à temps plein, 1980, 1990 et 2000[a]

	Femmes (%)				Hommes (%)				Hommes et femmes confondus (%)			
	1980	1990	2000	2000 moins 1980	1980	1990	2000	2000 moins 1980	1980	1990	2000	2000 moins 1980
St. John's	75,1	75,3	75,0	-0,1	89,5	88,8	85,2	-4,3	83,2	82,4	80,2	-3,0
Halifax	71,4	71,8	71,5	0,1	88,8	88,0	85,3	-3,5	81,4	80,5	78,6	-2,8
Saint John	68,1	68,8	70,3	2,2	87,8	87,9	86,2	-1,6	79,7	79,2	78,5	-1,2
Chicoutimi–Jonquière	69,2	65,7	64,8	-4,4	89,9	88,1	86,5	-3,4	82,5	78,9	77,1	-5,4
Québec	75,1	71,3	71,9	-3,2	89,3	87,6	85,6	-3,7	83,3	80,1	79,1	-4,2
Sherbrooke	71,7	67,5	70,0	-1,7	88,2	86,8	85,3	-2,9	80,6	77,6	78,0	-2,6
Trois-Rivières	70,7	65,3	65,8	-4,9	88,4	88,9	85,5	-2,9	81,1	78,5	76,5	-4,6
Montréal	75,9	74,8	73,7	-2,2	90,5	88,6	85,9	-4,6	84,3	82,3	80,1	-4,2
Ottawa–Hull	73,6	74,7	74,1	0,5	88,6	87,6	84,9	-3,7	81,9	81,5	79,7	-2,2
Kingston	66,2	67,3	65,7	-0,5	88,9	86,3	82,9	-6,0	79,8	77,5	74,8	-5,0
Oshawa	67,1	69,7	69,7	2,6	91,2	89,3	86,9	-4,3	81,2	80,4	78,8	-2,4
Toronto	74,6	76,0	74,1	-0,5	89,5	88,6	85,9	-3,6	82,8	82,7	80,2	-2,6
Hamilton	64,2	67,1	67,4	3,2	89,8	87,7	85,6	-4,2	79,0	78,2	76,9	-2,1
St. Catharines–Niagara	60,8	63,2	65,1	4,3	88,8	87,5	84,4	-4,4	77,3	76,3	75,2	-2,1
Kitchener	66,1	68,3	68,8	2,7	88,7	87,1	86,8	-1,9	78,9	78,4	78,3	-0,6
London	66,9	67,9	66,4	-0,5	87,7	86,2	83,3	-4,4	78,3	77,4	75,1	-3,2
Windsor	65,2	66,2	67,4	2,2	87,1	85,6	86,1	-1,0	77,9	76,9	77,5	-0,4
Sudbury	63,0	65,2	65,6	2,6	89,9	86,6	83,2	-6,7	79,2	76,9	74,7	-4,5
Thunder Bay	61,1	62,6	61,3	0,2	89,5	86,3	82,6	-6,9	77,7	75,5	72,5	-5,2
Winnipeg	68,3	69,7	69,9	1,6	88,7	87,0	85,0	-3,7	79,5	78,9	77,8	-1,7
Regina	68,1	69,3	68,9	0,8	88,5	86,2	82,8	-5,7	79,4	78,1	75,9	-3,5
Saskatoon	67,9	65,9	65,9	-2,0	89,1	86,5	84,7	-4,4	79,4	76,6	75,5	-3,9
Calgary	71,2	71,7	70,0	-1,2	90,9	88,5	86,7	-4,2	82,5	80,7	78,9	-3,6
Edmonton	70,4	70,1	67,8	-2,6	90,6	88,1	86,6	-4,0	81,8	79,8	77,8	-4,0
Abbotsford	57,6	61,8	60,9	3,3	87,9	88,2	84,4	-3,5	75,5	76,5	73,3	-2,2
Vancouver	67,4	70,4	67,9	0,5	87,7	87,1	83,2	-4,5	78,9	79,4	75,9	-3,0
Victoria	63,0	66,5	64,9	1,9	86,9	85,9	80,9	-6,0	76,4	76,8	73,0	-3,4
Ensemble des RMR	71,4	72,0	70,9	-0,5	89,4	87,9	85,4	-4,0	81,6	80,5	78,5	-3,1
Régions hors RMR	66,4	68,0	67,4	1,0	88,9	88,2	85,5	-3,4	80,2	79,4	77,2	-3,0
Ensemble du Canada	69,4	70,5	69,6	0,2	89,2	88,0	85,4	-3,8	81,0	80,1	78,0	-3,0

a : Comprend la population de 15 ans et plus dont le nombre de semaines de travail était positif pour l'année de référence. Sont exclus les résidents non permanents et les personnes vivant en établissement institutionnel. Reflète le travail durant l'année qui a précédé le recensement.

Source : Recensements du Canada, 1981, 1991 et 2001.

Tableau 3.2 : Pourcentage de travailleurs occupés toute l'année[a], 1980, 1990 et 2000[b]

	Femmes (%)				Hommes (%)				Hommes et femmes confondus (%)			
	1980	1990	2000	2000 moins 1980	1980	1990	2000	2000 moins 1980	1980	1990	2000	2000 moins 1980
St. John's	51,7	55,4	62,7	11,0	60,1	61,1	62,9	2,8	56,4	58,4	62,8	6,4
Halifax	52,5	60,4	62,8	10,3	64,8	68,1	67,5	2,7	59,6	64,6	65,2	5,6
Saint John	51,6	57,7	61,4	9,8	62,0	64,7	63,4	1,4	57,7	61,5	62,4	4,7
Chicoutimi–Jonquière	47,7	51,5	55,6	7,9	60,5	63,6	62,6	2,1	55,9	58,6	59,5	3,6
Québec	53,2	58,6	61,0	7,8	62,9	65,4	64,9	2,0	58,9	62,3	63,1	4,2
Sherbrooke	50,4	53,6	58,2	7,8	58,8	58,9	61,8	3,0	54,9	56,4	60,0	5,1
Trois-Rivières	45,4	54,0	56,8	11,4	58,9	60,2	61,9	3,0	53,4	57,5	59,5	6,1
Montréal	52,4	58,4	60,1	7,7	63,2	64,8	65,3	2,1	58,6	61,8	62,8	4,2
Ottawa–Hull	55,3	62,1	64,2	8,9	67,7	68,8	69,1	1,4	62,1	65,6	66,8	4,7
Kingston	51,8	59,9	61,4	9,6	62,4	66,3	65,0	2,6	58,1	63,3	63,3	5,2
Oshawa	49,5	60,7	63,3	13,8	62,4	69,6	71,7	9,3	57,0	65,5	67,7	10,7
Toronto	56,0	62,9	61,9	5,9	66,1	67,8	67,9	1,8	61,6	65,5	65,1	3,5
Hamilton	52,2	60,8	63,7	11,5	65,7	64,4	70,1	4,4	60,1	62,8	67,1	7,0
St. Catharines–Niagara	45,5	54,4	61,1	15,6	60,5	62,8	67,2	6,7	54,4	59,0	64,3	9,9
Kitchener	53,4	61,5	64,4	11,0	67,1	67,5	72,3	5,2	61,2	64,7	68,5	7,3
London	53,1	61,2	63,3	10,2	64,1	67,2	68,3	4,2	59,2	64,3	65,9	6,7
Windsor	51,0	59,5	64,0	13,0	52,5	63,3	70,8	18,3	51,9	61,6	67,7	15,8
Sudbury	45,2	53,4	58,4	13,2	61,3	61,8	59,8	-1,5	54,9	58,0	59,1	4,2
Thunder Bay	46,6	56,5	60,2	13,6	57,2	57,0	62,3	5,1	52,8	56,8	61,3	8,5
Winnipeg	51,1	59,9	64,4	13,3	64,2	65,8	68,8	4,6	58,3	63,0	66,7	8,4
Regina	51,2	60,5	64,7	13,5	63,4	65,6	67,5	4,1	57,9	63,2	66,1	8,2
Saskatoon	46,7	56,1	59,6	12,9	60,0	62,7	65,8	5,8	53,9	59,5	62,8	8,9
Calgary	47,0	56,7	59,7	12,7	58,8	64,2	66,3	7,5	53,8	60,7	63,2	9,4
Edmonton	48,4	56,1	59,2	10,8	58,8	62,3	64,3	5,5	54,3	59,4	61,9	7,6
Abbotsford	41,6	48,1	55,1	13,5	59,5	60,0	63,5	4,0	52,2	54,7	59,6	7,4
Vancouver	49,0	55,4	57,2	8,2	58,9	61,7	62,4	3,5	54,6	58,8	59,9	5,3
Victoria	47,0	54,4	58,2	11,2	58,5	61,4	62,4	3,9	53,5	58,1	60,3	6,8
Ensemble des RMR	52,0	59,1	61,0	9,0	62,9	65,2	66,4	3,5	58,2	62,4	63,8	5,6
Régions hors RMR	43,8	51,3	55,9	12,1	55,9	56,4	58,7	2,8	51,2	54,2	57,4	6,2
Ensemble du Canada	48,8	56,2	59,1	10,3	59,9	61,6	63,4	3,5	55,3	59,2	61,4	6,1

a : Au moins 49 semaines d'emploi durant l'année de référence.
b : Comprend la population de 15 ans et plus dont le nombre de semaines de travail était positif pour l'année de référence. Sont exclus les résidents non permanents et les personnes vivant en établissement institutionnel. Reflète le travail durant l'année qui a précédé le recensement.
Source : Recensements du Canada, 1981, 1991 et 2001.

Tableau 3.3 : Pourcentage de travailleurs selon le travail[a], 1980, 1990, 2000[b]

	Temps plein toute l'année		Temps partiel toute l'année		Temps plein une partie de l'année		Temps partiel une partie de l'année	
	2000	2000 moins 1980	2000	2000 moins 1980	2000	2000 moins 1980	2000	2000 moins 1980
RMR	56,1	3,3	7,7	2,3	22,4	-6,4	13,8	0,8
Région hors RMR	49,5	3,6	7,9	2,6	27,7	-6,6	14,9	0,4
Ensemble du Canada	53,6	3,7	7,8	2,4	24,4	-6,7	14,2	0,6
Femmes								
RMR	49,7	6,5	11,3	2,5	21,2	-7,0	17,8	-2,0
Région hors RMR	43,4	9,1	12,5	2,9	24,0	-8,1	20,1	-4,0
Ensemble du Canada	47,4	7,7	11,7	2,6	22,2	-7,5	18,6	-2,8
Hommes								
RMR	61,9	1,7	4,5	1,8	23,4	-5,8	10,2	2,3
Région hors RMR	54,7	1,5	4,0	1,4	30,8	-4,9	10,5	2,1
Ensemble du Canada	59,1	2,0	4,3	1,6	26,3	-5,7	10,3	2,2

a : Temps plein toute l'année : Au moins 49 semaines d'emploi durant l'année de référence et a travaillé principalement à temps plein.
Temps partiel toute l'année : Au moins 49 semaines d'emploi durant l'année de référence et a travaillé principalement à temps partiel.
Temps plein une partie de l'année : 48 semaines ou moins d'emploi durant l'année de référence et a travaillé principalement à temps plein.
Temps partiel une partie de l'année : 48 semaines ou moins d'emploi durant l'année de référence et a travaillé principalement à temps partiel.

b : Comprend la population de 15 ans et plus dont le nombre de semaines de travail était positif pour l'année de référence. Sont exclus les résidents non permanents et les personnes vivant en établissement institutionnel. Reflète le travail durant l'année qui a précédé le recensement.

Source : Recensements du Canada, 1981, 1991 et 2001.

Tableau 3.4 : Pourcentage de travailleurs occupés toute l'année et à temps plein, 1980, 1990 et 2000[a]

	Femmes (%)				Hommes (%)				Hommes et femmes confondus (%)			
	1980	1990	2000	2000 moins 1980	1980	1990	2000	2000 moins 1980	1980	1990	2000	2000 moins 1980
St. John's	44,4	47,2	53,2	8,8	58,1	58,4	58,7	0,6	52,2	53,1	56,0	3,8
Halifax	43,7	49,5	51,2	7,5	61,8	64,4	62,8	1,0	54,2	57,6	57,2	3,0
Saint John	41,5	45,5	49,6	8,1	58,5	61,5	59,0	0,5	51,5	54,2	54,4	2,9
Chicoutimi–Jonquière	39,2	40,1	42,0	2,8	57,9	60,5	58,2	0,3	51,2	52,1	51,2	0,0
Québec	45,4	47,3	49,5	4,1	60,2	61,6	60,2	0,0	54,0	55,1	55,1	1,1
Sherbrooke	41,2	41,0	46,1	4,9	55,6	55,1	56,9	1,3	49,0	48,4	51,7	2,7
Trois-Rivières	37,1	40,5	43,5	6,4	56,1	57,1	57,2	1,1	48,3	49,8	51,0	2,7
Montréal	45,0	49,0	50,0	5,0	60,6	61,4	60,8	0,2	54,0	55,7	55,7	1,7
Ottawa–Hull	47,4	52,8	54,4	7,0	64,5	65,1	64,3	-0,2	56,9	59,3	59,5	2,6
Kingston	41,1	46,8	46,9	5,8	59,5	62,0	59,5	0,0	52,1	54,9	53,6	1,5
Oshawa	39,0	48,3	50,4	11,4	60,1	66,3	67,5	7,4	51,3	58,1	59,5	8,2
Toronto	47,9	53,7	52,5	4,6	63,3	64,6	63,9	0,6	56,4	59,5	58,4	2,0
Hamilton	40,1	47,0	49,3	9,2	63,0	60,7	65,4	2,4	53,4	54,4	57,7	4,3
St. Catharines–Niagara	33,5	40,3	45,7	12,2	57,8	59,5	61,9	4,1	47,8	50,7	54,2	6,4
Kitchener	40,9	47,8	50,5	9,6	63,4	63,3	67,7	4,3	53,6	56,1	59,5	5,9
London	42,0	47,9	48,6	6,6	60,6	62,5	62,7	2,1	52,2	55,5	55,9	3,7
Windsor	39,4	45,1	49,6	10,2	49,1	58,3	65,9	16,8	45,0	52,4	58,4	13,4
Sudbury	34,9	41,6	44,1	9,2	59,1	58,3	54,3	-4,8	49,5	50,7	49,4	-0,1
Thunder Bay	34,4	41,8	43,8	9,4	54,9	52,9	56,6	1,7	46,4	47,8	50,5	4,1
Winnipeg	41,4	47,7	51,8	10,4	61,4	61,7	63,8	2,4	52,4	55,1	58,1	5,7
Regina	42,1	48,5	51,2	9,1	60,4	61,5	61,9	1,5	52,2	55,3	56,6	4,4
Saskatoon	37,8	43,5	45,8	8,0	57,6	58,9	61,0	3,4	48,6	51,5	53,5	4,9
Calgary	39,2	46,6	48,8	9,6	56,8	61,3	62,6	5,8	49,3	54,5	56,1	6,8
Edmonton	39,8	45,4	46,7	6,9	56,7	59,3	60,4	3,7	49,3	52,9	54,0	4,7
Abbotsford	29,9	35,5	39,6	9,7	56,7	57,4	58,8	2,1	45,7	47,7	49,8	4,1
Vancouver	39,3	45,2	45,6	6,3	55,9	58,5	57,7	1,8	48,7	52,4	51,9	3,2
Victoria	35,9	42,8	44,7	8,8	55,0	57,8	56,3	1,3	46,6	50,8	50,6	4,0
Ensemble des RMR	43,2	48,6	49,7	6,5	60,2	61,7	61,9	1,7	52,8	55,6	56,1	3,3
Régions hors RMR	34,3	40,1	43,4	9,1	53,2	53,5	54,7	1,5	45,9	47,7	49,5	3,6
Ensemble du Canada	39,7	45,4	47,4	7,7	57,1	58,4	59,1	2,0	49,9	52,5	53,6	3,7

a : Comprend la population de 15 ans et plus dont le nombre de semaines de travail était positif pour l'année de référence. Sont exclus les résidents non permanents et les personnes vivant en établissement institutionnel. Reflète le travail durant l'année qui a précédé le recensement.

Source : Recensements du Canada, 1981, 1991 et 2001.

Chapitre 4

Gains

Le présent chapitre traite des gains et de leur croissance dans les RMR[15]. Les données examinées sont celles sur les gains annuels provenant du recensement. Il est courant, quand on étudie les gains annuels, d'examiner uniquement ceux des travailleurs occupés à temps plein toute l'année afin d'éviter que les travailleurs occupés une partie de l'année seulement ou à temps partiel n'introduisent un biais par défaut dans les gains annuels. Sauf indication contraire, nous adoptons cette pratique ici. Un travailleur à temps plein toute l'année est une personne qui habituellement a travaillé au moins 30 heures par semaine pendant au moins 49 semaines durant l'année de référence du recensement.

À la présente section, nous étudions les gains en fonction de leur répartition, en examinant d'abord les gains médians, puis les gains aux 10^{e} et 90^{e} percentiles, pour l'ensemble de la population, ainsi que pour les hommes et les femmes séparément. Ensuite, nous établissons le profil des gains chez les jeunes travailleurs, ainsi que les travailleurs dont le niveau d'études est élevé ou faible. Un aspect que nous n'examinons pas est celui des gains des immigrants, qui est le sujet d'une autre étude en profondeur. Le lecteur que la question intéresse est invité à consulter le troisième numéro de la série *Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement* intitulé « Les immigrants dans les régions métropolitaines de recensement au Canada » (Schellenberg 2004).

4.1 La croissance des gains d'emploi a varié d'une RMR à l'autre

En 2000, le travailleur à temps plein toute l'année médian résidant dans une RMR gagnait 38 000 $, mais les gains annuels médians variaient sensiblement d'une RMR à l'autre, allant d'un sommet de 42 200 $ par année à Oshawa à un creux de 30 400 $ à Sherbrooke (tableau 4.1). Dans les régions hors RMR, les gains annuels médians étaient de 32 000 $.

De 1980 à 2000, toutes RMR confondues, les gains réels médians des travailleurs à temps plein toute l'année sont demeurés constants. Cependant, leur croissance a varié selon la RMR. La croissance la plus forte des gains médians des travailleurs à temps plein toute l'année a eu lieu à Kitchener (7,3 %), à Ottawa–Hull (6,2 %) et à Toronto (5,2 %). Ces gains ont en outre augmenté de 1 % à 5 % dans quatre RMR. Parallèlement, ils ont baissé dans de nombreuses RMR et ont diminué encore plus rapidement à Sherbrooke, St. Catharines–Niagara, Sudbury, Saskatoon et Abbotsford que dans les régions hors RMR. Dans ces dernières, les gains médians ont baissé de 7,7 %.

La variation des gains observée de 1980 à 2000 diffère selon la région. Les gains médians ont diminué dans toutes les RMR du Québec, dans les RMR du Nord de l'Ontario (les tendances étaient mixtes dans le reste de la province) et dans toutes les RMR situées à l'ouest de l'Ontario. Alors qu'en 1980, les RMR de l'Alberta étaient celles où les gains médians étaient les plus élevés, suivies par celles de la Colombie-Britannique et de l'Ontario, en 2000, c'est en Ontario qu'on observait les gains les plus élevés. De 1980

15. Les gains englobent les traitements, les salaires et les gains tirés d'un emploi autonome. À la présente section, les gains sont convertis des dollars nominaux (ou courants) aux dollars réels (ou constants) de 2000 au moyen de l'indice des prix à la consommation (IPC), en se servant des IPC propres aux RMR lorsqu'ils existent et des IPC provinciaux autrement. Par conséquent, les variations des gains présentées ici reflètent les variations réelles de pouvoir d'achat dans les RMR. Cependant, les chiffres ne sont pas corrigés pour les différences de pouvoir d'achat entre RMR. Le lecteur devrait noter qu'il n'est pas tenu compte à la présente section des différences de coût de la vie entre les RMR et les régions hors RMR.

à 2000, les gains des résidents des RMR du Manitoba et de la Saskatchewan sont devenus plus faibles que ceux des RMR de la région atlantique.

Au cours des deux dernières décennies, les gains des femmes travaillant à temps plein toute l'année ont augmenté considérablement dans la plupart des RMR. Dans sept d'entres elles, ils ont augmenté de plus de 20 %. Par contre, les gains réels des hommes ont diminué dans presque toutes les RMR et n'ont augmenté sensiblement qu'à Chicoutimi–Jonquière, à Windsor, à Oshawa et à Kitchener (tableau 4.2).

4.2 Les gains d'emploi ont diminué chez les travailleurs à faible revenu et ont augmenté chez les travailleurs à revenu élevé dans la plupart des RMR

Alors que les gains médians des travailleurs à temps plein toute l'année ont augmenté dans certaines RMR et diminué dans d'autres, les gains évalués au 10e percentile ont baissé dans toutes les RMR (tableau 4.3). Dans nombre de RMR, ce recul a été assez important, les gains au 10e percentile ayant diminué d'au moins 20 % dans 15 d'entre elles. Une baisse de cet ordre représente typiquement une réduction de 3 000 $ à 4 000 $ pour un montant annuel total des gains inférieur à 20 000 $. En fait, au 10e percentile, les gains ont diminué d'au moins 15 % dans toutes les RMR, sauf Kitchener, London et Windsor. Ce déclin est survenu en grande partie au cours des années 1980, les gains au 10e percentile étant demeurés stables dans la plupart des RMR durant les années 1990.

Contrairement à la chute des gains à l'extrémité inférieure de la courbe de répartition, les gains des travailleurs situés à l'extrémité supérieure de cette courbe ont augmenté dans la plupart des RMR au cours de la période. De 1980 à 2000, au 90e percentile, les gains ont augmenté de plus de 15 % à Oshawa, Kitchener, Saint John, Toronto et Windsor, et de plus de 10 % dans quatre autres RMR. Durant la même période, ils n'ont diminué que dans quatre RMR, à savoir Québec, Sherbrooke, Saskatoon et Abbotsford.

Les gains des travailleurs faiblement rémunérés ont diminué quel que soit le sexe, mais le recul a été plus prononcé chez les hommes (tableau 4.4). Dans les RMR, de 1980 à 2000, les gains des travailleurs à temps plein toute l'année situés au 10e percentile des gains annuels ont diminué de 14,2 % chez les femmes et de 26,7 % chez les hommes. Cette variation correspond à une perte de 2 100 $ chez les femmes et de 5 800 $ chez les hommes. L'importance de la contraction des gains diminue de façon monotone lorsque l'on se déplace vers les percentiles de gains élevés. Donc, les gains des hommes et des femmes situés au 25e percentile ont varié nettement moins, et ceux des travailleurs situés au 75e percentile ou plus haut ont augmenté. Au 90e percentile, les gains annuels se sont accrus de 27,8 % (13 400 $) chez les femmes et de 10,7 % (8 200 $) chez les hommes. Les gains mesurés au 10e percentile ont diminué davantage dans les régions hors RMR que dans les RMR et les mêmes mesures au 90e percentile ont augmenté moins[16].

4.3 L'écart des gains entre les jeunes travailleurs et les travailleurs plus âgés s'est accentué dans toutes les RMR

Un important fait nouveau sur le marché du travail qui a suscité une certaine attention ces dernières années est l'accroissement de l'écart entre les gains des jeunes et des travailleurs plus âgés. Une étude antérieure a révélé une diminution importante des gains des jeunes travailleurs (et des jeunes hommes en particulier) qui a débuté dans les années 1980 et a persisté jusqu'au début des années 2000. La question qui se pose est celle de savoir si la diminution des gains relatifs des jeunes travailleurs est la même dans toutes les RMR.

16. D'une certaine façon, si on examine uniquement les travailleurs à temps plein toute l'année, on a tendance à sous-estimer l'importance du déclin à l'extrémité inférieure de la répartition des gains, puisqu'on exclut les travailleurs occupés une partie de l'année seulement et les travailleurs à temps partiel. Si l'on ajoute ces deux catégories de travailleurs dans l'analyse et que l'on examine les gains hebdomadaires plutôt qu'annuels, les résultats à l'extrémité supérieure de la distribution ne varient pour ainsi dire pas, mais ceux au 10e percentile baissent encore plus.

Le tableau 4.5 présente les gains annuels médians des travailleurs à temps plein toute l'année appartenant aux groupes des 25 à 34 ans et des 45 à 54 ans. Les gains annuels en dollars constants des personnes de 25 à 34 ans ont diminué de 12 %, pour passer de 38 000 $ en 1980 à 33 500$ en 2000. Au cours de la même période, ceux des travailleurs de 45 à 54 ans n'ont fléchi que de 1,4 %.

La diminution des gains annuels des jeunes travailleurs semble concentrée davantage dans les régions hors RMR, où les gains des personnes de 25 à 34 ans ont baissé de 18,5 % comparativement à 9,2 % seulement pour les personnes de ce groupe d'âge vivant dans les RMR. Pour les travailleurs de 45 à 54 ans, les variations des gains ont été similaires dans les RMR et les régions hors RMR.

Cependant, les gains des jeunes travailleurs se sont détériorés davantage dans certaines RMR que dans d'autres. Dans au moins huit RMR (Regina, St. Catharines–Niagara, Trois-Rivières, Québec, Saskatoon, Abbotsford, Chicoutimi–Jonquière et Sudbury), les gains des jeunes ont diminué plus que dans le secteur hors RMR.

Tout comme la baisse des taux d'emploi, la diminution des gains des jeunes est imputable en grande partie à la baisse des gains des hommes, surtout dans les RMR. Dans ces dernières, les gains des jeunes hommes ont diminué de 12,0 %, alors que ceux des jeunes femmes ont affiché une très légère hausse de 0,4 % (tableau 4.6). Dans le cas d'autres mesures, nous avons noté des variations importantes de la réduction des gains chez les jeunes hommes selon la RMR. Dans huit RMR (St. Catharines–Niagara, Winnipeg, Québec, Abbotsford, Saskatoon, Trois-Rivières, St. John's et Regina), les gains des jeunes hommes ont baissé de plus de 20 %, à Kitchener, ils ont diminué de moins de 5 %, alors qu'à Windsor, ils ont légèrement augmenté. La variation des gains des jeunes femmes a également été fort hétérogène, ayant augmenté de plus de 10 % à Oshawa et à Kitchener, mais diminué de plus de 10 % à Chicoutimi–Jonquière, Québec et Sherbrooke.

Les gains des jeunes femmes ont également diminué de 8,4 % dans les régions hors RMR. Chez les jeunes hommes, le fléchissement a été à peu près le même hors RMR et dans les RMR. Ensemble, ces faits permettent de conclure que la diminution plus rapide des gains dans les régions hors RMR mentionnée plus haut est due à la baisse relative des gains des jeunes femmes dans ces régions.

4.4 L'écart des gains entre les travailleurs ayant un niveau d'études élevé et ceux ayant un faible niveau d'études ne s'est pas accru dans les RMR

Comment diffèrent les gains des travailleurs dont le niveau d'études est élevé ou faible? Dans le contexte économique actuel axé sur la technologie, on pourrait imaginer que la demande de travailleurs hautement qualifiés fasse augmenter les gains des diplômés universitaires relativement à d'autres travailleurs ayant fait moins d'études. Parallèlement, la baisse des taux de syndicalisation et la diminution de l'importance des secteurs de la fabrication et des ressources pourraient entraîner une baisse des salaires des travailleurs ayant fait peu d'études qui auraient normalement occupé ce gendre d'emploi. Plusieurs études portant sur ces questions depuis quelques années ont montré qu'en fait, les gains relatifs des travailleurs dont le niveau d'études est élevé et de ceux dont il est faible sont demeurés étonnamment stables au cours des dernières décennies. Les auteurs de certaines de ces études soutiennent que la situation est vraisemblablement due au maintien de l'équilibre entre l'offre et la demande à mesure qu'une offre croissante de travailleurs hautement qualifiés compense une demande croissante de travailleurs de ce type (et, de la même façon, qu'une demande décroissante de travailleurs peu qualifiés est compensée par une diminution de l'offre)[17].

17. Voir, par exemple, « Tendances des salaires relatifs des personnes très scolarisées dans une économie du savoir », R. Morissette, Y. Ostrovsky et G. Picot, Statistique Canada, N° 11F0019MIF – N° 232 au catalogue.

Comment les gains des travailleurs dont le niveau d'études est élevé et de ceux dont il est faible ont-ils évolué dans les RMR? Le tableau 4.7 montre les gains annuels médians des travailleurs à temps plein toute l'année selon qu'ils sont titulaires d'un diplôme universitaire ou (au plus) d'un diplôme d'études secondaires. Ce tableau permet de dégager un certain nombre de faits intéressants. Premièrement, en 2000, les diplômés universitaires vivant dans les RMR ont gagné, en moyenne, 1,73 fois le salaire des diplômés du secondaire, ce qui représentait 22 000 $ de gains annuels supplémentaires cette année-là. Néanmoins, cette prime différait considérablement selon la RMR, variant de 1,41 à Thunder Bay et 1,49 à Oshawa et Windsor à plus de 1,8 à St. John's, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa–Hull et Calgary.

Deuxièmement, de 1980 à 2000, les gains des travailleurs dont le niveau d'études était faible ainsi que de ceux dont il était élevé ont diminué dans presque toutes les RMR. Toutes RMR confondues, les gains d'un travailleur titulaire d'un diplôme d'études secondaires ou n'ayant pas décroché ce diplôme ont baissé de 9 % de 1980 à 2000, tandis que ceux d'un travailleur titulaire d'au moins un diplôme universitaire ont fléchi de 7,5 %. La constante des gains médians pour toutes RMR confondues observée au tableau 4.1 mérite une explication étant donné ce recul tant chez les diplômés universitaires que chez les titulaires d'un diplôme d'études secondaires. En fait, la proportion croissante de travailleurs dont le niveau d'études est plus élevé est l'élément qui a, du moins en partie, fait augmenter les gains médians. Si l'on prend Toronto comme exemple, les gains des travailleurs titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou n'ayant pas décroché ce diplôme ont baissé de 5,2 % et ceux des travailleurs titulaires d'un diplôme universitaire, de 5,8 %, mais un changement de composition de la population de Toronto en faveur des travailleurs dont le niveau d'études est plus élevé s'est traduit par une augmentation de 5,2 % des gains médians.

Enfin, une diminution de même importance des gains annuels des travailleurs dont le niveau d'études est élevé et de ceux dont il est faible signifie que la prime associée à la possession d'un diplôme universitaire est demeurée plus ou moins constante depuis 1980 dans un grand nombre de RMR. Cependant, la prime de scolarité a augmenté fortement dans certaines RMR et diminué dans d'autres. Les augmentations les plus importantes sont celles observées pour Saint John, Sudbury et Abbotsford, où la prime associée à la possession d'un diplôme universitaire s'est accrue de plus de 20 points de pourcentage. Dans chaque cas, la croissance de la prime a été sous-tendue par un effondrement important des gains des travailleurs ayant fait peu d'études qui n'a pas été compensé par un effondrement comparable des gains des diplômés universitaires. La diminution la plus importante de la prime a eu lieu à Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières, en raison de la diminution des gains annuels des diplômés universitaires, et à Kitchener où les gains des travailleurs dont le niveau d'études est faible ont augmenté moyennement, alors que ceux des diplômés universitaires ont légèrement fléchi.

Tableau 4.1 : Gains annuels moyens des travailleurs à temps plein toute l'année (dollars constants de 2000)[a]

	1980	1990	2000	Variation en pourcentage de 1980 à 2000
St. John's	32 400	34 000	34 000	4,9
Halifax	33 700	36 200	35 000	4,0
Saint John	33 600	35 000	33 000	-1,9
Chicoutimi–Jonquière	40 700	39 600	38 800	-4,8
Québec	37 500	35 400	34 900	-6,8
Sherbrooke	33 400	31 600	30 400	-8,9
Trois-Rivières	36 400	35 600	33 800	-7,2
Montréal	35 900	35 100	35 000	-2,6
Ottawa–Hull	39 600	41 800	42 000	6,2
Kingston	37 400	36 200	37 100	-0,9
Oshawa	42 100	42 300	42 200	0,4
Toronto	38 000	38 200	40 000	5,2
Hamilton	40 600	38 600	40 000	-1,6
St. Catharines–Niagara	39 800	36 200	35 800	-10,1
Kitchener	35 400	36 200	38 000	7,3
London	36 500	36 200	37 800	3,3
Windsor	41 200	38 600	42 000	1,9
Sudbury	42 300	42 300	38 600	-8,8
Thunder Bay	41 000	39 400	40 000	-2,4
Winnipeg	34 900	35 300	33 000	-5,3
Regina	37 500	36 400	35 300	-5,9
Saskatoon	37 000	34 500	33 300	-10,0
Calgary	41 000	38 900	39 000	-4,9
Edmonton	39 000	36 900	36 800	-5,7
Abbotsford	40 200	36 800	36 000	-10,5
Vancouver	40 800	37 300	39 400	-3,4
Victoria	38 100	35 400	38 000	-0,3
Ensemble des RMR	38 000	37 000	38 000	0,0
Régions hors RMR	34 700	32 700	32 000	-7,7
Ensemble du Canada	36 800	36 100	36 000	-2,1

a : Population de 15 ans et plus seulement. Les travailleurs à temps plein toute l'année sont ceux ayant travaillé au moins 49 semaines, principalement à temps plein. Les gains incluent les traitements, les salaires et les gains tirés d'un travail autonome. Les gains sont convertis des dollars courants aux dollars constants de 2000 au moyen de l'indice des prix à la consommation (IPC) en se servant des IPC propres aux RMR s'ils existent et des IPC provinciaux autrement.

Source : Recensements du Canada, 1981, 1991 et 2001.

Tableau 4.2 : Gains annuels des travailleurs à temps plein toute l'année, femmes et hommes (dollars constants de 2000)[a]

	Femmes				Hommes			
	1980	1990	2000	Variation en pourcentage de 1980 à 2000	1980	1990	2000	Variation en pourcentage de 1980 à 2000
St. John's	25 900	27 300	29 400	13,4	39 000	40 100	39 000	-0,2
Halifax	24 800	27 800	30 000	20,8	40 000	42 300	40 000	0,1
Saint John	23 600	25 300	26 700	13,3	40 200	42 200	40 000	-0,4
Chicoutimi–Jonquière	27 900	27 200	28 400	1,7	42 900	45 900	44 400	3,5
Québec	28 600	29 200	30 000	4,8	42 800	40 900	40 000	-6,6
Sherbrooke	26 200	25 600	27 000	3,1	38 200	36 300	35 000	-8,4
Trois-Rivières	24 600	25 300	27 300	10,9	41 800	42 300	40 000	-4,3
Montréal	27 900	29 100	30 000	7,4	41 100	40 000	39 000	-5,1
Ottawa–Hull	30 900	35 900	38 000	23,0	46 200	48 300	47 000	1,8
Kingston	27 000	30 200	32 000	18,7	42 500	42 300	41 000	-3,5
Oshawa	28 300	31 400	34 600	22,1	47 300	48 300	50 000	5,8
Toronto	29 000	32 500	35 000	20,6	45 000	44 500	44 000	-2,2
Hamilton	26 600	30 200	32 000	20,5	46 500	45 900	46 200	-0,6
St. Catharines–Niagara	24 300	26 600	29 000	19,1	44 300	43 500	42 000	-5,1
Kitchener	24 500	27 500	30 000	22,6	41 300	41 900	44 000	6,6
London	27 400	29 000	31 600	15,4	43 200	42 300	42 300	-2,0
Windsor	28 500	29 800	32 000	12,1	47 300	45 800	50 000	5,7
Sudbury	27 800	30 200	32 000	15,0	45 900	50 200	45 000	-2,0
Thunder Bay	26 300	29 800	32 000	21,9	46 500	45 900	45 000	-3,3
Winnipeg	25 800	28 400	28 300	9,4	41 100	40 300	37 400	-8,8
Regina	28 200	30 100	31 000	9,6	43 900	42 700	40 400	-8,0
Saskatoon	27 500	27 100	28 000	1,8	42 400	40 300	39 000	-8,1
Calgary	29 800	31 800	32 000	7,5	48 700	45 800	43 700	-10,3
Edmonton	28 400	29 500	30 000	5,7	46 600	43 000	42 200	-9,4
Abbotsford	27 900	28 400	30 000	7,3	44 700	42 900	40 000	-10,5
Vancouver	30 200	30 900	35 000	15,7	47 200	44 400	43 000	-8,9
Victoria	29 600	29 300	34 700	17,2	44 500	41 400	41 600	-6,5
Ensemble des RMR	28 100	30 300	32 000	13,8	44 100	43 200	42 000	-4,7
Régions hors RMR	25 000	24 500	26 600	6,1	39 000	37 700	37 800	-2,9
Ensemble du Canada	27 100	29 100	30 000	10,8	42 700	41 800	40 000	-6,4

a : Population de 15 ans et plus seulement. Les travailleurs à temps plein toute l'année sont ceux ayant travaillé au moins 49 semaines, principalement à temps plein. Les gains incluent les traitements, les salaires et les gains tirés d'un travail autonome. Les gains sont convertis des dollars courants aux dollars constants de 2000 au moyen de l'indice des prix à la consommation (IPC) en se servant des IPC propres aux RMR s'ils existent et des IPC provinciaux autrement.

Source : Recensements du Canada, 1981, 1991 et 2001.

Tableau 4.3 : Gains annuels des travailleurs à temps plein toute l'année, aux 10e et 90e percentiles (dollars constants de 2000)[a]

	10e percentile				90e percentile			
	1980	1990	2000	Variation en pourcentage de 1980 à 2000	1980	1990	2000	Variation en pourcentage de 1980 à 2000
St. John's	16 200	14 600	13 000	-19,8	62 600	65 600	68 000	8,5
Halifax	16 900	15 700	13 500	-20,0	60 800	65 200	68 700	13,0
Saint John	16 800	14 500	11 600	-31,1	59 700	63 000	70 000	17,3
Chicoutimi–Jonquière	17 100	14 500	14 500	-15,4	64 300	64 800	67 000	4,2
Québec	18 200	15 700	14 800	-18,4	68 500	64 200	65 000	-5,1
Sherbrooke	16 400	12 300	12 200	-25,5	64 300	60 400	60 000	-6,7
Trois-Rivières	16 200	12 800	12 400	-23,4	64 300	64 100	65 000	1,0
Montréal	17 300	14 500	13 600	-21,7	65 600	66 600	70 000	6,8
Ottawa–Hull	19 700	18 400	16 200	-18,1	75 000	76 900	84 000	12,0
Kingston	15 900	13 200	12 500	-21,6	64 200	66 400	70 000	9,1
Oshawa	19 300	18 100	16 300	-15,3	66 700	72 400	80 000	20,0
Toronto	18 400	17 300	15 000	-18,5	71 800	74 600	83 500	16,3
Hamilton	17 700	15 700	15 000	-15,3	66 500	70 400	75 300	13,3
St. Catharines–Niagara	15 800	13 200	13 000	-17,6	66 400	66 400	70 000	5,4
Kitchener	17 500	15 600	16 000	-8,6	62 100	66 400	74 000	19,1
London	17 000	15 000	15 000	-11,9	66 400	67 600	71 000	6,9
Windsor	16 700	14 500	15 000	-10,4	70 800	68 300	82 400	16,3
Sudbury	17 800	14 500	12 500	-29,9	66 400	72 400	74 000	11,5
Thunder Bay	18 100	14 800	15 000	-17,0	64 600	69 000	70 000	8,4
Winnipeg	17 400	14 300	13 200	-24,2	62 200	63 000	65 000	4,5
Regina	19 300	14 400	14 000	-27,4	65 200	67 000	69 000	5,8
Saskatoon	18 600	12 300	12 000	-35,5	65 500	64 100	65 000	-0,7
Calgary	20 200	15 300	14 600	-27,8	77 900	79 300	85 000	9,1
Edmonton	19 600	13 800	13 000	-33,8	72 000	67 700	74 000	2,7
Abbotsford	15 600	14 700	12 000	-23,2	66 700	66 200	65 000	-2,6
Vancouver	19 400	14 900	14 600	-25,0	72 200	73 400	76 000	5,3
Victoria	18 200	14 600	14 600	-20,2	65 300	66 300	69 000	5,6
Ensemble des RMR	18 000	15 100	14 600	-18,9	68 800	71 400	75 000	9,0
Régions hors RMR	13 000	9 100	9 200	-29,5	63 100	62 500	65 000	3,1
Ensemble du Canada	16 200	12 800	12 000	-25,7	66 600	68 100	72 000	8,0

a : Population de 15 ans et plus seulement. Les travailleurs à temps plein toute l'année sont ceux ayant travaillé au moins 49 semaines, principalement à temps plein. Les gains incluent les traitements, les salaires et les gains tirés d'un travail autonome. Les gains sont convertis des dollars courants aux dollars constants de 2000 au moyen de l'indice des prix à la consommation (IPC) en se servant des IPC propres aux RMR s'ils existent et des IPC provinciaux autrement.

Source : Recensements du Canada, 1981, 1991 et 2001.

Tableau 4.4 : Variation des gains selon le percentile, hommes et femmes, travailleurs à temps plein toute l'année[a]

	Femmes				Hommes				Hommes et femmes confondus			
	1980	1990	2000	Variation en pourcentage 1980 à 2000	1980	1990	2000	Variation en pourcentage 1980 à 2000	1980	1990	2000	Variation en pourcentage 1980 à 2000
RMR												
10e percentile	15 100	12 900	13 000	-14,2	21 800	18 200	16 000	-26,7	18 000	15 100	14 600	-18,9
25e percentile	21 600	21 800	22 000	1,8	32 400	30 200	28 000	-13,7	26 400	25 400	25 000	-5,1
Médiane	28 100	30 300	32 000	13,8	44 100	43 200	42 000	-4,7	38 000	37 000	38 000	0,0
75e percentile	37 200	41 300	45 200	21,7	58 400	60 100	60 000	2,8	51 900	52 100	55 000	6,0
90e percentile	48 400	54 300	61 800	27,8	77 200	79 400	85 400	10,7	68 800	71 400	75 000	9,0
Hors RMR												
10e percentile	10 100	7 200	7 600	-24,4	15 200	11 500	10 200	-32,5	13 000	9 100	9 200	-29,5
25e percentile	17 300	15 200	16 100	-7,0	26 500	24 300	24 000	-9,3	22 400	19 700	20 000	-10,7
Médiane	25 000	24 500	26 600	6,1	39 000	37 700	37 800	-2,9	34 700	32 700	32 000	-7,7
75e percentile	34 100	36 200	39 000	14,5	52 600	53 200	54 000	2,6	47 900	48 000	49 000	2,3
90e percentile	45 500	48 700	52 300	15,0	67 100	68 700	71 800	6,9	63 100	62 500	65 000	3,1

a : Population de 15 ans et plus seulement. Les travailleurs à temps plein toute l'année sont ceux ayant travaillé au moins 49 semaines, principalement à temps plein. Les gains incluent les traitements, les salaires et les gains tirés d'un travail autonome. Les gains sont convertis des dollars courants aux dollars constants de 2000 au moyen de l'indice des prix à la consommation (IPC) en se servant des IPC propres aux RMR s'ils existent et des IPC provinciaux autrement.

Source : Recensements du Canada, 1981, 1991 et 2001.

Tableau 4.5 : Gains selon certains groupes d'âge, travailleurs à temps plein toute l'année, 1980, 1990 et 2000[a]

	Groupe des 25 à 34 ans				Groupe des 45 à 54 ans			
	1980	1990	2000	Variation en pourcentage 1980 à 2000	1980	1990	2000	Variation en pourcentage 1980 à 2000
St. John's	34 300	31 600	30 000	-12,5	36 900	38 900	39 000	5,6
Halifax	33 700	32 800	30 500	-9,4	38 500	42 300	40 200	4,5
Saint John	35 500	31 400	30 000	-15,5	37 400	42 100	40 000	7,1
Chicoutimi–Jonquière	40 100	33 800	31 000	-22,7	44 700	44 700	48 000	7,4
Québec	37 800	31 700	30 000	-20,6	42 800	41 800	40 000	-6,6
Sherbrooke	33 700	30 200	29 100	-13,6	37 200	36 500	34 500	-7,4
Trois-Rivières	36 400	31 400	29 000	-20,4	40 000	39 900	40 000	0,0
Montréal	36 800	32 900	32 000	-12,9	39 400	38 800	39 900	1,5
Ottawa–Hull	39 600	37 400	38 000	-3,9	46 200	49 600	50 000	8,3
Kingston	36 500	33 800	33 000	-9,6	42 100	43 300	43 000	2,3
Oshawa	42 100	39 800	38 000	-9,6	46 500	48 300	50 000	7,6
Toronto	38 200	36 500	37 000	-3,2	42 200	42 100	43 000	1,9
Hamilton	40 500	36 200	36 000	-11,1	44 300	43 500	46 000	3,9
St. Catharines–Niagara	39 800	33 800	32 000	-19,7	44 300	42 300	41 000	-7,5
Kitchener	36 000	35 000	36 000	0,0	39 800	39 300	41 100	3,2
London	36 600	34 000	34 000	-7,1	41 200	41 400	42 500	3,0
Windsor	41 200	36 200	40 000	-2,9	45 400	45 900	50 000	10,2
Sudbury	42 100	36 200	32 000	-23,9	44 900	50 800	46 400	3,4
Thunder Bay	41 600	37 000	34 000	-18,2	45 200	45 600	45 000	-0,4
Winnipeg	36 000	32 800	30 000	-16,6	39 200	40 300	39 000	-0,6
Regina	39 200	35 100	31 500	-19,6	41 400	41 400	42 700	3,2
Saskatoon	38 200	33 200	30 000	-21,5	42 400	41 100	40 000	-5,8
Calgary	42 800	38 200	36 000	-15,9	47 600	44 500	45 000	-5,5
Edmonton	40 700	35 400	34 000	-16,4	46 300	42 900	42 600	-8,0
Abbotsford	41 400	36 800	32 100	-22,4	42 400	43 300	42 000	-0,8
Vancouver	40 800	36 700	36 000	-11,7	45 700	44 400	44 000	-3,7
Victoria	38 100	32 100	33 000	-13,4	42 400	42 700	42 200	-0,3
Ensemble des RMR	38 500	35 900	35 000	-9,2	42 700	42 400	42 000	-1.6
Régions hors RMR	36 800	31 600	30 000	-18,5	36 800	36 500	37 100	0,8
Ensemble du Canada	38 000	34 500	33 500	-12,0	42 400	40 500	40 000	-1,4

a : Les travailleurs à temps plein toute l'année sont ceux ayant travaillé au moins 49 semaines, principalement à temps plein. Les gains incluent les traitements, les salaires et les gains tirés d'un travail autonome. Les gains sont convertis des dollars courants aux dollars constants de 2000 au moyen de l'indice des prix à la consommation (IPC) en se servant des IPC propres aux RMR s'ils existent et des IPC provinciaux autrement.

Source : Recensements du Canada, 1981, 1991 et 2001.

Tableau 4.6 : Gains des hommes et femmes de 25 à 34 ans, travailleurs à temps plein toute l'année, 1980, 1990 et 2000[a]

	Hommes				Femmes			
	1980	1990	2000	Variation en pourcentage 1980 à 2000	1980	1990	2000	Variation en pourcentage 1980 à 2000
St.John's	38 900	36 400	30 500	-21,6	27 000	27 900	28 000	3,7
Halifax	37 900	37 500	35 000	-7,6	26 400	27 200	28 000	6,0
Saint John	40 400	36 200	32 600	-19,4	25 300	25 300	26 300	4,1
Chicoutimi–Jonquière	42 900	39 900	35 000	-18,4	30 700	24 200	23 300	-24,0
Québec	41 400	36 500	33 000	-20,3	32 100	28 000	27 000	-15,9
Sherbrooke	36 800	33 300	31 900	-13,2	28 000	25 400	25 000	-10,7
Trois-Rivières	40 700	37 500	32 000	-21,4	27 000	24 300	25 000	-7,5
Montréal	41 100	36 300	35 000	-14,8	30 300	29 100	30 000	-0,9
Ottawa–Hull	44 000	41 000	40 000	-9,0	33 000	34 700	35 000	6,2
Kingston	40 700	37 400	36 000	-11,6	27 400	29 000	30 000	9,3
Oshawa	46 500	45 900	40 000	-13,9	30 000	32 600	33 300	10,7
Toronto	44 500	41 300	40 000	-10,0	31 500	33 700	34 500	9,5
Hamilton	44 700	42 300	40 000	-10,6	29 200	31 400	31 000	6,3
St. Catharines–Niagara	43 800	39 200	35 000	-20,1	26 600	26 600	27 100	2,2
Kitchener	40 900	38 900	40 000	-2,3	26 600	28 000	30 000	13,0
London	41 000	38 600	38 000	-7,2	29 200	29 100	30 000	2,9
Windsor	44 700	41 000	45 000	0,7	31 000	27 800	30 000	-3,2
Sudbury	44 300	41 000	36 000	-18,8	30 300	30 200	29 100	-3,9
Thunder Bay	45 200	41 000	38 000	-15,9	29 900	29 600	30 000	0,4
Winnipeg	40 100	36 700	32 000	-20,2	28 300	28 600	26 000	-8,2
Regina	44 500	38 400	34 300	-23,0	31 700	30 100	29 000	-8,5
Saskatoon	42 400	37 000	33 400	-21,4	29 700	27 600	27 000	-9,3
Calgary	48 800	42 000	40 000	-18,1	32 500	32 800	32 000	-1,4
Edmonton	46 600	39 300	38 000	-18,5	31 800	29 500	29 000	-8,8
Abbotsford	44 500	40 500	35 000	-21,3	30 500	28 200	28 600	-6,3
Vancouver	45 000	39 700	39 000	-13,4	32 200	31 100	33 000	2,6
Victoria	42 400	36 600	35 000	-17,4	31 000	29 100	31 000	0,0
Ensemble des RMR	43 200	39 100	38 000	-12,0	30 900	30 700	31 000	0,4
Régions hors RMR	40 700	36 500	35 000	-14,1	27 300	25 000	25 000	-8,4
Ensemble du Canada	42 400	38 200	36 600	-13,8	30 000	29 500	30 000	0,1

a : Population de 25 à 34 ans seulement. Les travailleurs à temps plein toute l'année sont ceux ayant travaillé au moins 49 semaines, principalement à temps plein. Les gains incluent les traitements, les salaires et les gains tirés d'un travail autonome. Les gains sont convertis des dollars courants aux dollars constants de 2000 au moyen de l'indice des prix à la consommation (IPC) en se servant des IPC propres aux RMR s'ils existent et des IPC provinciaux autrement.

Source : Recensements du Canada, 1981, 1991 et 2001.

Tableau 4.7 : Gains selon le niveau d'études, travailleurs à temps plein toute l'année, 1980, 1990 et 2000[a]

	École secondaire ou moins				Université ou plus				Université ou plus/ école secondaire ou moins			
	1980	1990	2000	Variation en pourcentage 1980 à 2000	1980	1990	2000	Variation en pourcentage 1980 à 2000	1980	1990	2000	2000 moins 1980
St. John's	28 100	27 900	26 000	-7,4	51 800	51 900	49 000	-5,5	1,84	1,86	1,88	0,04
Halifax	29 500	29 900	28 600	-3,0	48 400	49 500	48 000	-0,8	1,64	1,66	1,68	0,04
Saint John	30 100	29 100	27 000	-10,4	45 900	48 500	48 000	4,5	1,52	1,67	1,78	0,25
Chicoutimi–Jonquière	35 900	34 500	32 800	-8,7	57 900	54 400	51 000	-11,9	1,61	1,58	1,55	-0,06
Québec	31 000	30 400	29 100	-6,2	59 900	54 800	52 000	-13,2	1,93	1,80	1,79	-0,15
Sherbrooke	28 300	27 300	26 400	-6,8	57 900	50 800	49 000	-15,3	2,05	1,86	1,86	-0,19
Trois-Rivières	30 000	28 600	27 700	-7,6	57 900	51 200	50 000	-13,6	1,93	1,79	1,81	-0,12
Montréal	31 000	30 300	28 200	-9,3	56 500	50 900	50 000	-11,5	1,82	1,68	1,77	-0,05
Ottawa–Hull	33 000	34 700	32 000	-2,9	62 400	61 000	60 000	-3,9	1,89	1,76	1,88	-0,02
Kingston	33 200	31 400	31 000	-6,6	54 900	53 100	55 000	0,2	1,65	1,69	1,77	0,12
Oshawa	38 700	37 700	38 800	0,2	55 800	58 700	58 000	4,0	1,44	1,56	1,49	0,05
Toronto	33 700	33 700	32 000	-5,2	56 200	54 100	53 000	-5,8	1,67	1,61	1,66	-0,01
Hamilton	37 600	34 800	35 000	-7,0	56 300	54 300	55 000	-2,3	1,50	1,56	1,57	0,07
St. Catharines–Niagara	37 600	33 800	32 000	-14,9	57 700	56 000	50 000	-13,4	1,53	1,66	1,56	0,03
Kitchener	31 600	31 400	33 000	4,3	54 700	54 300	53 000	-3,0	1,73	1,73	1,61	-0,12
London	33 200	31 400	32 000	-3,6	53 400	51 900	52 000	-2,7	1,61	1,65	1,63	0,02
Windsor	36 900	36 200	37 000	0,3	56 800	54 300	55 000	-3,2	1,54	1,50	1,49	-0,05
Sudbury	41 200	38 600	34 000	-17,4	55 300	59 200	55 000	-0,6	1,34	1,53	1,62	0,28
Thunder Bay	38 700	36 000	35 600	-8,1	53 800	56 700	50 300	-6,4	1,39	1,58	1,41	0,02
Winnipeg	30 900	30 300	28 000	-9,5	52 300	50 700	48 000	-8,2	1,69	1,67	1,71	0,02
Regina	33 000	31 400	29 600	-10,5	56 700	54 300	52 000	-8,3	1,72	1,73	1,76	0,04
Saskatoon	33 100	29 900	28 400	-14,1	53 500	50 000	48 000	-10,2	1,62	1,67	1,69	0,07
Calgary	34 600	31 800	30 000	-13,3	58 400	59 400	56 000	-4,2	1,69	1,87	1,87	0,18
Edmonton	33 900	30 700	30 000	-11,5	54 100	53 300	50 900	-5,8	1,60	1,74	1,70	0,10
Abbotsford	38 100	34 500	32 000	-16,1	52 000	50 300	50 000	-3,8	1,36	1,46	1,56	0,20
Vancouver	36 500	33 300	32 000	-12,2	53 600	51 700	50 000	-6,8	1,47	1,55	1,56	0,09
Victoria	34 600	30 500	33 000	-3,1	52 900	52 700	51 000	-3,7	1,56	1,73	1,55	-0,01
Ensemble des RMR	33 000	31 800	30 000	-9,0	56 200	54 100	52 000	-7,5	1,70	1,70	1,73	0,03
Régions hors RMR	30 400	28 500	28 000	-8,0	52 800	51 700	50 000	-5,3	1,74	1,81	1,79	0,05
Ensemble du Canada	32 400	30 400	30 000	-7,4	54 900	53 400	51 000	-7,2	1,69	1,76	1,70	0,01

a : Population de 15 ans et plus seulement. Les travailleurs à temps plein toute l'année sont ceux ayant travaillé au moins 49 semaines, principalement à temps plein. Les gains incluent les traitements, les salaires et les gains tirés d'un travail autonome. Les gains sont convertis des dollars courants aux dollars constants de 2000 au moyen de l'indice des prix à la consommation (IPC) en se servant des IPC propres aux RMR s'ils existent et des IPC provinciaux autrement.

Source : Recensements du Canada, 1981, 1991 et 2001.

Partie 2

Activité économique dans les RMR

Chapitre 5

Structure industrielle

Le fait que la croissance de l'emploi dans le secteur des services a dépassé celle dans le secteur des biens est bien établi. Le présent chapitre décrit les changements de structure industrielle au niveau de la RMR. Notre but est de montrer quelles sont les RMR les plus ou les moins axées sur les services, dans quelles RMR les changements importants ont eu lieu et si ces changements ont abouti à une plus grande ou à une plus faible diversification industrielle[18].

5.1 Le secteur des services est relativement plus important dans les RMR que dans les régions hors RMR, mais l'importance relative de ce secteur varie beaucoup d'une RMR à l'autre

L'emploi dans le secteur des services est plus important dans les RMR que dans les régions hors RMR (tableau 5.1). En 2003, l'emploi dans le secteur des services représentait 78,1 % de l'emploi dans l'ensemble des RMR, mais 67,7 % de celui dans les régions hors RMR. Par conséquent, les industries manufacturières employaient une part nettement plus importante de travailleurs des régions hors RMR (32,3 %) que des RMR (21,9 %).

Néanmoins, ces chiffres masquent des différences importantes de répartition de l'emploi entre les secteurs des biens et des services selon la RMR. Ainsi, à Windsor, Kitchener et Abbotsford, la part de la population active occupée dans le secteur de la fabrication de biens était encore plus importante que dans les régions hors RMR. À noter que la part des travailleurs employés dans le secteur de la fabrication de biens était supérieure à la moyenne dans les petites RMR du Québec et dans les RMR du sud de l'Ontario.

Les six RMR les plus axées sur les services étaient des capitales, à savoir St. John's, Halifax, Québec, Ottawa–Hull, Regina et Victoria. Dans ces RMR, le secteur des services employait au moins 85 % de la population active. L'importance du secteur public dans ces RMR explique cette forte orientation vers les services.

18. Il existe deux façons d'examiner la structure industrielle. La première consiste à étudier la composition industrielle des emplois situés dans les RMR. La deuxième consiste à étudier les personnes qui vivent dans les RMR et à déterminer dans quelle industrie elles ont travaillé. Ces deux méthodes ne donnent pas les mêmes résultats, parce que certaines personnes ne travaillent pas dans la RMR où elles vivent. Selon les résultats du Recensement de 2001, les RMR emploient typiquement environ 3 % de travailleurs de plus qu'il n'en vit effectivement sur place. Cependant, dans certaines RMR, en particulier Oshawa, Hamilton et Abbotsford, une fraction significative de la population travaille en dehors de la RMR, probablement dans les RMR avoisinantes de Toronto et Vancouver. Néanmoins, les industries dans lesquelles sont employés les résidents peuvent être considérées comme une bonne approximation de la structure industrielle de la RMR. Par conséquent, nous examinons dans le présent chapitre la structure industrielle des RMR en nous fondant sur les industries dans lesquelles travaillent les résidents. Un rapport distinct de la série intitulée *Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement au Canada* traitera de façon plus approfondie de la question de savoir où travaillent les habitants.

5.2 Au cours des années 1990, l'importance relative du secteur des services s'est accrue dans presque toutes les RMR

Les RMR et les régions hors RMR étaient déjà très axées sur les services avant la récession de 1990-1993, mais l'orientation vers les services s'est accrue durant cette récession. En 1987, l'emploi dans le secteur des services représentait 74,5 % de celui dans les RMR et 62,1 % de celui dans les régions hors RMR (figure 5.1). En 1993, les proportions correspondantes étaient de 78,2 % et 66,1 %.

Ce passage à une économie davantage axée sur les services semble avoir été le résultat d'une perte plus importante d'emplois dans le secteur de la fabrication que dans celui des services pendant la récession (figure 5.2). Durant les années de récession, l'évolution de l'emploi dans le secteur des services pourrait être décrite comme un « ralentissement », caractérisé par un taux de croissance quasi nul de 1992 à 1993, mais sans aucune année de décroissance. Parallèlement, les pertes d'emplois dans le secteur des biens ont été considérables, le taux d'emploi ayant diminué de plus de 15 % dans les RMR et d'environ 8 % dans les régions hors RMR de 1989 à 1993. Ni dans les RMR ni dans les régions hors RMR, l'emploi dans le secteur des biens n'est retourné entièrement au niveau antérieur à la récession avant 2000. Comme le montre la figure 5.2, aussi bien dans le secteur des biens que celui des services, l'emploi a augmenté plus rapidement dans les RMR que dans les régions hors RMR. Par conséquent, cette croissance plus rapide des taux dans les secteurs des biens ainsi que des services et l'orientation favorable à l'accroissement des activités de services dans les RMR sont des facteurs qui l'un et l'autre ont aiguillonné la croissance de l'emploi dans les RMR relativement au secteur hors RMR[19].

L'emploi a augmenté plus rapidement dans le secteur des services que dans celui des biens dans toutes les RMR sauf quatre (tableau 5.2). Hamilton, Oshawa, St. Catharines–Niagara et Kitchener sont les RMR où la croissance relative de l'emploi dans le secteur des services a été la plus élevée. Dans chacune d'elles, la part de l'emploi imputable au secteur des services a augmenté de plus de 8 points de pourcentage. Ces RMR sont également celles où la concentration d'entreprises productrices de services était assez faible au début de la période[20].

De 1989 à 2003, le secteur de la fabrication de biens a connu sa croissance la plus forte dans trois RMR de l'Ouest, à savoir Calgary (47,2 %), Edmonton (43,8 %) et Abbotsford (53,1 %). À Calgary et à Abbotsford, l'emploi a augmenté dans les mêmes proportions dans les secteurs des biens et des services. À Edmonton, la croissance a été significativement plus rapide dans le secteur des biens que dans celui des services. L'emploi dans le secteur des biens a augmenté de plus 10 % à Québec (+17,7 %), Sherbrooke (+27,1 %), Ottawa–Hull (+20,1 %) et Windsor (+13,8 %). Dans les autres RMR, l'emploi dans le secteur des biens a stagné ou diminué. Le déclin le plus important de l'emploi dans le secteur des biens a eu lieu à Saint John (-26,2 %), Sudbury (-20,0 %), Hamilton (-17,6 %), Regina (-16,6 %), Chicoutimi–Jonquière (-15,4 %) et Montréal (-10,6 %).

Au cours de la même période, l'emploi dans le secteur des services a augmenté fortement dans presque toutes les RMR. Dans trois d'entre elles, il a augmenté de plus de 40 %, dans 14 autres, de 20 % à 40 % et dans les autres, sauf une, de plus de 10 %[21].

19. De 1989 à 2003, la croissance de l'emploi a été de 23,3 % dans les RMR comparativement à 17,7 % dans les régions hors RMR.
20. Comme nous l'avons mentionné plus haut, ces chiffres renvoient à l'industrie où est employée la population de la RMR, si bien qu'il se pourrait aussi qu'un plus grand nombre de personnes travaillant dans les industries de services à Toronto fassent la navette entre cette ville et un lieu de résidence situé dans une RMR voisine.
21. Nous avons également calculé l'emploi en 1986 et en 2001 dans les industries de la production de biens et de services d'après les données de recensement et la Classification type des industries (CTI-E) de 1980. À ce niveau de détail, les résultats obtenus d'après les données de recensement et celles de l'EPA sont fortement corrélés. Comme dans le cas des données de l'EPA, Oshawa, Hamilton et St. Catharines–Niagara ont connu les mouvements les plus importants de l'emploi de la production de biens vers la production de services au cours de la période. Selon les données de l'EPA, à Kingston, la croissance de l'emploi dans le secteurs des biens a été assez faible et a à peine changé dans le secteur des services. Par contre, l'analyse des données du recensement laisse entendre que l'emploi dans le secteur des services pourrait avoir été plus vigoureux que ne l'indiquent les estimations fondées sur les données l'EPA à Kingston.

5.3 La composition industrielle variait beaucoup d'une RMR à l'autre

Afin d'examiner les différences de structure industrielle entre les RMR, il est utile de ventiler les parts de l'emploi dans les secteurs des biens et des services en fonction des industries à deux chiffres du SCIAN (tableau 5.3).

Dans la plupart des RMR, les travailleurs produisant des biens étaient employés principalement dans les industries manufacturières. Cependant, la fabrication était surtout concentrée dans les RMR de l'Ontario et du Québec. Les industries manufacturières employaient plus de 25 % de la population active à Windsor et à Kitchener, et la proportion de la population active employée dans les industries manufacturières était supérieure à 15 % dans toutes les autres RMR du sud de l'Ontario. Les autres RMR dont le secteur de la fabrication était relativement important sont Sherbrooke (22,4 %), Trois-Rivières (16,8 %) et Montréal (16,5 %).

Un moins grand nombre de RMR affichaient une part significative de l'emploi dans les industries primaires (correspondant aux deux premières catégories du tableau 5.4). Deux petites RMR seulement avaient une part significative de leur population active employée dans ce genre d'industries en 2003 (tableau 5.3), à savoir Sudbury (9,2 % de travailleurs dans les industries de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz) et Abbotsford (près de 10 % de travailleurs dans les industries de l'exploitation agricole, de la foresterie et de la pêche).

Le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (qui englobe la plupart des services aux entreprises) était clairement concentré dans les RMR les plus peuplées. Trois travailleurs sur quatre employés dans ce groupe d'industries vivaient dans les cinq RMR les plus peuplées (Toronto, Montréal, Vancouver, Ottawa–Hull et Calgary). Toronto comptait aussi plus que sa part d'employés dans le secteur des finances, des assurances et des affaires immobilières.

Comme il fallait s'y attendre, Ottawa–Hull possédait le groupe le plus important d'employés du secteur public (126 100). En 2003, les employés des administrations publiques ne représentaient pas moins de 20,7 % de la population active de la capitale nationale. D'autres RMR où l'emploi dans le secteur public était important incluent certaines de celles contenant une capitale provinciale, soit St. John's (11,2 %), Québec (12,7 %), Regina (9,3 %) et Victoria (9,6 %).

5.4 La part de l'emploi dans le secteur de la fabrication a diminué à la suite de la hausse de l'emploi dans le secteur des services aux entreprises

La réduction générale de l'importance relative du secteur de la fabrication et l'essor de celui des services aux entreprises sont les facteurs qui expliquent l'orientation plus prononcée de l'emploi vers les services dans les RMR. Le tableau 5.4 montre l'évolution de l'emploi de 1989 à 2003 dans 20 groupes d'industries définis en se fondant sur la classification du SCIAN et les données de l'EPA. Le symbole « ~ » repère les industries où la faible croissance de l'emploi a entraîné une réduction d'au moins 2 % de la part de l'industrie dans la RMR, tandis que le symbole « * » repère celles où la forte croissance de l'emploi a donné lieu à une augmentation d'au moins 2 % de cette part.

De 1989 à 2003, la part de l'emploi dans le secteur de la fabrication a diminué dans la plupart des RMR. À Montréal, environ 36 600 travailleurs ont perdu leur emploi dans le secteur de la fabrication, ce qui représente un fléchissement de 5,1 % de la part de l'emploi en fabrication dans cette RMR. À Toronto, l'emploi dans le secteur de la fabrication s'est accru de 49 600 travailleurs, mais la hausse a été lente relativement à la croissance globale de l'emploi dans cette RMR. Par conséquent, à Toronto, la part de l'emploi imputable à la fabrication a baissé de 2,1 %. La part de l'emploi imputable à la fabrication a baissé de plus de 2 % dans dix RMR.

Parallèlement, la part de l'emploi dans les industries des services aux entreprises a augmenté dans la plupart des RMR. La croissance a été particulièrement prononcée dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, où la part de l'emploi a augmenté de plus de 2 % dans 11 RMR, ainsi que dans celui des services administratifs, des services de soutien, des services de gestion des déchets et des services d'assainissement, où la part de l'emploi a augmenté de plus de 2 % dans 9 RMR[22].

5.5 Le virage vers les services : profils de Montréal, Toronto et Vancouver

Les trois plus grandes RMR sont des exemples de RMR où l'emploi a augmenté dans le secteur des services aux entreprises, mais où les résultats n'ont pas été aussi bons dans le secteur de la fabrication. Le tableau 5.5 donne la répartition détaillée de l'emploi entre les industries à 3 chiffres du SCIAN pour au moins 50 % des travailleurs du secteur des services en 2003. Il montre que l'emploi dans les trois plus grandes RMR a augmenté considérablement dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, ainsi que dans celui des services administratifs et de soutien au cours des années 1990. En 2003, ces deux groupes d'industries comptaient 14,2 % de la population active productrice de services à Montréal, 19,0 % à Toronto et 15,8 % à Vancouver. Il convient de souligner que l'emploi dans les industries du secteur de la santé (services d'assistance sociale et de soins de santé ambulatoires) a également augmenté considérablement dans ces trois RMR au cours des années 1990.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, les écarts les plus importants de création d'emplois entre les trois plus grandes RMR ont eu lieu dans le secteur de la fabrication. L'emploi en fabrication s'est accru modérément à Toronto et à Vancouver, mais a diminué à Montréal (tableau 5.6). Par conséquent, de 1989 à 2003, l'emploi dans le secteur de la production de biens a diminué de 10,6 % à Montréal, mais a augmenté de 8,9 % et de 20,1 % à Toronto et à Vancouver, respectivement. Quels sont les facteurs qui sous-tendent la perte plus rapide d'emplois dans le secteur de la fabrication à Montréal?

Les différences de composition de l'emploi dans le secteur de production de biens sont l'un des éléments qui pourraient donner lieu à des résultats différents concernant l'emploi. Le tableau 5.6 montre la répartition de l'emploi entre les industries à 3 chiffres du SCIAN représentant au moins 50 % de l'ensemble des travailleurs du secteur de la production de biens en 2003. À Montréal, en 1989, les industries de la fabrication de produits chimiques et de vêtements comptaient une forte proportion de la population active employée à la production de biens, mais au cours des années 90, ces deux secteurs ont affiché de mauvais résultats. L'emploi dans d'autres industries de biens a diminué de 15,1 %, tandis que les industries de la construction (entrepreneurs spécialisés et principaux) n'ont pas obtenu d'aussi bons résultats, fait qui pourrait être associé partiellement au ralentissement de la croissance démographique globale. Ces reculs ont été compensés partiellement par des gains dans les industries de l'imprimerie et de la fabrication des aliments.

À Toronto, les progrès observés pour les industries du matériel de transport (43,1 %), ainsi que pour les industries du plastique et du caoutchouc (57,2 %) ont plus que compensé les pertes dans les industries productrices de biens plus petites. Les industries de la construction et de la fabrication d'aliments ont également enregistré des progrès importants au cours des années 1990.

À Vancouver, les industries productrices de biens ont vu augmenter leur effectif de 20,1 %, alors que celles de la fabrication d'aliments ont presque doublé de taille (de 10 500 à 20 500 travailleurs). Conjugués à une forte croissance de l'emploi dans les industries de la fabrication de produits métalliques

22. Nous avons également calculés les résultats entre 1986 et 2001 d'après les données de recensement et la Classification type des industries (CTI-E) de 1980. Selon ces données, le secteur de la fabrication a perdu plus de 2 % de sa part de l'emploi dans 16 RMR. La croissance de l'emploi a été concentrée principalement dans le secteur des services aux entreprises, accroissant ainsi la part de l'emploi de plus de 2 % dans 23 RMR. La croissance de l'emploi a également été importante dans le secteur de la santé et des services sociaux, tandis que la part de l'emploi revenant au secteur des services publics a diminué de plus de 2 % dans 9 RMR.

(+35,5 %), ces progrès ont masqué le mauvais rendement des industries des produits du bois et du secteur de la construction. Par conséquent, il semble que la croissance de l'emploi ait été plus lente à Montréal, en partie parce que l'emploi y était concentré davantage dans les secteurs qui ont perdu le plus grand nombre d'employés au cours des années 1990, en particulier ceux des vêtements et des produits chimiques.

5.6 Le secteur de la fabrication s'est concentré davantage dans les RMR situées près de la frontière entre le Canada et les États-Unis, alors que les services aux entreprises sont demeurés concentrés à Ottawa–Hull, Toronto, Calgary et Vancouver

Une autre question intéressante est celle de savoir s'il y a eu concentration croissante de certaines industries au cours des 15 dernières années. À la présente sous-section, nous nous servons des quotients de localisation pour déterminer si l'emploi dans les secteurs de la fabrication et des services aux entreprises s'est plus ou moins concentré dans certaines RMR. Le quotient de localisation est un indice qui indique le degré de concentration des emplois d'une industrie particulière dans une RMR donnée comparativement à la moyenne des RMR. On donne à la moyenne de l'ensemble des RMR la valeur indice de 1, si bien qu'un résultat supérieur à 1 signifie que la concentration de l'emploi est supérieure à la moyenne dans la RMR en question.

Les activités du secteur de la fabrication demeurent davantage concentrées dans les RMR du centre du Canada (figure 5.3). Chicoutimi–Jonquière, Sherbrooke, Trois-Rivières, Montréal, Oshawa, Toronto, Hamilton, St. Catharines–Niagara, Kitchener, London et Windsor sont toutes des RMR dans lesquelles la concentration de l'emploi dans le secteur de la fabrication était supérieure à la moyenne. À Sherbrooke et à Windsor, cette concentration a augmenté de 1986 à 2001, ce qui reflète peut-être la proximité des grands marchés américains. En revanche, la concentration a diminué à Oshawa, Hamilton et St. Catharines–Niagara, témoignant du recul de l'emploi dans le secteur de la fabrication et de la croissance relativement rapide de l'emploi dans le secteur des services.

Contrairement au secteur de la fabrication, le secteur des services aux entreprises était beaucoup moins concentré dans un nombre limité de RMR (figure 5.4). Alors que les quotients de localisation calculés pour le secteur de la fabrication étaient souvent supérieurs à 1,5 ou inférieurs à 0,5, ceux calculés pour le secteur des services aux entreprises étaient davantage regroupés autour de 1. Néanmoins, les services aux entreprises étaient plus concentrés à Ottawa–Hull, Toronto, à Calgary et à Vancouver qu'ailleurs en 1986, ainsi qu'en 2001. Bien qu'elle soit, par ordre décroissant de taille, la deuxième RMR, Montréal ne venait qu'au cinquième rang en ce qui concerne la concentration de l'emploi dans les services aux entreprises.

5.7 Bien que les grandes RMR soient plus économiquement diversifiées que les petites, les grandes RMR sont demeurées moins diversifiées aux cours de la période[23]

Le mouvement du secteur de la fabrication vers le secteur des services aux entreprises a manifestement transformé le visage de l'emploi dans les RMR au Canada. Il faut donc se demander quel a été l'effet de cette transformation sur la diversification de l'emploi. La diversification est souvent considérée comme un attribut positif des économies urbaines. Les économies diversifiées sont parfois moins touchées par le ralentissement de l'activité économique dans une industrie clé, sont souvent perçues comme étant plus dynamiques et pourraient paraître plus attrayantes pour les employeurs prospectifs, ce qui contribue à la croissance de la région.

23. Cette sous-section s'inspire de Beckstead et Brown (2003). Ces auteurs ont examiné la spécialisation au moyen de données provenant du Registre des entreprises pour la période allant de 1992 à 2002. Leurs résultats sont qualitativement semblables à ceux présentés ici, malgré un certain nombre de différences importantes dans les données et l'approche.

Le tableau 5.7 présente un indice de diversification industrielle dans les RMR ayant pour valeur de base le niveau de diversification à Toronto en 1986. Par conséquent, l'indice de diversification pour d'autres RMR et d'autres années reflète des différences par rapport à ce point de référence. Les données sont présentées selon la population de la RMR, puisque d'autres travaux ont montré qu'il existe un lien entre la taille de la ville et la diversification. Comme il s'agit de données provenant du recensement, la diversification s'entend de la diversification industrielle des travailleurs qui vivent dans la RMR, plutôt que de celle des emplois situés dans la RMR. Beckstead et Brown (2003) présentent une étude de ce dernier facteur.

Le niveau de diversification des RMR varie considérablement. Ottawa–Hull, dont la diversification est la plus faible parmi les RMR, avait un indice de 44,0 en 2001. La ville se situe ainsi à près de la moitié du niveau de diversification de la RMR la plus diversifiée industriellement, c'est-à-dire Montréal, dont l'indice était de 81,0 en 2001.

Les grandes RMR ont tendance à être plus diversifiées que les petites. En 2001, les trois plus grandes RMR, c'est-à-dire Toronto, Montréal et Vancouver, avaient un indice de diversification moyen de 80,0 comparativement à un indice de 65,6 pour les RMR de taille moyenne et de 63,2 pour les petites RMR. Il existe toutefois certaines exceptions intéressantes. Kitchener, dont l'indice de diversification était de 78,4 en 2001, était presque aussi diversifiée que Montréal et Toronto, et plus diversifiée que Vancouver. Ottawa–Hull, dont l'indice de diversification était de 44,0, était la RMR la moins diversifiée, son niveau de diversification étant nettement plus faible que celui de beaucoup de petites RMR. Ce résultat reflète vraisemblablement la concentration de l'emploi dans le secteur public et celui de la haute technologie dans cette RMR.

Les grandes RMR sont également devenues moins diversifiées au cours de la période, tandis que la diversification de la plupart des RMR de moyenne ou de petite taille est demeurée constante. De 1986 à 2001, l'indice de diversification a diminué de 15,9 % dans les trois plus grandes RMR. Le recul le plus important a eu lieu à Toronto, où l'indice a diminué de 19,1 %. Ces changements se sont produits graduellement au cours de la période de référence, la diversification ayant diminué régulièrement durant chaque période intercensitaire.

En revanche, dans les moyennes et les petites RMR, la diversification a eu tendance à peu varier. De 1986 à 2001, elle a diminué d'à peine 1,3 % dans les RMR de taille moyenne et de 2,9 % dans les petites RMR. De nouveau, nous notons certaines exceptions, la diversification ayant évolué plus dans certaines petites RMR.

Ces changements de diversification confirment ceux observés lors d'autres études. Il se pourrait que l'importance croissante des échanges internationaux ait obligé les plus grandes régions métropolitaines du Canada à se spécialiser davantage. Compte tenu de l'accroissement du commerce international, on peut s'attendre à ce que les régions urbaines se spécialisent de plus en plus dans les industries où elles possèdent un avantage concurrentiel.

Tableau 5.1 : Part de l'emploi dans les secteurs des biens et des services, toutes RMR confondues, 2003

	Biens	Services
St. John's	12,0	88,0
Halifax	12,9	87,1
Saint John	18,3	81,7
Chicoutimi–Jonquière	23,2	76,8
Québec	14,6	85,4
Sherbrooke	28,3	71,7
Trois-Rivières	25,8	74,2
Montréal	21,8	78,2
Ottawa–Hull	12,2	87,8
Kingston	15,4	84,6
Oshawa	28,7	71,3
Toronto	24,5	75,5
Hamilton	28,7	71,3
St. Catharines–Niagara	25,4	74,6
Kitchener	35,2	64,8
London	24,9	75,1
Windsor	35,4	64,6
Sudbury	21,9	78,1
Thunder Bay	20,4	79,6
Winnipeg	19,4	80,6
Regina	13,8	86,2
Saskatoon	16,5	83,5
Calgary	23,9	76,1
Edmonton	22,5	77,5
Abbotsford	33,0	67,0
Vancouver	17,6	82,4
Victoria	13,6	86,4
Ensemble des RMR	21,9	78,1
Régions hors RMR	32,3	67,7
Ensemble du Canada	25,3	74,7

Source : Enquête sur la population active, 2003.

Tableau 5.2 : Emploi dans les secteurs des biens et des services, 1989 à 2003

	1989		2003		Variation en pourcentage 1989 à 2003			Emplois en pourcentage dans les services		
	Biens	Services	Biens	Services	Biens	Services	Biens et services confondus	1989	2003	2003 moins 1989
St. John's	10 100	64 300	10 700	78 200	6,0	21,6	19,5	86,4	88,0	1,5
Halifax	24 200	134 900	24 200	163 800	0,2	21,4	18,2	84,8	87,1	2,3
Saint John	14 600	41 600	10 800	48 300	-26,2	16,3	5,2	73,9	81,7	7,8
Chicoutimi–Jonquière	19 400	44 500	16 400	54 500	-15,4	22,4	10,9	69,6	76,8	7,2
Québec	44 500	253 600	52 400	306 200	17,7	20,8	20,3	85,1	85,4	0,3
Sherbrooke	17 600	49 400	22 400	56 700	27,1	14,8	18,0	73,7	71,7	-2,0
Trois-Rivières	18 500	43 000	17 000	48 900	-8,1	13,6	7,1	70,0	74,2	4,3
Montréal	438 600	1 104 900	392 300	1 403 600	-10,6	27,0	16,4	71,6	78,2	6,6
Ottawa–Hull	62 000	426 100	74 500	534 100	20,1	25,3	24,7	87,3	87,8	0,5
Kingston	8 400	46 700	8 500	46 900	0,7	0,4	0,4	84,7	84,6	0,0
Oshawa	47 000	79 400	49 300	122 500	4,9	54,3	35,9	62,8	71,3	8,5
Toronto	601 200	1 543 700	655 000	2 021 900	8,9	31,0	24,8	72,0	75,5	3,6
Hamilton	126 600	195 000	104 400	259 500	-17,6	33,1	13,1	60,6	71,3	10,7
St. Catharines–Niagara	54 300	106 000	49 700	146 100	-8,4	37,9	22,2	66,1	74,6	8,5
Kitchener	85 300	111 000	83 000	152 900	-2,8	37,7	20,1	56,5	64,8	8,3
London	51 600	144 600	54 800	165 300	6,2	14,3	12,2	73,7	75,1	1,4
Windsor	50 300	81 800	57 200	104 200	13,8	27,4	22,2	61,9	64,6	2,6
Sudbury	19 800	50 400	15 900	56 600	-20,0	12,3	3,2	71,8	78,1	6,3
Thunder Bay	14 200	47 500	13 100	51 100	-8,0	7,6	4,0	76,9	79,6	2,7
Winnipeg	71 500	260 000	70 100	291 600	-1,9	12,1	9,1	78,4	80,6	2,2
Regina	17 600	78 900	14 700	91 900	-16,6	16,5	10,5	81,7	86,2	4,5
Saskatoon	21 500	80 600	20 000	101 100	-6,7	25,6	18,8	78,9	83,5	4,5
Calgary	96 600	293 200	142 300	452 600	47,2	54,3	52,6	75,2	76,1	0,9
Edmonton	84 100	331 500	120 900	415 800	43,8	25,4	29,1	79,8	77,5	-2,3
Abbotsford	16 000	33 800	24 500	49 600	53,1	47,0	49,0	67,9	67,0	-0,9
Vancouver	162 800	636 400	195 400	915 400	20,1	43,8	39,0	79,6	82,4	2,8
Victoria	21 400	108 300	21 200	134 000	-1,2	23,8	19,7	83,5	86,4	2,9
Ensemble des RMR	2 199 800	6 390 800	2 320 700	8 273 200	5,5	29,5	23,3	74,4	78,1	3,7
Régions hors RMR	1 638 700	2 757 100	1 665 400	3 486 700	1,6	26,4	17,2	62,7	67,7	5,0
Ensemble du Canada	3 838 500	9 147 900	3 986 100	11 759 900	3,8	28,6	21,2	70,4	74,7	4,3

Note : Les chiffres ont été arrondis à la centaine près.
Source : Enquête sur la population active, 1989 et 2003.

Tableau 5.3 : Part de l'emploi selon l'industrie, secteur des biens (%), 2003

	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	Services publics	Construction	Fabrication	Ensemble des industries de biens
St. John's	1,2	2,2	1,2	3,5	3,9	12,0
Halifax	0,5	0,7	0,6	5,3	5,8	12,9
Saint John	1,3	0,6	1,7	5,8	8,9	18,3
Chicoutimi–Jonquière	1,8	0,6	1,4	4,8	14,5	23,2
Québec	0,7	0,2	0,6	4,5	8,7	14,6
Sherbrooke	0,8	0,2	0,4	4,5	22,4	28,3
Trois-Rivières	1,1	0,1	2,0	5,8	16,8	25,8
Montréal	0,4	0,1	0,8	4,1	16,5	21,8
Ottawa–Hull	0,4	–	0,4	5,6	5,9	12,2
Kingston	0,6	0,1	0,8	6,0	8,0	15,4
Oshawa	0,9	0,1	3,2	5,6	19,0	28,7
Toronto	0,3	0,1	0,6	5,8	17,7	24,5
Hamilton	0,9	0,1	0,9	5,8	21,1	28,7
St. Catharines–Niagara	2,1	0,2	0,4	7,1	15,6	25,4
Kitchener	1,2	–	0,7	6,9	26,4	35,2
London	1,6	–	0,4	6,0	16,8	24,9
Windsor	0,5	0,1	0,4	5,0	29,4	35,4
Sudbury	0,6	9,2	0,5	5,9	5,6	21,9
Thunder Bay	2,0	0,9	0,9	6,5	10,1	20,4
Winnipeg	0,9	–	1,3	4,4	12,8	19,4
Regina	0,7	0,7	1,2	5,9	5,3	13,8
Saskatoon	1,4	1,7	0,4	5,2	7,8	16,5
Calgary	0,6	5,1	0,9	8,2	9,2	23,9
Edmonton	1,0	2,5	0,9	8,8	9,4	22,5
Abbotsford	9,9	0,3	0,5	9,2	13,0	33,0
Vancouver	1,2	0,2	0,7	5,2	10,2	17,6
Victoria	1,6	0,1	0,3	6,4	5,2	13,6
Ensemble des RMR	0,8	0,6	0,8	5,7	14,1	21,9
Régions hors RMR	7,1	2,2	1,0	6,4	15,5	32,3
Ensemble du Canada	2,8	1,2	0,8	5,9	14,6	25,3

Source : Enquête sur la population active, 2003.

Tableau 5.3 : Part de l'emploi selon l'industrie, secteur des services (%), 2003 – *(fin)*

	Commerce de gros	Commerce de détail	Transport et entreposage	Industrie de l'information et industrielle culturelle	Finances et assurances	Services immobiliers, location et location à bail	Services professionnels, scientifiques et techniques	Administration, soutien, gestion des déchets et assainissement[1]	Services d'enseignement	Soins de santé et aide sociale	Arts, spectacles et loisirs	Hébergement et restauration	Autres (sauf les administrations publiques)	Administrations publiques	Toutes les industries de services
St. John's	2,6	14,1	5,3	2,9	2,3	2,3	6,2	4,9	8,0	13,8	1,4	6,8	6,1	11,2	88,0
Halifax	4,5	12,7	5,2	3,0	4,1	2,5	6,2	5,8	8,2	12,7	2,3	6,3	5,0	8,8	87,1
Saint John	3,7	11,9	3,9	3,3	3,0	1,8	5,5	11,9	5,5	14,0	1,6	6,2	5,1	4,4	81,7
Chicoutimi–Jonquière	2,5	14,7	4,1	1,9	2,5	1,3	5,8	2,6	8,6	12,8	1,2	6,6	5,9	6,4	76,8
Québec	3,0	13,1	3,6	2,7	4,2	1,8	6,4	3,4	8,2	14,0	1,6	7,3	3,5	12,7	85,4
Sherbrooke	1,5	12,1	4,2	1,1	3,4	0,9	4,5	3,7	10,1	14,9	1,3	5,4	4,6	4,0	71,7
Trois-Rivières	3,5	13,9	3,3	2,1	3,0	1,2	4,2	2,9	8,5	14,7	1,6	6,5	5,6	3,3	74,2
Montréal	4,7	13,2	4,9	3,0	4,7	1,8	7,7	3,5	7,0	11,3	2,2	5,6	4,2	4,4	78,2
Ottawa–Hull	2,4	10,5	3,5	2,7	3,0	1,7	10,1	4,7	6,4	9,8	2,4	5,3	4,4	20,7	87,8
Kingston	2,1	11,7	2,9	2,4	2,6	2,5	3,3	5,1	12,4	15,4	1,8	9,0	3,8	9,7	84,6
Oshawa	4,0	12,1	3,9	2,5	5,3	1,5	4,9	3,9	7,2	9,5	1,8	6,1	3,0	5,4	71,3
Toronto	4,3	10,6	5,1	3,2	7,1	2,2	9,7	4,7	5,6	7,9	1,9	5,5	4,4	3,3	75,5
Hamilton	4,0	11,6	3,5	2,1	5,2	1,6	5,8	3,6	6,6	10,5	2,4	6,7	4,0	3,8	71,3
St. Catharines–Niagara	2,4	13,0	4,7	2,1	3,2	1,7	3,6	5,2	6,2	10,6	5,1	10,1	3,4	3,4	74,6
Kitchener	3,3	11,0	3,9	2,1	6,3	1,5	4,8	3,7	7,3	7,3	1,9	4,7	4,3	2,7	64,8
London	3,2	11,3	3,6	1,7	5,4	2,5	4,2	4,9	8,4	14,1	2,1	6,5	3,6	3,6	75,1
Windsor	2,7	12,4	3,4	1,0	2,5	1,4	4,1	2,7	7,4	9,8	4,3	6,5	4,1	2,3	64,6
Sudbury	3,2	12,7	5,0	2,2	2,5	1,5	3,7	4,8	8,7	14,1	2,2	6,5	3,9	6,8	78,1
Thunder Bay	2,8	12,9	5,5	1,8	2,5	1,9	4,0	3,8	8,3	14,9	3,2	7,2	4,1	6,7	79,6
Winnipeg	3,9	11,3	6,1	2,2	4,4	1,6	5,3	4,2	7,5	12,8	2,6	7,4	5,3	6,1	80,6
Regina	3,6	12,5	3,7	5,1	7,2	2,0	5,8	3,7	7,2	11,8	2,3	8,3	3,7	9,3	86,2
Saskatoon	4,3	12,1	5,1	2,5	3,7	1,9	4,9	3,2	11,1	13,3	1,8	9,1	5,0	5,3	83,5
Calgary	4,5	11,1	6,0	3,5	4,2	2,0	10,0	4,0	5,5	8,9	2,0	6,8	4,5	3,0	76,1
Edmonton	4,5	11,8	5,4	2,0	3,2	1,8	6,6	4,5	7,2	10,1	1,9	6,9	5,1	6,3	77,5
Abbotsford	3,2	11,9	6,0	1,5	2,6	1,4	4,7	3,4	6,1	9,6	1,8	5,6	5,3	4,1	67,0
Vancouver	4,7	11,6	5,9	3,2	5,1	2,6	9,0	4,3	7,2	9,5	2,8	7,6	4,5	4,4	82,4
Victoria	2,8	12,2	4,1	1,9	2,9	1,9	6,7	5,0	7,9	13,3	3,0	10,0	5,1	9,6	86,4
Ensemble des RMR	4,0	11,7	4,9	2,8	5,0	2,0	7,8	4,2	6,8	10,2	2,2	6,4	4,4	5,6	78,1
Régions hors RMR	2,8	12,6	4,8	1,4	2,7	1,2	3,4	3,1	6,4	11,7	1,9	6,8	4,7	4,2	67,7
Ensemble du Canada	3,6	12,0	4,9	2,3	4,2	1,7	6,3	3,9	6,7	10,7	2,1	6,5	4,5	5,2	74,6

1. Inclut la gestion de sociétés et d'entreprises.
Source : Enquête sur la population active, 2003

Tableau 5.4: : Variation de l'emploi selon l'industrie, secteur des biens, 1989 à 2003

	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	Services publics	Construction	Fabrication	Ensemble des industries de biens
St. John's	200	1 500	100	-700	-500	600
Halifax	-200	700	-500	1 500	-1 400 –	0 –
Saint John	100	-200	100	500	-4 300 –	-3 800 –
Chicoutimi–Jonquière	-200	0	800	-500	-3 100 –	-3 000 –
Québec	500	200	-700	-500	8 400	7 900
Sherbrooke	-500	100	-700	0	5 800*	4 800 *
Trois-Rivières	-300	0	-400	-400	-400	-1 500 –
Montréal	-2 700	-1 100	1 400	-7 300	-36 600 –	-46 300 –
Ottawa–Hull	-300	-700	-300	9 100	4 600	12 500
Kingston	300	-200	-100	100	-100	100
Oshawa	-200	0	1 900	1 900	-1 200 –	2 300 –
Toronto	-7 700	-2 500	-11 700	26 100	49 600 –	53 800 –
Hamilton	-2 100	-700	500	500	-20 500 –	-22 200 –
St. Catharines–Niagara	1 700	-300	-200	4 300	-9 900 –	-4 500 –
Kitchener	100	-200	700	3 300	-6 200 –	-2 400 –
London	-600	-600	-300	2 800	1 900	3 200
Windsor	-2 000	-200	-400	2 900	6 600	6 900 –
Sudbury	0	-4 700 –	200	-400	900	-4 000 –
Thunder Bay	200	100	-300	100	-1 200 –	-1 100 –
Winnipeg	-600	-700	300	800	-1 200	-1 300 –
Regina	-2 600 –	0	-500	800	-600	-2 900 –
Saskatoon	-3 600 –	-200	0	300	2 100	-1 400 –
Calgary	-900	0 –	2 200	22 600	21 700	45 600
Edmonton	1 400	4 300	-800	18 800*	13 000	36 800*
Abbotsford	4 400 *	0	200	1 300	2 600	8 500
Vancouver	2 300	-2 000	3 000	900	28 400	32 700 –
Victoria	500	-600	-600	-800	1 300	-300 –
Ensemble des RMR	-12 900	-7 700	-6 100	87 900	59 600 –	120 800 –
Régions hors RMR	-103 900 –	6 700	800	31 700	104 700	26 600 –
Ensemble du Canada	-116 700	14 500	5 300	119 600	164 400	147 500 –

Note : Les chiffres ont été arrondis à la centaine près.
Le symbole « – » repère les industries où la faible croissance de l'emploi a entraîné une réduction d'au moins 2 % de la part de l'industrie dans la RMR, tandis que le symbole « * » repère celles où la forte croissance de l'emploi a donné lieu à une augmentation d'au moins 2 % de cette part.
Source : Enquête sur la population active, 1989 et 2003.

Tableau 5.4: : Variation de l'emploi selon l'industrie, secteur des services, 1989 à 2003 – *(fin)*

	Commerce de gros	Comme de détail	Transport et entreposage	Industrie de l'information et industrielle culturelle	Finances et assurances	Services immobiliers, location et location a bail	Services professionnels, scientifiques et techniques	Administration, soutien, gestion des déchets et assainissement	Services d'enseignement	Soins de santé et aide sociale	Arts, spectacles et loisirs	Hébergement et restauration	Autres (sauf les administrations publiques)	Administrations publiques	Toutes les industries de services
St. John's	-400	1 100	200	300	-1 400–	800	1 800	2 200*	300	2 100	600	2 000	1 900	2 300	13 800
Halifax	3 000	600	0	100	-1 200	1 300	4 000	7 000*	3 900	5 900	2 700	1 700	1 300	-1 200 –	28 900 *
Saint John	300	-1 200–	-600	-500	-1000	-100	1 500*	5 700*	-100	700	600	1 300*	200	-200	6 700 *
Chicoutimi–Jonquière	700	2 400*	800	300	0	300	1 600	100	400	1 700	-200	600	400	1000	10 000 *
Québec	1 300	6 400	300	3 700	-3 300–	700	12 900*	5 800	5 300	12 300	100	8 700	-11 300–	10 300	53 200
Sherbrooke	-900	1 000	2 000*	-1000	100	-700	1 400	2 200*	700	3 000	400	300	-600	-500	7 300 –
Trois-Rivières	900	300	200	-600	-800	-200	800	1 200	1 600*	2 700*	200	1000	0	-1 500 –	5 800 *
Montréal	19 700	40 200	-13 900	8 400	9 900	1 200	63 400*	23 600	32 700	55 200	22 600	28 000	1 200	6 300	298 600 *
Ottawa–Hull	4 600	10 700	1 700	-9 300 –	-800	1 700	31 300*	13 600	5 800	12 700	4 900	6 200	7 600	17 400	108 100
Kingston	-200	-900	-800	200	0	400	-400	1 700*	300	1 300*	0	0	-300	-1 000	200
Oshawa	3 300	6 800	100	1000	2 600	-1 600	4 500	3 800	6 200*	5 600	2 100	4 600	600	3 500	43 100 *
Toronto	33 900	38 300	35 900	3 500	41 500	300	114 700*	55 300	21 100	48 300	21 300	37 500	31 400	-4 900	478 200 *
Hamilton	5 600	3 400	2 500	1 700	5 000	300	10 000*	5 000	4 900	8 200	4 700	6 500	3 200	3 300	64 500 *
St. Catharines–Niagara	400	3 400	2 200	1 700	0	-900	1 300	5 200*	2 500	10 200*	7 300*	7 900*	-500	-600	40 100 *
Kitchener	200	1 800	1 600	1 500	5 700	1 100	7 500*	5 300	5 600	4 000	3 600	700	1 400	1 900	41 800 *
London	1 700	-2 900–	-700	-1 500	500	1 800	2 600	5 400*	4 000	5 700	1 800	1 900	-800	1 300	20 700
Windsor	2 100	3 300	-500	-500	100	1 400	2 100	1 300	3 800	4 200	4 400*	2 000	800	-2 200 –	22 300 *
Sudbury	1000	-2 500–	1 000	0	-900	-100	900	2 200*	500	3 300*	500	300	200	-100	6 200 *
Thunder Bay	-400	300	-1 200–	-200	0	-400	200	1 600*	-200	2 800*	1 200	600	-300	-300	3 700 *
Winnipeg	1 900	-2 700	-5 800–	-1 900	100	-1 400	7 300	7 100	4 200	9 300	5 300	5 800	3 500	-1 000	31 600 *
Regina	300	-1 200–	-800	1000	1 900	200	2 800*	1 500	2 300	2 000	800	2 900*	-500	-100	13 100 *
Saskatoon	1 700	1 300	500	400	1 400	400	2 300	2 100	3 300	3 500	800	4 400*	-900	-500	20 600 *
Calgary	9 400	14 200–	10 700	10 300	6 700	2 500	33 300*	10 400	8 600	20 200	4 000	20 600	9 800	-1 400	159 400
Edmonton	5 500	10 200	5 700	-1 300	500	100	13 600	12 900	5 100	11 100	3 100	16 000	7 400	-5 400 –	84 300 –
Abbotsford	400	2 400	900	300	600	200	2 500*	1 800	1000	1 700	1 000	1 100	1 300	700	15 900
Vancouver	15 800	18 000–	14 000	9 000	11 900	7 800	36 900	28 100	34 800	35 700	17 100	26 800	11 500	11 600	279 000 *
Victoria	2 400	2 800	-200	-800	600	-1 100	4 800*	3 700	3 400	3 400	1 300	5 400*	2 200	-2 200 –	25 800 *
Ensemble des RMR	114 100	157 200	56 000	25 700	79 700	15 900	365 400*	215 700	162 000	276 700	112 200	194 700	79 700	36 600	1 882 500 *
Régions hors RMR	34 900	100 300	46 500	-4 100	17 400	7 600	79 500	86 600	55 500	176 900	46 000	83 100	18 900	-19 300	729 800 *
Ensemble du Canada	149 000	257 400	102 500	21 600	97 000	23 500	944 900	302 000	217 400	453 600	158 200	277 800	89 600	17 300	2 611 800 *

1. Inclut la gestion de sociétés et d'entreprises.
Note : Les chiffres ont été arrondis à la centaine près.
Le symbole « – » repère les industries où la faible croissance de l'emploi a entraîné une réduction d'au moins 2 % de la part de l'industrie dans la RMR, tandis que le symbole « * » repère celles où la forte croissance de l'emploi a donné lieu à une augmentation d'au moins 2 % de cette part.
Source : Enquête sur la population active, 1989 et 2003

Tableau 5.5 : Industries de services comprenant au moins 50 % de l'ensemble des employés du secteur des services en 2003

		Part des travailleurs du secteur des services		Nombre de travailleurs		
	Industries de services	2003	1989	2003	1989	Croissance en pourcentage 1989 à 2003
Montréal	Services professionnels, scientifiques et techniques	9,8	6,8	138 100	74 700	85,0
	Services d'enseignement	9,0	8,4	125 800	93 100	35,1
	Services de restauration et débits de boisson	6,1	5,4	85 800	59 200	44,8
	Hôpitaux	5,3	6,0	74 900	66 300	13,0
	Assistance sociale	4,6	2,5	64 400	27 500	134,3
	Services administratifs et services de soutien	4,4	3,3	61 700	36 800	67,8
	Magasins d'alimentation	3,9	3,9	54 600	42 900	27,4
	Intermédiation financière et activités connexes	3,3	3,8	46 300	41 600	11,5
	Services de soins ambulatoires	2,7	2,4	38 200	26 600	43,6
	Administrations publiques locales, municipales et régionales	2,4	3,2	33 700	35 100	-4,0
	Autres industries de services	48,4	54,4	679 900	601 100	13,1
	Total, industries de services	100,0	100,0	1 403 600	1 104 900	27,0
Toronto	Services professionnels, scientifiques et techniques	12,8	9,3	259 000	144 300	79,5
	Services d'enseignement	7,5	8,4	151 000	129 900	16,3
	Services administratifs et services de soutien	6,2	4,5	124 600	69 700	78,8
	Services de restauration et débits de boisson	5,9	5,6	119 200	86 300	38,2
	Intermédiation financière et activités connexes	4,9	4,7	100 000	73 100	36,8
	Magasins d'alimentation	3,5	3,3	70 200	51 000	37,6
	Services de soins ambulatoires	3,4	3,2	69 000	49 900	38,3
	Hôpitaux	3,2	4,3	65 200	65 600	-0,7
	Assistance sociale	2,5	1,9	49 800	29 100	71,2
	Services immobiliers	2,4	3,0	49 400	46 900	5,3
	Autres industries de services	47,7	51,7	964 600	798 000	20,9
	Total, industries de services	100,0	100,0	2 021 900	1 543 700	31,0
Vancouver	Services professionnels, scientifiques et techniques	10,9	9,8	99 500	62 600	59,0
	Services d'enseignement	8,7	7,1	79 900	45 100	77,1
	Services de restauration et débits de boisson	7,7	7,2	70 400	45 800	53,6
	Services administratifs et services de soutien	4,9	3,0	44 800	19 000	136,5
	Hôpitaux	4,4	4,6	40 300	29 500	36,6
	Magasins d'alimentation	4,0	3,7	36 500	23 300	56,7
	Services de soins ambulatoires	3,0	3,0	27 500	19 000	44,3
	Intermédiation financière et activités connexes	2,9	4,4	26 900	27 700	-2,9
	Assistance sociale	2,5	1,9	23 000	12 000	90,9
	Services immobiliers	2,5	2,5	22 700	15 600	45,7
	Autres industries de services	48,5	52,9	443 800	336 700	31,8
	Total, industries de services	100,0	100,0	915 400	636 400	43,8

Note : Les chiffres ont été arrondis à la centaine près.
Source : Enquête sur la population active, 1989 et 2003.

Tableau 5.6 : Industries de biens comprenant au moins 50 % de l'ensemble des employés du secteur des biens en 2003

		Part des travailleurs du secteur des biens		Nombre de travailleurs		
	Industries de biens	2003	1989	2003	1989	Croissance en pourcentage 1989 à 2003
Montréal	Entrepreneurs spécialisés	12,5	10,7	48 900	46 800	4,4
	Fabrication de vêtements	9,3	11,2	36 300	49 300	-26,3
	Fabrication d'aliments	7,7	5,0	30 100	22 100	36,4
	Matériel de transport	7,5	7,4	29 300	32 300	-9,2
	Impression et activités connexes de soutien	6,2	3,7	24 300	16 100	50,9
	Entrepreneurs principaux	6,2	7,6	24 200	33 500	-27,9
	Fabrication de produits chimiques	6,1	7,4	24 100	32 300	-25,4
	Autres industries de biens	44,6	47,0	174 900	206 000	-15,1
	Total, industries de biens	100,0	100,0	392 300	438 600	-10,6
Toronto	Entrepreneurs spécialisés	16,3	13,6	106 800	81 900	30,4
	Matériel de transport	10,7	8,2	70 300	49 100	43,1
	Entrepreneurs principaux	7,6	8,1	49 600	48 400	2,5
	Fabrication d'aliments	6,7	6,1	44 000	36 600	20,1
	Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	5,9	4,1	38 900	24 800	57,2
	Fabrication de produits informatiques et électroniques	5,9	6,5	38 400	39 100	-1,8
	Autres industries de biens	46,8	53,4	306 800	321 200	-4,5
	Total, industries de biens	100,0	100,0	655 000	601 200	8,9
Vancouver	Entrepreneurs spécialisés	19,6	22,3	38 200	36 300	5,2
	Fabrication d'aliments	10,5	6,4	20 500	10 500	96,6
	Entrepreneurs principaux	10,0	12,6	19 500	20 500	-4,6
	Fabrication de produits en bois	5,7	7,1	11 200	11 500	-2,7
	Fabrication de produits métalliques	4,6	4,0	8 900	6 600	35,5
	Autres industries de biens	49,7	47,6	97 000	77 400	25,3
	Total, industries de biens	100,0	100,0	195 400	162 800	20,1

Note : Les chiffres ont été arrondis à la centaine près.
Source : Enquête sur la population active, 1989 et 2003.

Tableau 5.7 : Indice de diversification selon la RMR, 1986 à 2001

	Population (2001)	Indice de diversification, Toronto (1986=100)				
		1986	1991	1996	2001	Variation en pourcentage 1986 à 2001
Toronto	4 682 897	100,0	92,7	84,5	80,9	-19,1
Montréal	3 426 350	93,6	92,1	82,7	81,0	-13,5
Vancouver	1 986 965	86,2	87,5	79,7	76,3	-11,5
Grandes RMR	**10 096 212**	**95,1**	**91,5**	**82,9**	**80,0**	**-15,9**
Ottawa–Hull	1 063 664	45,2	47,3	46,2	44,0	-2,6
Calgary	951 395	71,2	74,8	74,8	72,5	1,9
Edmonton	937 845	75,1	77,7	77,4	75,8	0,9
Québec	682 757	57,9	59,4	58,6	59,8	3,3
Winnipeg	671 274	77,6	75,1	73,9	71,7	-7,6
Hamilton	662 401	79,8	79,2	76,4	76,0	-4,7
RMR de taille moyenne	**4 969 336**	**66,5**	**68,0**	**67,0**	**65,6**	**-1,3**
London	432 451	77,2	73,0	69,6	70,6	-8,5
Kitchener	414 284	86,1	87,5	79,5	78,4	-8,9
St. Catharines–Niagara	377 009	75,8	76,6	71,4	70,1	-7,5
Halifax	359 183	60,0	60,3	58,6	61,8	3,0
Victoria	311 902	56,2	58,7	54,4	53,5	-4,8
Windsor	307 877	53,6	58,0	49,8	48,4	-9,7
Oshawa	296 298	58,7	64,0	64,8	67,5	15,0
Saskatoon	225 927	70,8	68,0	68,2	66,2	-6,4
Regina	192 800	63,8	64,6	62,4	59,2	-7,3
St. John's	172 918	54,4	54,3	52,5	55,4	1,7
Sudbury	155 601	49,5	54,1	52,4	54,1	9,3
Chicoutimi–Jonquière	154 938	52,8	54,4	52,1	57,9	9,6
Sherbrooke	153 811	67,2	68,7	62,3	66,3	-1,3
Abbotsford	147 370	62,1	72,0	65,4	63,2	1,7
Kingston	146 838	53,4	53,5	52,4	53,0	-0,8
Trois-Rivières	137 507	64,2	67,8	64,7	66,8	4,0
Saint John	122 678	66,6	63,2	62,8	60,9	-8,5
Thunder Bay	121 986	59,6	61,6	60,7	58,2	-2,4
RMR plus petites	**4 231 378**	**65,2**	**66,4**	**62,9**	**63,2**	**-2,9**

Source : Recensement, 1986 à 2001

Figure 5.1 : Parts de l'emploi dans les secteurs des biens et des services

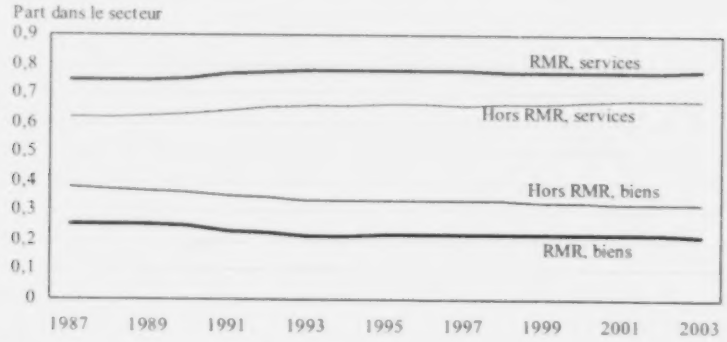

Source : Enquête sur la population active, 1987 à 2003.

Figure 5.2 : Croissance de l'emploi dans les secteurs des biens et des services

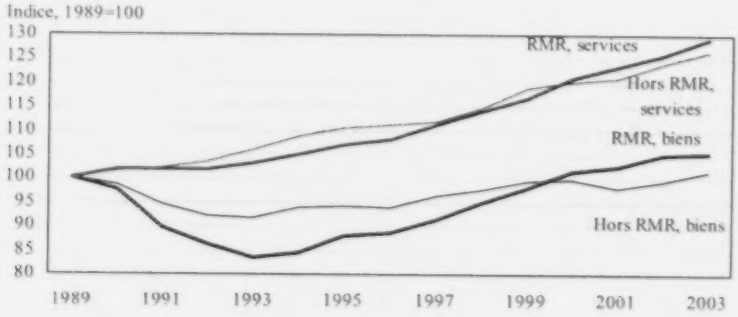

Source : Enquête sur la population active, 1987 à 2003.

Figure 5.3 : Concentration relative du secteur de la fabrication selon la RMR

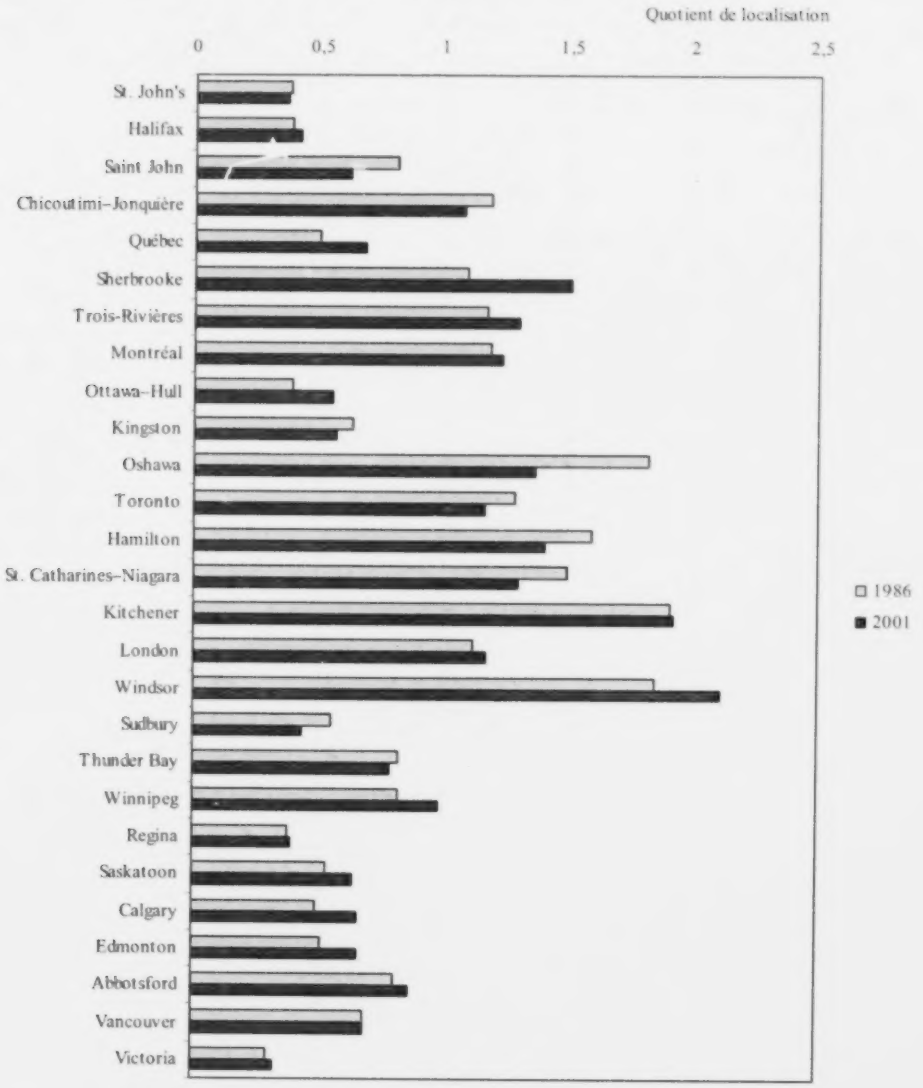

Source : Recensements, 1986 et 2001.

Figure 5.4 : Concentration relative du secteur des services aux entreprises selon la RMR

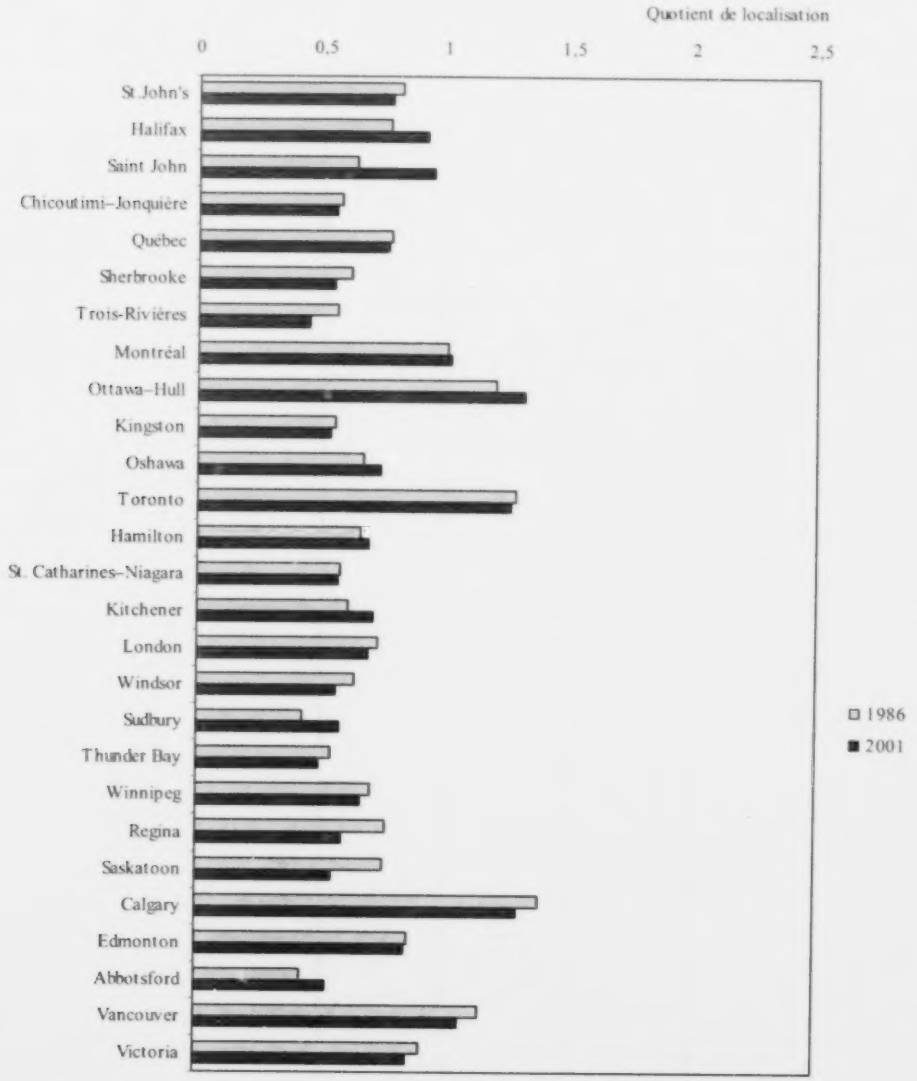

Source : Recensements, 1986 et 2001.

Chapitre 6

Création d'entreprises, taille des entreprises et travail autonome

D'aucuns considèrent l'essor des petites entreprises comme un indicateur important de la vigueur économique d'une collectivité. Les politiques publiques et municipales en matière d'entreprenariat sont souvent axées sur le développement de petites et de moyennes entreprises. Pour d'autres, l'expansion des entreprises est une question toute aussi importante. Par conséquent, à la présente section, nous élaborons un certain nombre d'indicateurs de la création de nouvelles entreprises et de la part des petites, moyennes et grandes entreprises dans les RMR du Canada. Nous fournissons aussi des indicateurs de la contribution des entreprises à forte croissance à l'économie des RMR. Enfin, le travail autonome reflète l'activité d'entreprenariat d'une région. Aussi examinons-nous également la population de travailleurs autonomes dans les RMR.

6.1 Dans la plupart des RMR, environ la moitié des entreprises existantes en 2000 sont nées avant 1995

Le tableau 6.1 donne la proportion d'entreprises en place en 2000 qui avaient été créées après 1995 calculée d'après le Fichier de données régionales de Statistique Canada[24]. Le taux de nouvelles entreprises est défini comme étant la part des entreprises en place en 2000 qui ont été créées entre 1995 et 2000. Ce « taux de nouvelles entreprises » donne une idée de la récence de la création des entreprises et peut être considéré comme un bon indicateur de la dynamique des entreprises dans les RMR. Le tableau 6.1 donne aussi la proportion d'employés dans les entreprises créées durant la période de référence.

Le taux de nouvelles entreprises ne varie pas considérablement d'une RMR à l'autre. Dans la plupart de celles-ci, les entreprises créées après 1995 représentaient jusqu'à 55 % de l'ensemble des entreprises existantes en 2000. Ces « nouvelles » entreprises employaient environ 20 % des travailleurs dans la plupart des RMR.

6.2 La plupart des travailleurs étaient employés dans des établissements[25] de petite taille ou de taille moyenne, mais les RMR axées sur la fabrication comptaient davantage de travailleurs dans les établissements de grande taille

En 2003, les petites entreprises, que nous définissions comme étant des établissements comptant moins de 20 employés, occupaient 31,6 % de l'ensemble des travailleurs des RMR, mais 42,1 % des travailleurs des régions hors RMR (tableau 6.2), ce qui donne à penser que les établissements en exploitation sont habituellement plus petits à l'extérieur des grandes régions métropolitaines que dans celles-ci.

24. L'année la plus récente pour laquelle le Fichier de données régionales est disponible est 2000.
25. En tant qu'unité statistique, l'établissement est défini comme étant l'unité la plus homogène de production pour laquelle l'entreprise tient à jour des livres de comptabilité d'après lesquels il est possible d'assembler toutes les données élémentaires requises pour produire la structure complète de la valeur de la production (total des ventes ou des livraisons, et des stocks), le coût des matières et des services, et de la main-d'œuvre et du capital utilisés en production. Nombre d'entreprises ne possèdent qu'un seul établissement, mais une entreprise peut en compter plusieurs. Donc, la mesure n'est pas nécessairement représentative de l'entreprise dans son ensemble, mais peut être considérée comme une estimation fiable de la présence d'une entreprise particulière dans un emplacement donné.

Curieusement, les petites entreprises employaient une plus grande proportion de travailleurs en dehors du centre du Canada. Les RMR de la région atlantique, du Nord de l'Ontario et de l'Ouest comptaient généralement plus de personnes travaillant pour de petites entreprises. Dans l'Ouest, la part de l'emploi dans les établissements ayant moins de 20 employés était particulièrement importante dans les RMR de la Colombie-Britannique, où environ quatre travailleurs sur dix gagnaient leur vie dans une petite entreprises en 2003.

La proportion de travailleurs employés par les grands établissements (comptant plus de 500 employés) était nettement plus importante dans les RMR (14,3 %) que dans les régions hors RMR (8,4 %). C'est au centre du Canada que la proportion était la plus élevée, particulièrement au Québec, où elle était supérieure à 15 % dans toutes les RMR.

La part des travailleurs employés par les grands établissements est corrélée positivement à la part des travailleurs du secteur de la fabrication (figure 6.1), résultat qui confirme l'opinion selon laquelle, habituellement, les industries manufacturières concentrent leurs opérations dans les grands emplacements.

L'examen de la figure 6.1 révèle aussi certaines exceptions à cette règle. La première est Ottawa–Hull, qui, de toutes les RMR, est celle qui affiche la part la plus importante de travailleurs dans les grands établissements, malgré la très petite taille de son secteur manufacturier, peut-être à cause de l'importance de son secteur des administrations publiques ne comptant qu'un seul grand employeur. La deuxième est la ville d'Abbotsford, axée sur l'agriculture, qui possède la part la plus faible de travailleurs employés par les grands établissements[26].

6.3 Les RMR de St. John's, Calgary, Toronto et Ottawa–Hull employaient davantage de travailleurs dans les entreprises à forte croissance

La rapidité avec laquelle une entreprise est créée, prend de l'expansion, décroît et disparaît est un autre aspect important permettant de comprendre l'activité locale des entreprises. Au cours des années 90, certains secteurs industriels et nombres d'entreprises individuelles ont joui de taux de croissance élevés. Ces « gazelles » sont souvent considérées comme un indicateur d'une économie saine, en croissance.

Ici, par « gazelles », nous entendons les entreprises dont l'effectif a plus que doublé de 1995 à 2000. La proportion d'entreprises à forte croissance dans les RMR et la proportion de la population active employée par ces entreprises sont présentées au tableau 6.3. La proportion d'entreprises à forte croissance varie entre 12 % et 15 % dans la plupart des RMR. La proportion de gazelles semble être assez faible à Victoria (9,9 %), Sudbury (10,3 %) et Thunder Bay (10,7 %).

En ce qui concerne l'emploi, la proportion la plus élevée d'employés travaillant pour des gazelles s'observe à St. John's, Edmonton, Toronto et Ottawa–Hull, où, dans chaque cas, plus du tiers de la population active travaillaient pour des entreprises à forte croissance. La proportion de travailleurs employés par les gazelles était plus faible à Kingston (16,5 %), Thunder Bay (17,2 %), Regina (19,1 %) et Saskatoon (20,4 %).

6.4 La part des travailleurs autonomes a augmenté dans presque toutes les RMR au cours des deux dernières décennies

Par travailleurs autonomes, nous entendons les propriétaires d'une entreprise constituée ou non constituée en société, d'une entreprise agricole ou d'un cabinet pour l'exercice d'une profession qui travaillaient. En 2001, 15,1 % de travailleurs des régions hors RMR étaient autonomes, comparativement à 11,1 %

26. Abbotsford possède encore une part proche de la moyenne de travailleurs dans le secteur de la fabrication, ce qui porte à croire que dans cette ville, les activités de fabrication sont concentrées dans les petites entreprises.

pour l'ensemble des RMR (tableau 6.4). Cependant, la proportion de travailleurs autonomes a augmenté beaucoup plus rapidement dans les RMR que dans les régions hors RMR au cours des deux dernières décennies.

De 1981 à 2001, la proportion de propriétaires d'une entreprise, d'une exploitation agricole ou d'un cabinet pour l'exercice d'une profession qui travaillaient a augmenté considérablement dans presque toutes les RMR. Seule fait exception Abbotsford, où la proportion de travailleurs autonomes était déjà relativement forte en 1981. Si l'on compare 1981 et 2001, les RMR affichant les taux le plus élevé et le plus faible de travailleurs autonomes ont tendance à être les mêmes. Les trois RMR de la Colombie-Britannique (Victoria, Vancouver et Abbotsford) figuraient en tête de liste des RMR ayant la plus forte proportion de travailleurs autonomes en 1981, 1991 et 2001. Par contre, la proportion de travailleurs autonomes a augmenté plus rapidement à Ottawa–Hull, qui est passée du 22^{e} rang par ordre décroissant en 1981 au 13^{e} rang en 2001. Par ailleurs, la part de travailleurs autonomes a augmenté plus lentement à Windsor (passage du 14^{e} au 25^{e} rang, par ordre décroissant) et à St. John's (passage du 17^{e} au 26^{e} rang, par ordre décroisant).

Les taux de travailleurs autonomes varient assez sensiblement d'une région à l'autre. Ils étaient plus élevés que la moyenne et ont augmenté plus rapidement en Alberta et en Colombie-Britannique, et étaient plus faibles dans les RMR de la région atlantique. En outre, la proportion de travailleurs autonomes a eu tendance à croître plus rapidement dans les grandes RMR.

Tableau 6.1 : Taux de nouvelles entreprises, 1995 à 2000

	Taux de nouvelles entreprises	Part de l'emploi dans les nouvelles entreprises
St. John's	49,9	20,7
Halifax	50,3	20,6
Saint John	49,1	22,3
Chicoutimi–Jonquière	51,9	23,7
Québec	46,4	18,8
Sherbrooke	48,3	22,8
Trois-Rivières	48,6	24,4
Montréal	46,9	21,2
Ottawa–Hull	53,1	18,0
Kingston	48,3	18,2
Oshawa	56,1	27,0
Toronto	49,1	18,7
Hamilton	52,1	21,2
St. Catharines–Niagara	45,1	19,7
Kitchener	50,2	20,9
London	46,5	23,0
Windsor	46,2	21,4
Sudbury	45,5	28,4
Thunder Bay	43,9	17,5
Winnipeg	43,0	14,6
Regina	44,2	16,6
Saskatoon	46,5	18,4
Calgary	55,1	21,4
Edmonton	52,2	20,1
Abbotsford	54,7	31,0
Vancouver	48,6	22,6
Victoria	47,0	27,7

Source : Programme d'analyse longitudinale de l'emploi, Fichier de données régionales.

Tableau 6.2 : Répartition des travailleurs selon la taille de l'établissement, 2003

	Moins de 20 employés	De 20 à 99 employés	De 100 à 500 employés	Plus de 500 employés
			%	
St. John's	38,3	31,2	20,8	9,7
Halifax	36,3	34,4	18,0	11,2
Saint John	33,4	31,9	24,6	10,1
Chicoutimi–Jonquière	34,9	26,7	16,0	22,5
Québec	30,7	28,6	23,7	17,0
Sherbrooke	32,5	28,7	20,5	18,3
Trois-Rivières	33,5	30,6	19,5	16,4
Montréal	29,6	31,7	22,5	16,2
Ottawa–Hull	27,8	27,6	19,8	24,8
Kingston	36,4	28,5	23,7	11,3
Oshawa	28,0	31,4	22,8	17,7
Toronto	27,5	33,8	25,1	13,6
Hamilton	31,0	31,0	20,4	17,7
St. Catharines–Niagara	33,2	32,6	19,5	14,6
Kitchener	27,8	31,1	24,7	16,4
London	31,4	27,9	21,0	19,7
Windsor	26,8	30,5	19,2	23,6
Sudbury	37,0	30,8	20,5	11,6
Thunder Bay	36,0	27,6	24,8	11,6
Winnipeg	29,2	32,3	22,2	16,3
Regina	34,1	31,4	25,0	9,5
Saskatoon	37,6	33,3	19,1	10,0
Calgary	35,7	32,4	20,0	12,0
Edmonton	37,5	34,9	19,2	8,3
Abbotsford	40,5	40,4	16,2	2,9
Vancouver	38,7	34,1	18,6	8,6
Victoria	41,5	33,4	18,4	6,8
Ensemble des RMR	31,6	32,2	21,9	14,3
Régions hors RMR	42,1	30,9	18,5	8,4

Note : Sont exclus les travailleurs autonomes et les travailleurs familiaux non rémunérés.
Source : Enquête sur la population active, 2003.

Tableau 6.3 : Proportion d'entreprises et de l'emploi dans les entreprises à forte croissance (gazelles), 1995 à 2000

	Proportion de gazelles[1] 1995 à 2000 (% d'entreprises)	Emploi dans les gazelles[1] 1995 à 2000 (% de l'emploi)
St. John's	14,2	39,7
Halifax	14,3	32,4
Saint John	12,7	28,0
Chicoutimi–Jonquière	13,2	29,2
Québec	13,6	24,6
Sherbrooke	12,9	28,2
Trois-Rivières	12,8	29,8
Montréal	14,6	31,5
Ottawa–Hull	13,6	33,4
Kingston	11,6	16,5
Oshawa	13,0	29,7
Toronto	14,6	33,9
Hamilton	13,4	26,5
St. Catharines–Niagara	13,5	29,5
Kitchener	15,2	32,0
London	13,9	28,8
Windsor	14,3	32,2
Sudbury	10,3	30,4
Thunder Bay	10,7	17,2
Winnipeg	13,1	22,0
Regina	12,2	19,1
Saskatoon	13,5	20,4
Calgary	14,2	35,4
Edmonton	13,4	30,2
Abbotsford	11,7	28,7
Vancouver	11,5	28,5
Victoria	9,9	25,4

[1] Une "gazelle" est une entreprise qui a plus que doublé ses emplois entre 1995 et 2000.
Source : Statistique Canada, Programme d'analyse longitudinale de l'emploi, Fichier de données régionales.

Tableau 6.4 : Part des travailleurs autonomes, ensemble des RMR[a]

	1981		1991		2001	
	%	Rang	%	Rang	%	Rang
Victoria	8,8	2	11,4	2	14,7	1
Vancouver	8,8	2	11,2	3	14,0	2
Abbotsford	14,3	1	12,2	1	13,8	3
Calgary	7,7	4	9,7	5	12,6	4
Toronto	7,4	6	9,6	6	12,0	5
Saskatoon	7,5	5	10,6	4	11,6	6
Kingston	7,4	6	8,5	11	11,5	7
Edmonton	7,3	8	9,4	7	11,1	8
London	7,2	10	8,3	13	10,8	9
Montréal	6,9	11	9,0	8	10,4	10
Sherbrooke	7,3	9	9,0	8	10,3	11
Regina	6,8	12	8,7	10	10,1	12
Hamilton	6,1	18	7,4	16	9,9	13
Ottawa–Hull	5,8	22	7,8	14	9,9	13
St. Catharines–Niagara	6,8	12	8,4	12	9,9	13
Kitchener	6,3	15	7,7	15	9,2	16
Winnipeg	6,3	15	7,4	16	9,1	17
Halifax	5,7	23	6,5	20	9,1	17
Trois-Rivières	5,9	21	7,4	16	9,0	19
Oshawa	5,0	26	6,0	26	8,9	20
Québec	6,0	19	7,0	19	8,6	21
Sudbury	5,4	24	6,3	23	8,4	22
Thunder Bay	6,0	19	6,5	20	8,1	23
Saint John	4,7	27	5,6	27	7,9	24
Windsor	6,7	14	6,5	20	7,4	25
St. John's	6,2	17	6,1	25	7,3	26
Chicoutimi–Jonquière	5,4	24	6,3	23	7,1	27
Ensemble des RMR	7,1	–	8,9	–	11,1	–
Régions hors RMR	13,9	–	13,6	–	15,1	–

a : Comprend uniquement la population de 15 ans et plus. Sont exclus les résidents non permanents et les personnes vivant en établissement institutionnel. Reflète la situation d'activité la semaine qui a précédé la date du recensement. Sont incluses les entreprises constituées et non constituées en société.

Source : Recensements du Canada, 1981, 1991 et 2001.

Figure 6.1 : Part des travailleurs employés en fabrication et par les grands établissements (plus de 500 employés), 2003

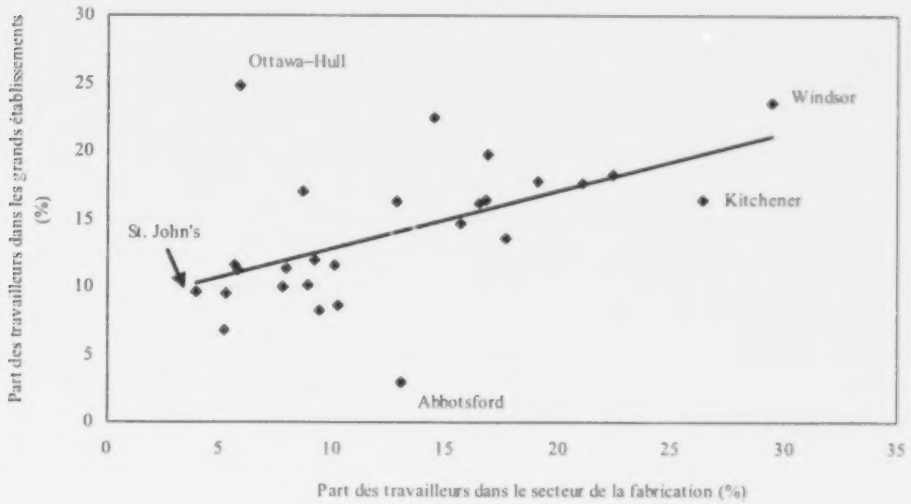

Source : Enquête sur la population active, 2003.

Chapitre 7

Le secteur de l'informatique et des télécommunications

Comment les villes se sont-elles positionnées par rapport au « secteur de l'informatique et des télécommunications (IT) »? Le secteur de l'IT offre souvent des emplois bien rémunérés et à valeur ajoutée, et compte généralement plus de travailleurs du savoir que de nombreux autres secteurs de l'économie. En fait, le secteur de l'IT a été la pierre angulaire de ce que la plupart des analystes ont appelé l'« économie du savoir » ou « nouvelle économie » au cours des années 90 et au début des années 2000. Par conséquent, la création d'emplois dans ce secteur est l'un des éléments fondamentaux des stratégies de développement économique dans de nombreuses villes. À la présente section, nous examinons la croissance et la concentration du secteur de l'IT dans les RMR. Nous examinons ce secteur indépendamment des autres parce qu'il représente une agrégation spéciale d'industries de biens et de services (encadré 7.1 : Mesure du secteur de l'IT).

7.1 Le secteur de l'IT a crû davantage que les autres secteurs au cours des années 1990

L'emploi dans le secteur de l'IT pour les 27 RMR confondues est resté stationnaire, à 300 000 emplois, de 1987 à 1993, a augmenté pour atteindre près de 550 000 emplois en 2001, puis a fléchi légèrement de 2001 à 2003 (figure 7.1). Cette croissance de l'emploi de 72 % entre 1989 et 2003 est en contraste avec une croissance globale de l'emploi dans les RMR d'à peine plus de 20 %. De 2001 à 2003, dans les RMR, le secteur de l'IT a perdu environ 50 000 emplois.

Comme l'on fait remarquer Bowlby et Langois (2002), la prospérité et la débâcle du secteur de l'IT n'est pas particulière au cycle économique courant. Durant la récession de 1990-1992, le marché du travail s'est également contracté plus fortement dans le secteur de l'IT que dans l'ensemble de l'économie.

Les quatre plus grandes RMR (Toronto, Montréal, Vancouver et Ottawa–Hull) représentaient 56 % de l'ensemble de l'emploi dans le secteur de l'IT en 2003 (comparativement à 29 % de l'emploi dans l'ensemble des RMR). Les grandes RMR représentent la part la plus importante de l'emploi dans le secteur de l'IT, mais elles essuient aussi le plus gros des fluctuations cycliques de ce secteur. Durant la récession de 1990-1992, les pertes d'emplois dans le secteur de l'IT ont été importantes à Toronto, tandis que ces dernières années, les quatre plus grandes RMR ont toutes accusé des pertes d'emplois dans ce secteur (figure 7.2). Comparativement, les autres RMR (en tant que groupe) n'ont vu diminuer que faiblement leur part de l'emploi dans le secteur de l'IT durant la récession de 1990-1992 ou ces dernières années.

D'autres mesures de l'emploi dans le secteur de l'IT tendent à montrer que ce secteur est surreprésenté dans quelques grandes régions urbaines. En s'appuyant sur une définition du secteur de l'IT incluant les entreprises où « l'investissement dans les connaissances scientifiques représente une part relativement plus importante du processus de production », Beckstead et coll. (2003) constatent qu'en 2000, les industries de l'IT étaient principalement concentrées dans les grandes RMR, surtout Toronto, Montréal, Vancouver et Ottawa–Hull, qui, ensemble, représentaient 69 % de l'emploi dans l'ensemble du secteur des IT en 2000. Ces auteurs concluent que les villes et régions urbaines plus petites se situent en deçà de la moyenne nationale, le degré de sous-représentation augmentant à mesure que l'on se déplace vers l'extrémité inférieure du continuum urbain-rural.

Cependant, ce degré de concentration du secteur de l'IT dans les quatre plus grandes RMR n'est peut-être pas si élevé selon les normes historiques. Si nous retournons jusqu'au milieu des années 80, la concentration du secteur de l'IT dans les quatre plus grandes RMR était presque aussi forte que le sommet observé en 2001[27] (figure 7.3).

De 1993 à 2001, 297 000 emplois ont été créés dans le secteur de l'IT, dont 74 % dans les quatre plus grandes RMR. De 2001 à 2003, au moins 60 000 emplois ont été perdus dans ce secteur, dont 77 % dans les quatre plus grandes RMR. Par conséquent, durant le dernier cycle économique, un nombre relativement faible de RMR ont produit un nombre disproportionnellement grand d'emplois dans le secteur de l'IT durant la période de prospérité économique, mais ont également eu tendance à être les perdantes au cours des pertes qui ont suivi 2001.

7.2 La part de l'emploi dans le secteur de l'IT a augmenté dans la plupart des RMR au cours des années 1990

De 1989 à 2001, la plupart des RMR se sont spécialisées davantage dans le secteur de l'IT (figure 7.4). L'augmentation la plus importante de la part de l'emploi dans le secteur de l'IT a eu lieu à Ottawa–Hull, où elle a fait un bond de 3,7 points de pourcentage pour passer de 5,6 % à 10,2 % de la population active. Le secteur de l'IT a augmenté sa part de l'emploi de plus de 2 points dans six autres RMR et dans sept autres RMR, de plus de 1 point. La part de l'emploi dans le secteur de l'IT n'a diminué que dans huit RMR (St. John's, Sherbrooke, Trois-Rivières, Kingston, Sudbury, Thunder Bay, Winnipeg et Saskatoon).

Regina, où le secteur de l'IT représentait 5,8 % de l'emploi en 2001, était, par ordre décroissant de spécialisation dans l'IT, la quatrième RMR au Canada. Ce résultat souligne le fait que, si la plupart des emplois du secteur de l'IT sont situés dans les grands centres de Toronto, Montréal, Vancouver et Ottawa–Hull, d'autres RMR plus petites ont un secteur de l'IT important. Halifax, Kitchener et Saint John sont trois autres petites RMR où le secteur de l'IT représentait plus de 4 % de l'emploi à l'apogée du boom de l'IT en 2001. Dans les régions hors RMR, le secteur de l'IT représentait une part assez faible de l'emploi, soit à peine 1,6 % en 2001.

Après la débâcle de 2001, le secteur de l'IT a occupé une place moins importante dans l'économie de la plupart des RMR. Toutefois, il est important de souligner qu'exprimé en fraction de l'emploi dans les RMR, l'emploi dans ce secteur est demeuré élevé en 2003 comparativement à 1989. Ainsi, à Ottawa–Hull, il représentait 8,4 % de l'emploi dans la RMR en 2003, en hausse par rapport à 5,6 % en 1989.

7.3 L'expansion du secteur de l'IT a été principalement alimentée par les industries de services de ce secteur

Le secteur de l'IT peut être subdivisé en deux composantes, celle de la fabrication et celle des services. Durant l'expansion postérieure à 1993, la plupart de la croissance du secteur de l'IT a été imputable à ses propres industries de services. De 1993 au sommet de 2001, plus de 230 000 emplois ont été créés dans le secteur des services de l'IT comparativement à 40 000 environ dans le secteur de la fabrication de l'IT (figure 7.5).

Si nous examinons les quatre plus grandes RMR (figure 7.6), la plupart de la croissance de l'emploi dans le secteur de l'IT après 1993 a été axée sur les services, l'emploi dans le secteur de la fabrication de l'IT n'ayant augmenté sensiblement qu'à Ottawa–Hull. Dans cette RMR, la débâcle du secteur de l'IT après 2001 a eu lieu presque entièrement dans le secteur de la fabrication, tandis que le secteur des services a maintenu le niveau record d'emplois observé en 2001 jusqu'en 2003.

27. Une autre mesure de la concentration industrielle, l'indice de Herfindahl, indique aussi que la concentration du secteur de l'IT dans les RMR n'est peut-être pas élevée si l'on s'en tient aux données historiques.

Parallèlement, le secteur des services de l'IT s'est concentré davantage dans les quatre plus grandes RMR (figure 7.7). En 2003, près de 55 % de l'emploi dans ce secteur étaient situés dans les quatre plus grandes RMR comparativement à environ 45 % en 1993.

Encadré 7.1 : Mesure du secteur de l'IT

Un moyen de mesurer les industries des technologies de l'information et des communications (TIC) est la méthode « basée sur les intrants », qui consiste à définir les industries des TIC comme étant celles procédant à un certain niveau d'investissement dans les connaissances et le capital humain (voir Beckstead et coll., 2003, pour des précisions). Une autre possibilité consiste à utiliser une mesure « basée sur les extrants » mettant l'accent sur les industries qui participent au développement, à la livraison et au soutien de produits et de services de haute technologie. En 1998, l'OCDE a dressé une liste exhaustive, établie d'après les extrants, des industries qui devraient être incluses dans la définition du secteur des TIC. Cette définition a été fondée sur la Classification internationale type des industries (CITI, rév. 3) qui peut être convertie facilement à la classification à cinq chiffres du SCIAN (Statistique Canada, 2001a, 2001b). Cependant, l'EPA ne fournit des données qu'au niveau à quatre chiffres du SCIAN. Une solution consiste à utiliser la définition des industries du secteur de l'informatique et des télécommunications (IT), qui est fondée sur une liste de catégories à quatre chiffres du SCIAN. Dans l'EPA, on peut utiliser cette définition pour suivre l'évolution des industries de l'IT depuis 1987. Ces industries incluent les catégories d'entreprises suivantes (avec la classification correspondante selon le SCIAN de 1997) :

A) Secteur de la fabrication de l'IT :
- Machines pour le commerce et les industries de services (3333)
- Matériel informatique et périphérique (3341)
- Matériel de communication (3342)
- Matériel audio et vidéo (3343)
- Semi-conducteurs et autres composants électroniques (3344)
- Instruments de navigation, de mesure et de commande et instruments médicaux (3345)

B) Secteur des services de l'IT :
- Grossistes-distributeurs d'ordinateurs et de matériel de communication (4173)
- Éditeurs de logiciels (5112)
- Télécommunications (5133)
- Traitement des données (5142)
- Conception de systèmes informatiques et services connexes (5415)
- Réparation et entretien de matériel électronique et de matériel de précision (8112).

Cette définition du secteur a été utilisée dans d'autres études (Vaillancourt, 2003; Bowlby et Langlois, 2002) pour déterminer le nombre approximatif d'employés participant au secteur des technologies de l'information et des communications (TIC). D'après Bowlby et Langlois (2002), les industries de l'IT regroupent environ 88 % de l'emploi dans l'ensemble du secteur des TIC.

Figure 7.1 : Emploi dans le secteur de l'IT, toutes RMR confondues

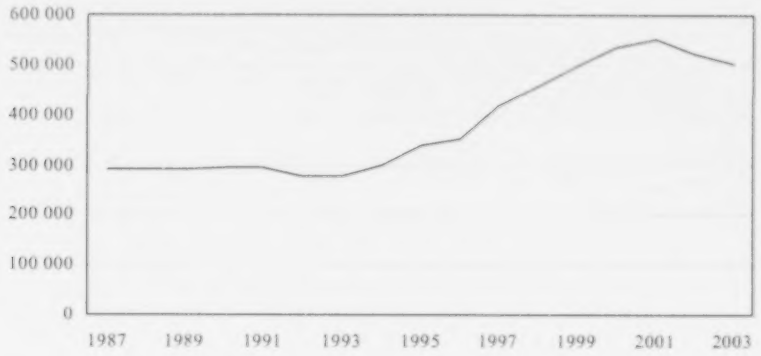

Source : Enquête sur la population active, 1987 à 2003.

Figure 7.2 : Emploi dans le secteur de l'IT, certaines RMR

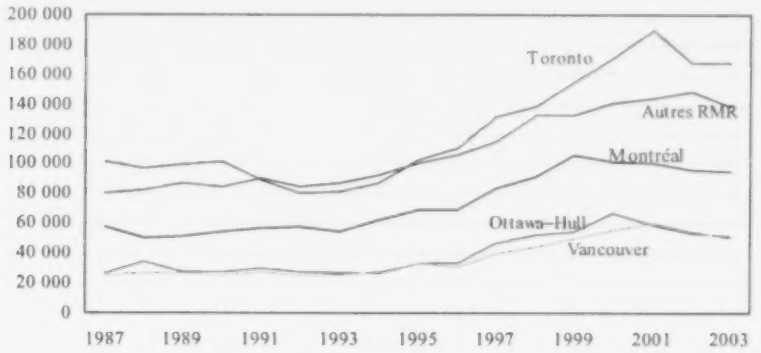

Source : Enquête sur la population active, 1987 à 2003.

Figure 7.3 : Pourcentage du secteur de l'IT dans les quatre plus grandes RMR

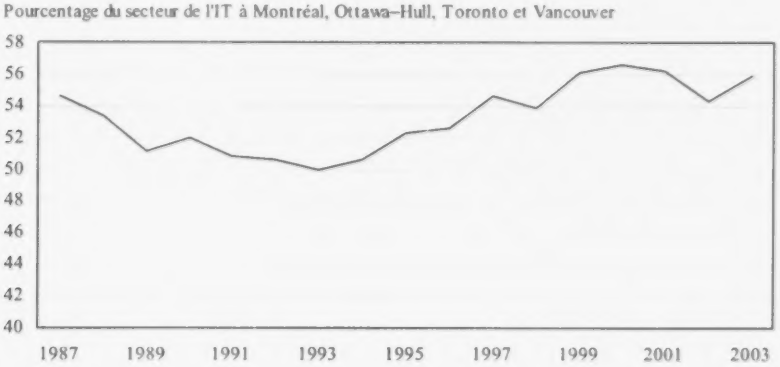

Source : Enquête sur la population active, 1987 à 2003.

Figure 7.4 : Part de l'emploi dans le secteur de l'informatique et des télécommunications (IT)

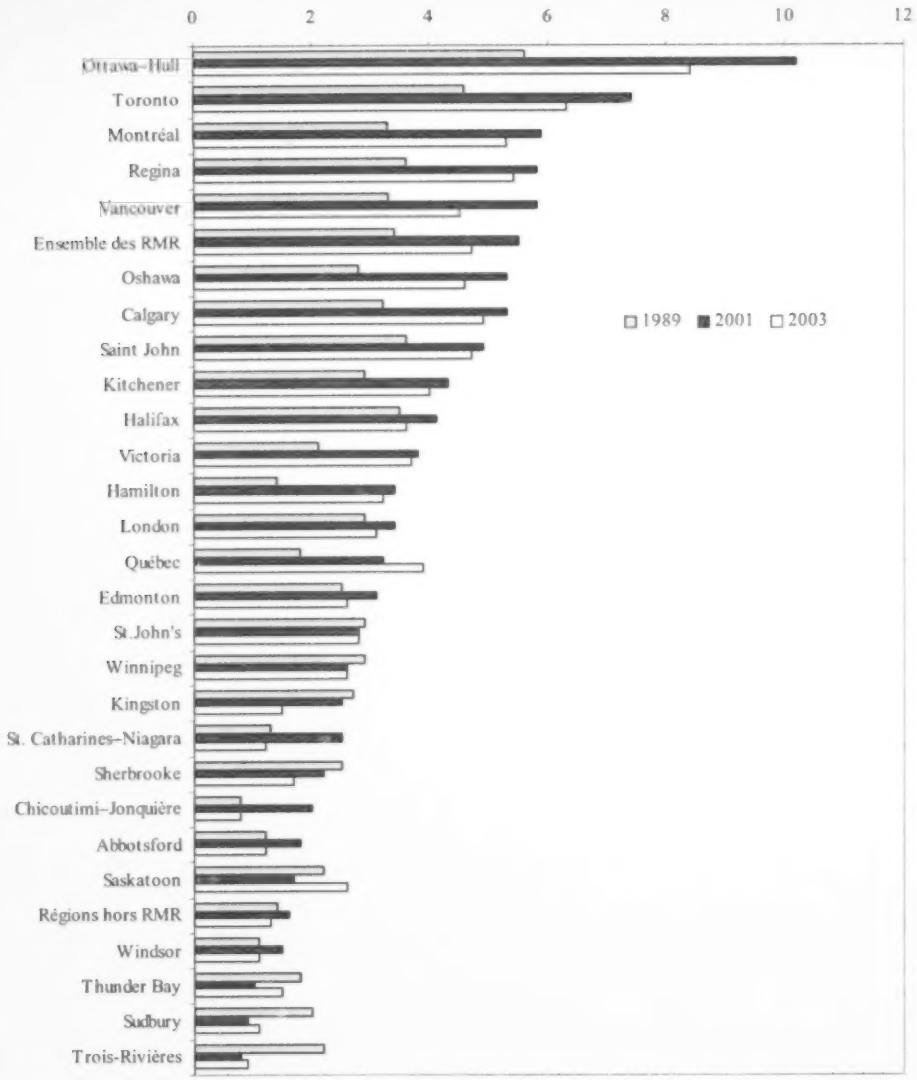

Source : Enquête sur la population active, 1989, 2001, 2003.

Figure 7.5 : Emploi dans les secteurs de la fabrication et des services de l'IT, les 27 RMR confondues

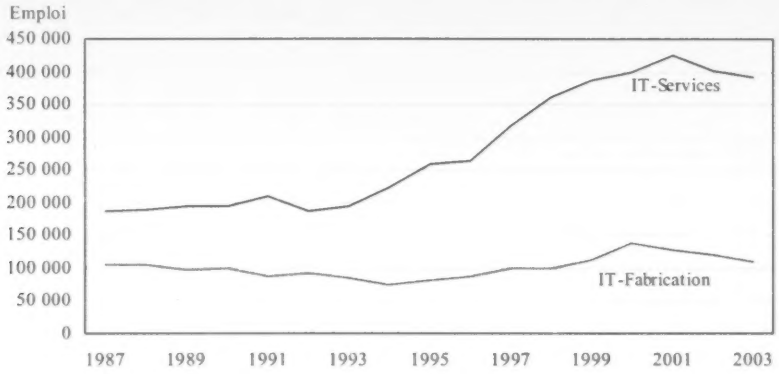

Source : Enquête sur la population active, 1987 à 2003.

Figure 7.6 : Emploi dans les secteurs des services et de la fabrication de l'IT, certaines RMR

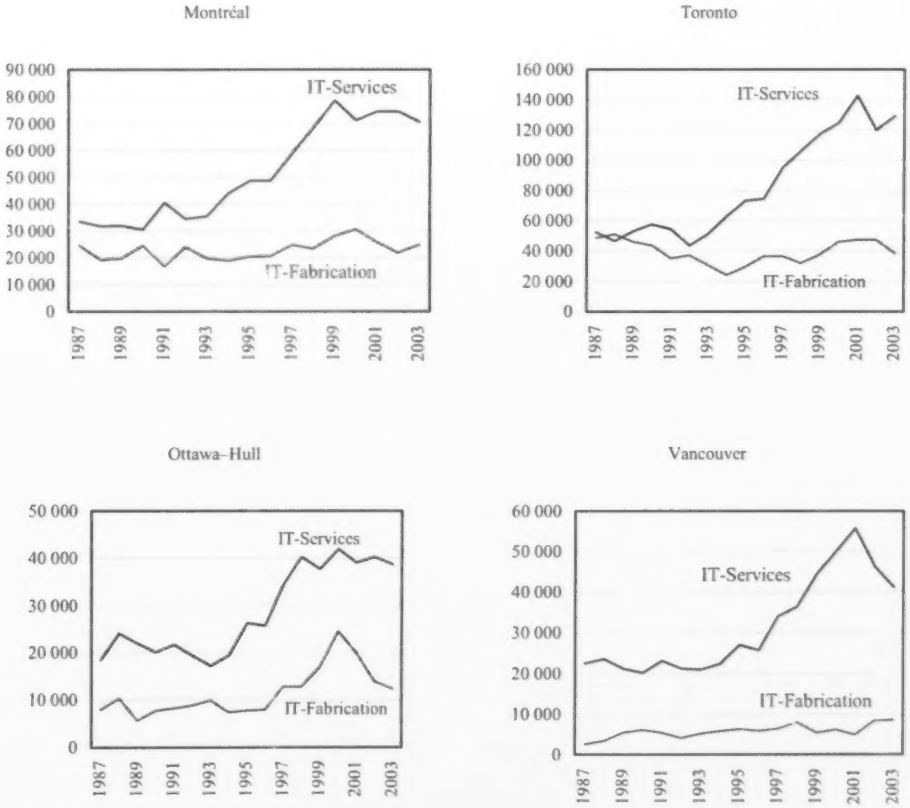

Source : Enquête sur la population active, 1987 à 2003.

Figure 7.7 : Pourcentage du secteur de l'IT dans les quatre plus grandes RMR

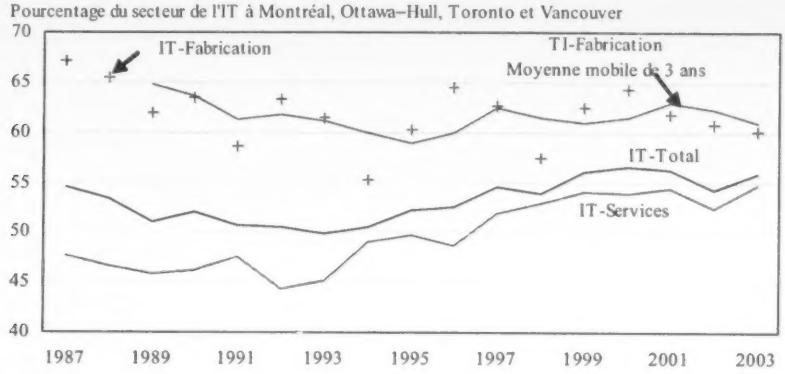

Source : Enquête sur la population active, 1987 à 2003.

Partie 3

Croissance et mobilité de la population des RMR

Chapitre 8

Croissance de la population dans les RMR

Comme nous l'avons mentionné au début du rapport, la croissance démographique est essentielle à la croissance économique. Les trois grandes sources de la croissance de la population d'une RMR sont l'accroissement naturel (nombre de naissances moins nombre de décès), la migration internationale et la migration interne. Au présent chapitre, nous examinons les deux dernières de ces sources de croissance plus en détail. Lors de chaque recensement, on pose aux Canadiens des questions sur l'endroit où ils vivaient cinq ans plus tôt. Au moyen de cette question et de renseignements sur l'année de l'immigration, il est possible d'établir le profil de la croissance de la population au niveau de la RMR. La RMR doit-elle sa croissance à l'immigration? La RMR profite-t-elle de la migration interne (nette)?

Outre ces questions générales, on peut aussi se demander quels sont les gains ou les pertes de la RMR en ce qui concerne le stock de capital humain. Autrement dit, certaines RMR ont-elles tendance à acquérir ou à perdre des migrants dont le niveau d'études est élevé? Certaines ont-elles tendance à acquérir ou à perdre de jeunes migrants?

Enfin, comprendre les effets de la mobilité interne sur la conjoncture économique et les inégalités entre les régions est un objectif de longue date qui a fait l'objet d'une littérature abondante.

Par conséquent, le chapitre débute par un examen général de la croissance de la population, puis se penche sur la croissance de groupes particuliers, plus précisément les personnes ayant un niveau d'études élevé et les jeunes. Il se termine par une discussion de certains articles publiés qui décrivent les incidences de la mobilité interne sur la conjoncture économique locale et les inégalités entre les régions.

8.1 Dans les grandes RMR, la population s'est accrue grâce à l'immigration

Au tableau 8.1, la population des RMR en 2001 est ventilée en fonction de 1) la part qui a immigré au Canada depuis 1996, 2) la part qui vivait dans une autre RMR en 1996 et 3) la part qui vivait dans une région hors RMR en 1996. La part de la population formée d'immigrants et celle formée de migrants internes peuvent être considérées comme représentant la croissance de la RMR associée à ces composantes[28]. Les flux de population entrant dans les RMR et les régions hors RMR ou sortant de celles-ci sont mesurés sur la base des flux nets plutôt que des flux bruts, si bien qu'ils peuvent être positifs ou négatifs. Une valeur négative peut être interprétée comme une perte réelle de population dans la RMR due à l'émigration nette vers d'autres RMR ou des régions hors RMR.

Au Canada, l'immigration est avant tout un phénomène urbain. En 2001, la population des RMR a augmenté de 5,6 % grâce à l'immigration entre 1996 et 2001 . À Toronto et à Vancouver, les deux principales villes d'entrée au Canada, les nouveaux immigrants ont fait croître la population de plus de 10 % au cours de la période 1996 à 2001. La population de Montréal, quant à elle, a augmenté d'environ 4,3 % durant la même période en raison de l'immigration.

28. En fait, il s'agit d'approximations de la croissance due à ces composantes. Idéalement, il faudrait ventiler la croissance de la population dans les RMR entre les composantes associées à la croissance naturelle, l'immigration et la migration interne. Il n'a malheureusement pas été possible de le faire à cause d'incohérences entre les recensements de 1996 et de 2001.

De 1996 à 2001, l'immigration a contribué fortement à la croissance de Calgary (4,6 %), d'Ottawa–Hull (4,4 %) et des RMR du sud de l'Ontario situées à l'ouest de Toronto. À Windsor, l'immigration a fait augmenter la population d'environ 5,4 % durant la période.

Les petites RMR ont accueilli un moins grand nombre d'immigrants ces dernières années, ce qui s'est traduit par une contribution plus faible de ceux-ci à la croissance démographique. Fait exception Abbotsford, où les immigrants ont fait croître la population de 4,0 % de 1996 à 2001.

Les résultats de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (*Le Quotidien*, jeudi 4 septembre 2003) fournissent des éclaircissements sur les raisons pour lesquelles les immigrants choisissent de s'établir là où ils le font. Ils font ressortir qu'il est assez peu fréquent que les nouveaux immigrants se fondent sur des considérations d'ordre économique pour choisir leur RMR de résidence. En fait, la plupart choisissent leur point de destination parce que de la famille ou des amis y vivent déjà. Cependant, la situation est un peu différente pour ceux qui s'établissent dans les plus petites RMR, ces derniers étant plus susceptibles de mentionner des considérations économiques comme raison d'avoir choisi la RMR en question.

8.2 Les RMR plus petites ont perdu de leur population au profit d'autres RMR

Dans le cas de nombreuses RMR, la population perdue au profit d'autres RMR est considérablement plus importante que celle qu'elles ont acquise. Au tableau 8.1, la part nette en pourcentage de la population imputable à la migration interne en provenance d'autres RMR est négative pour ces RMR. St. John's est la RMR qui a enregistré la plus grande perte nette de population due à la mobilité entre RMR. En tout, cette ville a perdu au profit d'autres RMR 4,5 % de sa population de plus qu'elle n'a gagné en retour (soit environ 7 780 personnes), ce qui reflète une décroissance réelle de la population. Sudbury a perdu 4,3 % de sa population de la même manière, tandis que Chicoutimi–Jonquière, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Thunder Bay, Regina et Saskatoon ont perdu chacune entre 2 % et 4 % de leur population respective en raison de la mobilité entre RMR. Dans chaque cas, la perte au profit d'autres RMR était plus importante que le gain lié à l'immigration.

Les RMR qui ont perdu une part de leur population au profit d'autres RMR étaient principalement de petite taille. Au moins 9 RMR sur 10 comptant moins de 200 000 habitants ont perdu une part de leur population au profit d'autres RMR.

Certaines RMR ont gagné, toutes proportions gardées, un plus grand nombre de personnes en provenance d'autres RMR qu'elles n'en ont perdues au profit d'autres RMR. Il s'agit de Calgary, d'Oshawa, de Hamilton et d'Abbotsford. Sauf à Calgary, il est vraisemblable que ces RMR aient bénéficié de la proximité de plus grands centres urbains.

Le gain net de population dû à la mobilité entre les RMR était négligeable dans les plus grandes RMR du Canada. Toronto, Montréal et Vancouver n'ont enregistré aucune perte ni gain significatif en raison de la mobilité entre RMR.

En général, les flux nets en provenance de régions hors RMR représentaient une petite fraction de la population des RMR. Celles qui ont gagné plus de 2 % d'habitants en provenance de régions hors RMR sont Halifax, Calgary et Edmonton.

Plus loin, nous discuterons brièvement de certaines études publiées visant à dégager les causes et les conséquences de la mobilité interne.

8.3 Les RMR ayant perdu de leur population ont perdu davantage de jeunes et ont moins reçu de jeunes immigrants

Une source éventuelle de préoccupations pour les RMR dont la population diminue est qu'elle pourrait perdre leur population la plus jeune au profit d'autres régions et recevoir en compensation trop peu de jeunes immigrants. Les jeunes pourraient être plus susceptibles de déménager, parce que leurs frais de déménagement sont sans doute plus faibles, l'une des raisons étant que leur famille est plus petite. Donc, il est intéressant de déterminer quelles parts de la croissance de la population de jeunes dans les RMR étaient attribuables à l'immigration et à la migration interne entre 1996 et 2001. Par jeunes, on entend les personnes de moins de 30 ans (en 2001) afin de faire abstraction des décisions de déménager liées aux études postsecondaires[29]. Les résultats sont présentés au tableau 8.2.

Les immigrants sont, de façon prédominante, plus jeunes que la population canadienne dans son ensemble, si bien qu'il n'est pas étonnant qu'ils fassent croître plus fortement la population de jeunes que la population dans son ensemble. Ainsi, de 1996 à 2001, à Toronto, les immigrants ont fait augmenter la population générale de 10,1 %, mais celle des moins de 30 ans de 11,9 %.

Cependant, comme pour l'ensemble de la population, certaines RMR ont perdu une part importante de leur population de jeunes au profit d'autres RMR. St. John's, Chicoutimi–Jonquière, Sudbury et Thunder Bay ont chacune perdu plus de 7 % de leur population de moins de 30 ans à cause de la mobilité entre RMR. Sherbrooke, Trois-Rivières et Kingston ont perdu chacune entre 5 % et 7 % de leur population de ce groupe d'âge pour la même raison. Dans chaque cas, les gains de population faits dans les RMR grâce à l'immigration étaient trop faibles pour compenser les pertes dues à la mobilité entre RMR; néanmoins, certaines RMR, comme Kingston, ont accru leur population de jeunes grâce à des sources hors RMR.

Québec, Regina et Saskatoon ont chacune perdu plus de 2 % de leur population de jeunes en raison de la mobilité entre RMR, mais en ont gagné suffisamment en provenance des régions hors RMR et de l'immigration pour compenser cette perte.

Oshawa et Calgary sont les RMR qui ont gagné le plus de jeunes grâce à la migration entre RMR, tandis qu'à Montréal, Toronto et Vancouver, les gains ou les pertes nets ont été négligeables.

Les jeunes sont plus mobiles que les personnes âgées et pourraient être représentés de façon disproportionnément élevée parmi les migrants internes. En effet, les RMR qui ont perdu une part de leur population à cause de la mobilité entre RMR ont eu tendance à perdre une part disproportionnément grande de jeunes (figure 8.1). Par exemple, Chicoutimi–Jonquière a perdu 3,9 % de sa population au profit d'autres RMR, mais 7,9 % de sa population de moins de 30 ans. Par contre, les RMR dont la population a augmenté grâce à la mobilité entre RMR n'ont pas enregistré de gain disproportionné de jeunes.

8.4 Les RMR ayant perdu de leur population ont perdu davantage de diplômés universitaires et ont reçu moins d'immigrants titulaires d'un diplôme universitaire

Les diplômés universitaires ont également tendance à être plus mobiles que la population dans son ensemble. Les études augmentent la dimension géographique du marché du travail prospectif d'une personne et réduit les frais de déménagement en réduisant la probabilité de chômage après le déménagement. Comme il est discuté plus loin, l'émigration de personnes dont le niveau d'études est élevé pourrait nuire à l'économie locale, car ces migrants pourraient emporter avec eux d'importantes sources de capital

29. Certaines RMR attireront naturellement un plus grand nombre de jeunes que d'autres, parce que la concentration d'établissements d'enseignement y est assez forte. Cependant, si les étudiants retournent dans leur RMR d'origine après avoir terminé leurs études, les flux nets durant une période intercensitaire donnée devraient être à peu près nuls.

humain nécessaires à la croissance future. Le tableau 8.3 montre la contribution relative de l'immigration et de la migration interne à la population de diplômés universitaires des RMR. À la présente section, nous définissons les diplômés universitaires comme étant des personnes d'au moins 30 ans détenant au moins un baccalauréat en 2001 (afin de faire abstraction des décisions de déménagement liées à l'emplacement des établissements d'enseignement postsecondaire).

Les profils de croissance et de mobilité de la population observés parmi la population dans son ensemble et la population de jeunes se répètent pour la population de diplômés universitaires, un grand nombre des RMR qui affichent les pertes ou les gains les plus importants étant les mêmes. Les nouveaux immigrants sont plus susceptibles de posséder un diplôme universitaire que les autres, si bien qu'ils représentent une source importante de diplômés universitaires pour les RMR accueillant des immigrants. De 1996 à 2001, Toronto, Windsor et Vancouver ont, chacune, vu croître leur population de diplômés universitaires de plus de 10 % grâce aux immigrants. La population d'universitaires de Montréal, d'Ottawa–Hull, d'Hamilton, de Kitchener, de London, de Calgary, d'Edmonton et d'Abbotsford a augmenté de plus de 5 % de la même manière.

Les RMR qui ont perdu plus de 4 % de leur population de diplômés universitaires au profit d'autres RMR incluent St. John's, Québec, Sudbury, Regina et Saskatoon. Chicoutimi–Jonquière, Sherbrooke, Trois-Rivières, London, Thunder Bay et Winnipeg ont perdu, chacune, plus de 2 % de leurs diplômés universitaires de 1996 à 2001. Comme pour les jeunes migrants, les RMR qui ont perdu une part de leur population ont généralement perdu une fraction disproportionnément grande de diplômés universitaires (figure 8.2).

Dans l'ensemble, ces résultats soulignent l'importance du rôle joué par l'immigration dans la croissance de la population des RMR, ainsi que dans la croissance de la population de personnes ayant un niveau d'études élevé et de jeunes. Les résultats révèlent aussi que la migration interne (une composante des changements démographiques souvent oubliée) peut jouer un rôle particulièrement important dans les petites RMR.

8.5 Incidences de la mobilité sur la conjoncture économique

La question de la contribution de la mobilité interrégionale à la conjoncture économique a été débattue de longue date dans la littérature. Les deux écoles de pensée concernant la mobilité interrégionale peuvent être examinées en prenant pour référence Courchene (1970) et Polèse (1981), ainsi qu'Osberg, Gordon et Lin (1994). D'une part, la mobilité interrégionale peut donner lieu à une réduction des inégalités économiques interrégionales. Plus précisément, la hausse des salaires ou la baisse du chômage due à une plus grande demande de main-d'œuvre dans une région peut attirer les migrants provenant d'une autre région où les salaires sont plus faibles, le chômage plus élevé et la demande de main-d'œuvre plus faible. La nouvelle répartition de la main-d'œuvre qui s'ensuit fera augmenter l'offre de main-d'œuvre dans la région où la demande est forte et réduira l'offre excédentaire de main-d'œuvre dans celle où la demande est faible, aboutissant à une égalisation des taux de rémunération et de chômage dans les deux régions. Par conséquent, une littérature importante traite des effets dissuasifs qu'ont sur la mobilité l'égalisation et les paiements de transfert.

D'autre part, la mobilité interrégionale peut accentuer les inégalités régionales si les régions exportent leurs « meilleurs éléments ». Le cas échéant, les migrants emportent avec eux d'importantes sources de capital humain nécessaires à la croissance future de la région. Les régions « défavorisées » se retrouvent alors avec une population active plus âgée ayant un niveau d'études plus faible qui réduit les perspectives de croissance et accentue, au cours du temps, les différences économiques interrégionales. Les régions bénéficiaires, quant à elles, profitent du capital incarné dans ces migrants, ce qui intensifie les inégalités interrégionales. De surcroît, l'émigration réduit la demande locale de biens dans les régions sources à

cause d'une diminution des dépenses de consommation (conjuguée à tout effet multiplicateur régional). En ce sens, la migration interrégionale peut exacerber les inégalités interrégionales et causer l'épuisement d'importantes sources de capital dans les régions à faible revenu.

Également importants sont les facteurs qui dictent la mobilité interrégionale. Nombre d'études empiriques ont montré que les taux de mobilité sont presque toujours corrélés positivement aux écarts interrégionaux de rémunération et de chômage. Comme l'ont montré les résultats descriptifs exposés plus haut, d'autres facteurs importants sont l'âge et le niveau d'études du migrant. Cependant, il n'existe pas de consensus quant à l'influence qu'exercent l'égalisation et les paiements de transfert.

Tableau 8.1 : Nouveaux immigrants[a] et migrants internes en part de la population, 2001[b]

	Population totale	% de la population de 2001		
		Nouveaux immigrants	Migration interne	
			RMR	Régions hors RMR
St. John's	172 900	0,7	-4,5	1,5
Halifax	359 200	1,8	-0,4	2,5
Saint John	122 700	0,8	-1,1	-0,7
Chicoutimi–Jonquière	154 900	0,3	-3,9	0,3
Québec	682 800	1,1	-2,8	1,0
Sherbrooke	153 800	1,9	-2,7	1,8
Trois-Rivières	137 500	0,5	-2,3	0,8
Montréal	3 426 400	4,3	-0,3	0,0
Ottawa–Hull	1 063 700	4,4	1,1	1,2
Kingston	146 800	1,8	-1,6	2,0
Oshawa	296 300	1,2	6,0	-0,4
Toronto	4 682 900	10,1	0,0	-0,9
Hamilton	662 400	3,7	2,5	-0,1
St. Catharines–Niagara	377 000	1,9	0,6	0,2
Kitchener	414 300	3,9	1,0	0,8
London	432 500	3,1	-1,2	1,2
Windsor	307 900	5,4	0,9	0,9
Sudbury	155 600	0,4	-4,3	-0,4
Thunder Bay	122 000	0,6	-3,8	-0,1
Winnipeg	671 300	2,5	-1,6	0,5
Regina	192 800	1,4	-3,4	0,5
Saskatoon	225 900	2,0	-2,7	2,0
Calgary	951 400	4,6	3,6	2,2
Edmonton	937 800	2,9	0,6	2,5
Abbotsford	147 400	4,0	2,8	-1,4
Vancouver	1 987 000	10,0	-0,2	-0,8
Victoria	311 900	2,3	0,0	0,8
Ensemble des RMR	19 296 900	5,6	–	0,2
Régions hors RMR	10 710 100	0,8	-0,4	–
Ensemble du Canada	30 007 100	3,9	–	–

a : Qui ont immigré au cours de la période 1996 à 2001.
b : Limites des RMR maintenues constantes.
Source : Recensements du Canada, 2001.

Tableau 8.2 : Nouveaux immigrants[a] et migrants internes en part de la population de moins de 30 ans, 2001[b]

		% de la population de 2001de moins de 30 ans		
	Population moins de 30 ans	Nouveaux immigrants moins de 30 ans	Migrants internes moins de 30 ans	
			RMR	Régions hors RMR
St. John's	69 600	0,8	-7,8	3,2
Halifax	141 900	2,5	-0,9	6,0
Saint John	47 500	1,3	-2,0	-0,5
Chicoutimi–Jonquière	57 100	0,5	-7,9	0,4
Québec	247 000	1,6	-3,8	3,1
Sherbrooke	60 000	2,9	-6,8	4,3
Trois-Rivières	47 400	0,9	-5,9	1,3
Montréal	1 295 800	5,8	0,3	1,4
Ottawa–Hull	421 700	5,7	1,6	2,9
Kingston	56 300	2,4	-5,2	3,5
Oshawa	122 500	1,5	4,8	0,6
Toronto	1 863 200	11,9	0,8	0,0
Hamilton	253 800	5,1	1,7	0,8
St. Catharines–Niagara	134 500	2,6	-1,2	0,4
Kitchener	173 300	4,8	0,1	2,2
London	173 000	4,0	-2,1	2,8
Windsor	125 300	6,9	0,7	1,8
Sudbury	58 100	0,6	-7,7	0,4
Thunder Bay	45 200	0,8	-7,1	0,3
Winnipeg	265 600	3,4	-1,9	2,0
Regina	81 400	1,9	-3,9	2,5
Saskatoon	99 900	2,5	-3,6	4,7
Calgary	399 100	5,3	4,1	4,9
Edmonton	395 300	3,5	0,7	4,3
Abbotsford	62 500	5,0	1,5	-0,7
Vancouver	752 600	12,4	0,3	0,4
Victoria	107 200	3,6	-1,5	3,3
Ensemble des RMR	7 556 900	7,5	–	1,6
Régions hors RMR	4 082 700	1,0	-3,0	–
Ensemble du Canada	11 639 600	4,9	–	–

a : Qui ont immigré au cours de la période 1996 à 2001.
b : Limites des RMR maintenues constantes.
Source : Recensements du Canada, 2001.

Tableau 8.3 : Nouveaux immigrants[a] et migrants internes en part de la population de diplômés universitaires[b], 2001

	Nombre de diplômés universitaires[b]	% de diplômés universitaires en 2001		
		Nouveaux immigrants diplômés universitaires[a]	Migrants internes diplômés universitaires[a]	
			RMR	Régions hors RMR
St. John's	17 800	1,7	-4,7	0,7
Halifax	46 600	3,0	-0,5	0,0
Saint John	10 000	2,0	-1,2	1,4
Chicoutimi–Jonquière	11 200	0,7	-3,3	-1,4
Québec	79 800	2,1	-4,2	0,2
Sherbrooke	15 100	3,0	-3,7	-1,9
Trois-Rivières	11 300	0,8	-2,3	0,0
Montréal	392 100	7,6	-1,3	-0,7
Ottawa–Hull	178 000	7,1	2,0	0,5
Kingston	17 700	4,4	-0,7	0,5
Oshawa	20 300	2,4	8,2	-0,5
Toronto	684 800	16,1	0,5	-0,7
Hamilton	63 600	6,2	3,7	-0,4
St. Catharines–Niagara	27 600	4,6	1,1	-0,1
Kitchener	39 200	8,4	-0,3	0,2
London	44 000	6,4	-4,0	-0,7
Windsor	29 100	12,2	0,4	0,5
Sudbury	11 200	1,4	-6,2	-2,0
Thunder Bay	10 200	1,3	-4,0	-0,8
Winnipeg	70 700	4,1	-2,9	-0,3
Regina	18 900	2,5	-7,0	0,4
Saskatoon	23 800	4,8	-6,0	-1,2
Calgary	128 400	8,2	5,1	1,1
Edmonton	94 200	5,5	-1,6	0,7
Abbotsford	8 900	6,4	1,3	0,0
Vancouver	273 000	15,9	0,3	-1,0
Victoria	44 500	3,2	2,2	0,2
Ensemble des RMR	2 372 100	10,1	–	-0,4
Régions hors RMR	615 400	1,8	1,4	–
Ensemble du Canada	2 987 500	8,4	–	–

a : Qui ont immigré au cours de la période 1996 à 2001.
b : Diplômés universitaires âgés de 30 ans et plus seulement.
Source : Recensements du Canada, 2001.

Figure 8.1 : Les RMR ayant perdu une part de leur population au profit d'autres RMR ont également perdu plus de jeunes

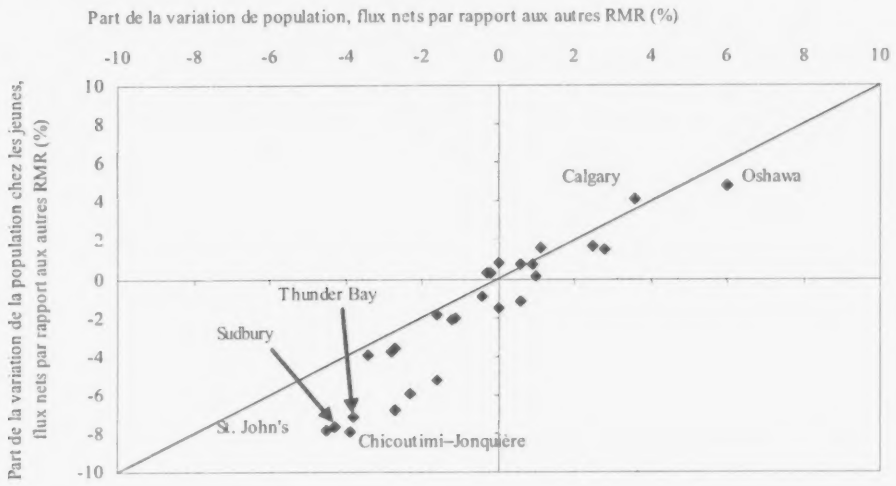

Note : Limites des RMR maintenues constantes.
Source : Recensement de 2001.

Figure 8.2 : Les RMR ayant perdu une part de leur population au profit d'autres RMR ont perdu plus de diplômés universitaires

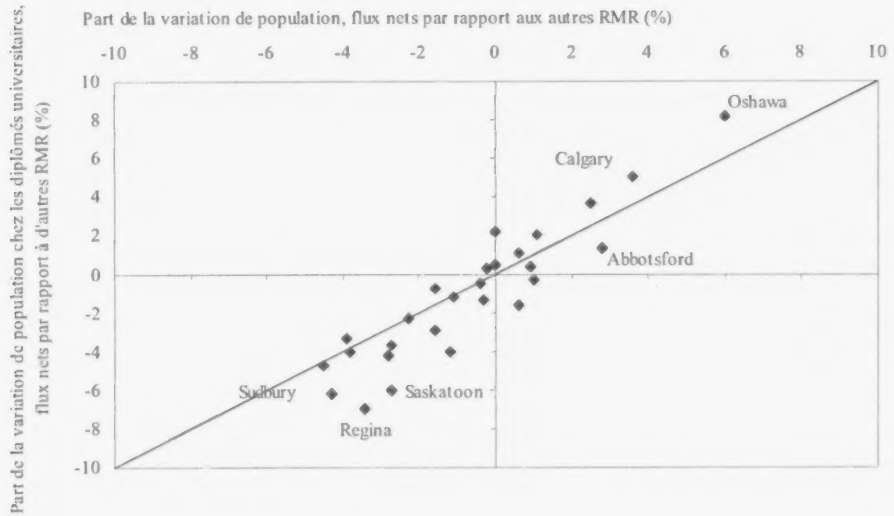

Note : Limites des RMR maintenues constantes.
Source : Recensement de 2001.

Chapitre 9

Mobilité entre les RMR

Au chapitre 8, nous avons montré que les flux de population entre les RMR expliquaient une fraction importante des variations de population observées dans nombre de RMR entre 1996 et 2001. Le présent chapitre fournit, pour certaines RMR, des renseignements supplémentaires sur l'origine des nouveaux venus et sur la destination des personnes qui sont parties.

9.1 Toronto et Vancouver ont perdu de leur population au profit des RMR voisines, mais ont réalisé des gains au profit de centres plus éloignés et plus petits

Toronto et Vancouver ont perdu une part de leur population au profit de RMR avoisinantes plus petites, mais ont gagné de nouveaux venus en provenance de centres éloignés. Des flux bruts importants ont eu lieu entre Toronto et d'autres RMR (figure 9.1). Dans l'ensemble, entre 1996 et 2001, environ 139 000 personnes en provenance d'autres RMR se sont installées à Toronto et un nombre presque égal ont déménagé de Toronto dans d'autres RMR. Les flux les plus importants entre Toronto et les autres RMR étaient dirigés vers les RMR voisines plus petites, c'est-à-dire Hamilton et Oshawa, et vers Montréal. Dans l'ensemble, Toronto a maintenu des flux nets positifs avec la plupart des autres RMR, ayant accueilli plus de 1 000 personnes en provenance de St. John's, Halifax, Québec, Ottawa–Hull, Kingston, London, Sudbury, Winnipeg et Edmonton et n'ayant perdu une part de sa population qu'au profit de Calgary, St. Catharines–Niagara et Kitchener.

Vancouver (figure 9.2) a également perdu une part de sa population au profit des RMR avoisinantes de Calgary et Abbotsford, et affiché des gains de population en provenance de Montréal et Winnipeg. En tout, Vancouver a accueilli 68 400 personnes en provenance d'autres RMR et a perdu 71 800 personnes au profit d'autres RMR, soit une faible perte nette de 3 400 personnes.

9.2 Les autres RMR ont perdu de leur population au profit des RMR plus grandes

À quelques exceptions près, les RMR ont tendance à accueillir des personnes en provenance des RMR plus petites avoisinantes et à perdre une part de leur population au profit de centres urbains plus grands et plus éloignés. La figure 9.3 illustre le cas de Halifax. Cette ville a reçu 17 900 personnes et en a perdu 19 100 en raison des flux migratoires. Elle a réalisé un gain de population au détriment de St. John's et Saint John, mais a perdu une part de sa population au profit des RMR plus grandes de Toronto, Ottawa–Hull et Calgary.

De même, Montréal (figure 9.4) a enregistré un gain de population au détriment de Québec, Sherbrooke, Chicoutimi–Jonquière et Trois-Rivières, mais a perdu une part de sa population au profit de Toronto et d'Ottawa–Hull.

La situation à Trois-Rivières est typique des petites RMR du Québec, perdant une part de sa population au profit de Québec et Montréal et ayant des flux assez faibles vers d'autres RMR (figure 9.5). Winnipeg et Regina ont été typiques des plus petites RMR de l'Ouest qui ont perdu une part de leur population au profit des RMR plus grandes de Calgary, Vancouver et Toronto (figures 9.6 et 9.7).

9.3 Calgary a réalisé des gains au profit de presque toutes les autres RMR

Calgary est l'une des RMR ayant réalisé un gain de population au détriment de presque toutes les autres RMR (figure 9.8). Calgary a gagné 6 400 personnes en provenance de Vancouver, 4 600 en provenance de Winnipeg, 4 500 en provenance d'Edmonton, 4 100 en provenance de Montréal, 2 900 en provenance Regina, 2 600 en provenance de Saskatoon et 2 300 en provenance de Toronto. En tout, 72 000 personnes en provenance d'autres RMR ont migré vers Calgary, comparativement à 37 700 à peine qui ont migré de Calgary vers une autre RMR.

9.4 Sudbury a perdu de sa population au profit des autres RMR de l'Ontario, alors que les individus qui ont quitté St. John's se sont aventurés beaucoup plus loin

Sudbury est l'une des RMR qui a perdu une part importante de sa population à cause de la mobilité entre les RMR. La plupart de cette population s'est dirigée vers l'une ou l'autre des deux plus grandes RMR de l'Ontario, à savoir Toronto et Ottawa–Hull. St. John's a perdu environ la même part de sa population au profit d'autres RMR entre 1996 et 2001, mais les migrants se sont aventurés beaucoup plus loin. Alors que certains sont allés à Halifax, un grand nombre sont également allés à Toronto, à Edmonton, à Ottawa–Hull et à Calgary.

Figure 9.1 : Toronto a perdu une part de sa population au profit des RMR avoisinantes, 1996 à 2001

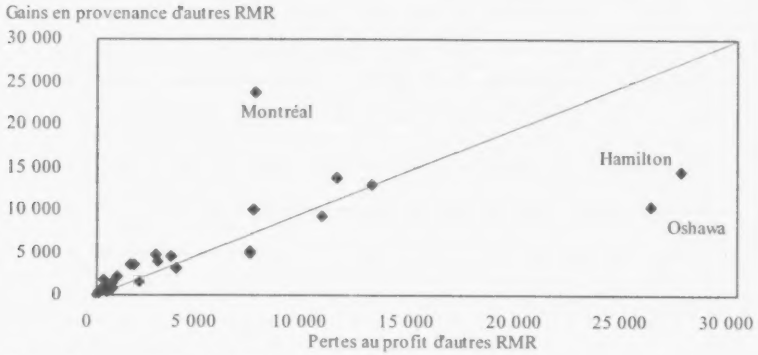

Source : Recensement du Canada de 2001.

Figure 9.2 : Vancouver a également perdu une part de sa population au profit de RMR avoisinantes, 1996 à 2001

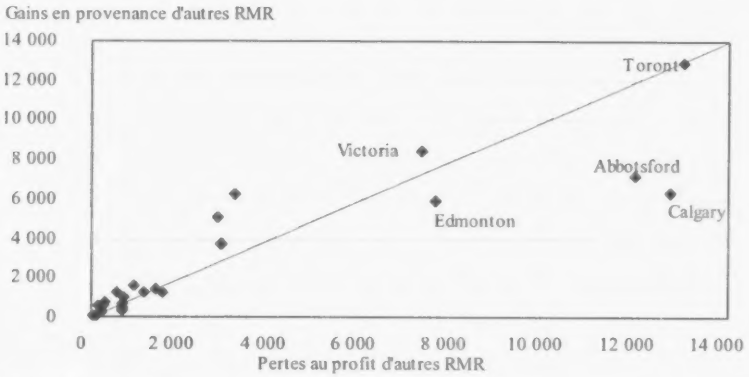

Source : Recensement du Canada de 2001.

Figure 9.3 : Les régions du Centre ont accueilli des personnes en provenance des RMR plus petites avoisinantes, mais perdu une part de leur populationau profit de grands centres : le cas de Halifax, 1996 à 2001

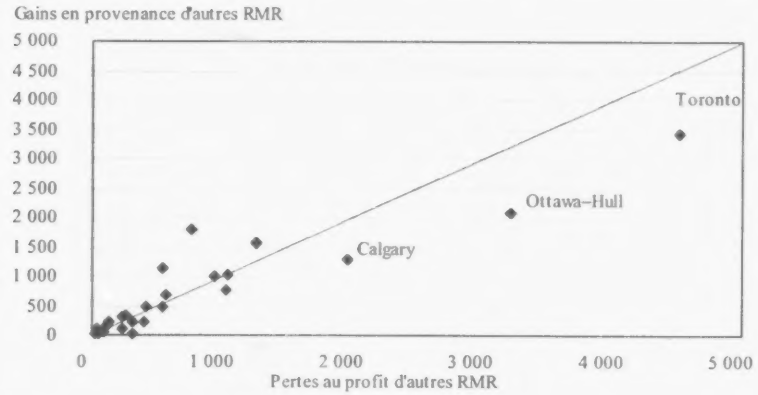

Source : Recensement du Canada de 2001.

Figure 9.4 : Montréal a accueilli des personnes en provenance des RMR plus petites avoisinantes, mais a perdu une part de sa population au profit d'autres grands centres, 1996 à 2001

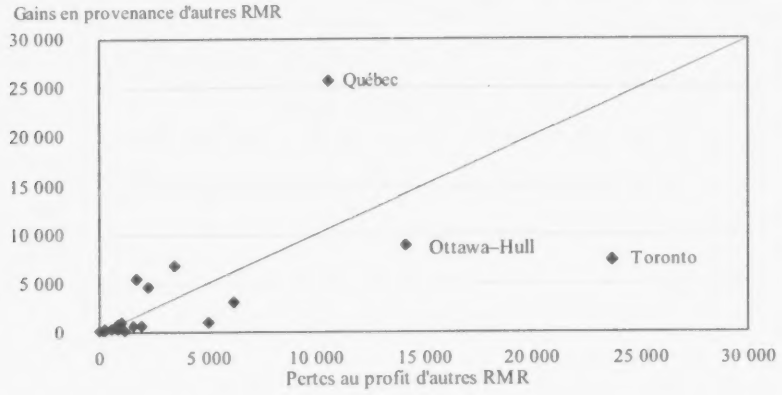

Source : Recensement du Canada de 2001.

Figure 9.5 : Trois-Rivières a perdu une part de sa population au profit de Montréal, ce qui est typique des petites RMR du Québec, 1996 à 2001

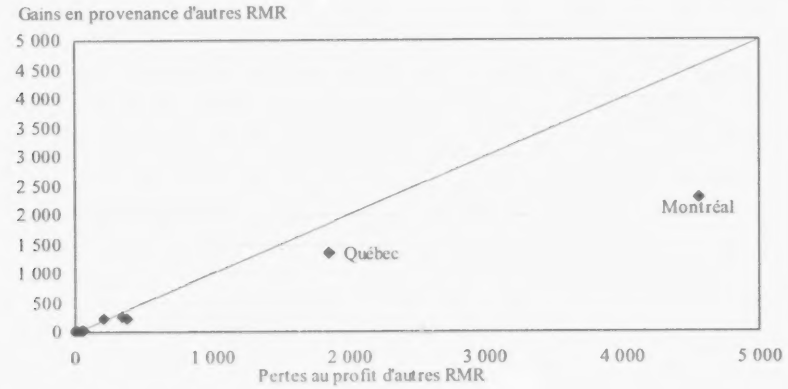

Source : Recensement du Canada de 2001.

Figure 9.6 : Les petites RMR de l'Ouest ont perdu une part de leur populationau profit de RMR plus grandes : le cas de Winnipeg, 1996 à 2001

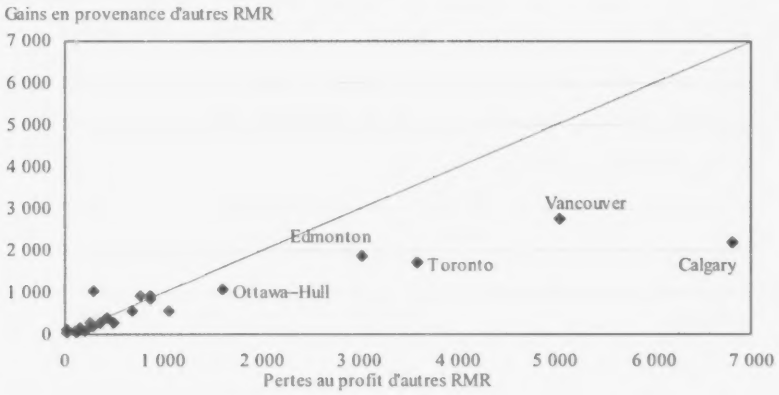

Source : Recensement du Canada de 2001.

Figure 9.7 : Les petites RMR de l'Ouest ont perdu une part de leur populationau profit de RMR plus grandes : le cas de Regina, 1996 à 2001

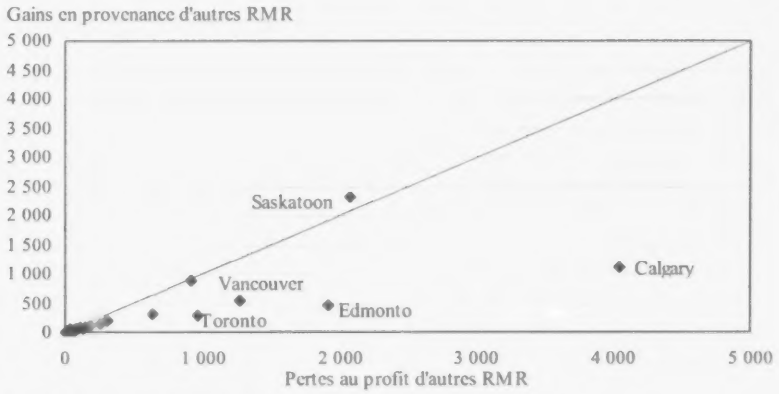

Source : Recensement du Canada de 2001.

Figure 9.8 : Calgary a enregistré des gains en provenance de partout,mais surtout en provenance de l'Ouest, 1996 à 2001

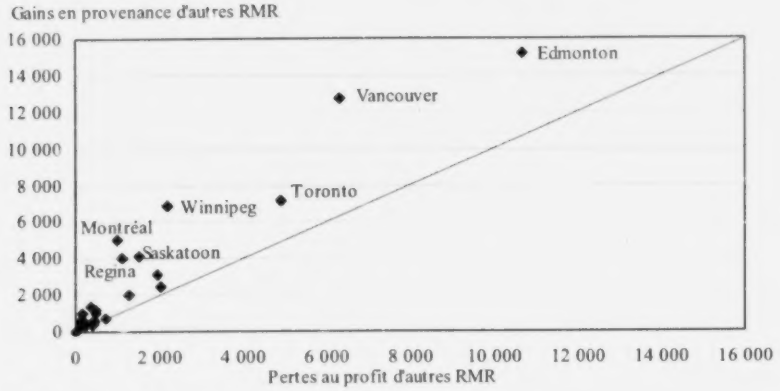

Source : Recensement du Canada de 2001.

Figure 9.9 : St. John's a accusé des pertes au profit de la plupart des centres urbains importants au Canada, 1996 à 2001

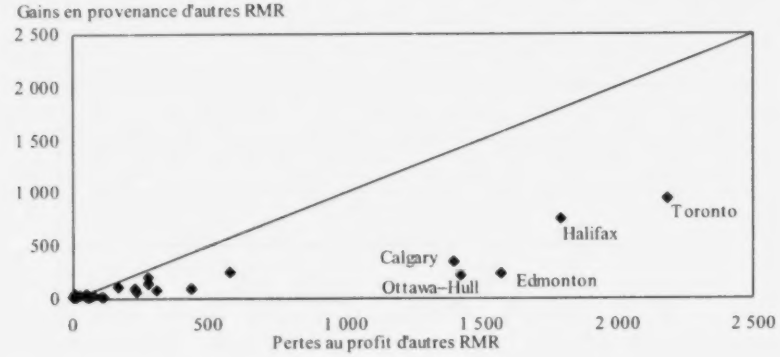

Source : Recensement du Canada de 2001.

Figure 9.10 : Sudbury a accusé des pertes au profit des centres urbains importants de l'Ontario, 1996 à 2001

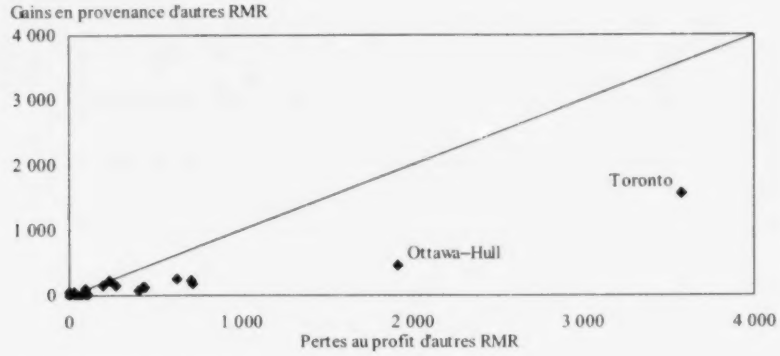

Source : Recensement du Canada de 2001.

Conclusion

Le paysage économique du Canada s'est transformé en raison de la nouvelle économie mondiale et cette transformation se reflète dans les villes. Le présent rapport examine de nombreux indicateurs de la situation des régions métropolitaines de recensement (RMR) répartis en trois catégories, à savoir : 1) les marchés du travail; 2) l'activité économique et 3) la croissance et la mobilité de la population. Les résultats sont variés et le lecteur souhaitant obtenir des détails au sujet de RMR particulières est invité à rechercher dans les tableaux les renseignements pertinents. Cependant, plusieurs tendances importantes peuvent être dégagées :

- Si l'on examine les années proches des sommets du cycle économique sur une période de 20 ans, on constate que les RMR, en tant que groupe, affichent une stabilité étonnante en ce qui concerne les taux de chômage, les taux d'emploi, le travail et les gains. De surcroît, parmi les RMR, les classements relatifs en fonction des mêmes indicateurs sont demeurés remarquablement stables.
- En général, en ce qui concerne les taux d'emploi et de chômage, les RMR ont convergé (ou sont devenues plus semblables). Les gains sont l'un des domaines où les indicateurs n'ont pas convergé au cours de la période et où certaines RMR ont, au contraire, affiché une diminution des gains annuels. Dans l'ensemble, ces résultats indiquent que les RMR commencent à se ressembler davantage pour ce qui est de certains résultats sur le marché du travail, mais que d'importantes différences persistent.
- L'emploi, le chômage et les gains se sont répartis différemment entre les divers groupes de personnes au cours de la période de 20 ans. Dans certains cas, cette nouvelle répartition reflète l'inégalité croissante des résultats sur le marché du travail.
    - Les nouveaux immigrants ont vu leur taux d'emploi baisser plus fortement que celui des personnes nées au Canada.
    - Les personnes fortement rémunérées ont vu croître leurs gains, tandis que les personnes faiblement rémunérées ont vu décroître les leurs.
    - Les femmes ont vu augmenter leurs gains et leur taux d'emploi, tandis que les hommes ont vu baisser les leurs.
    - Les jeunes travailleurs et les travailleurs ayant un faible niveau d'études ont des taux d'emploi moins élevés et des gains plus faibles que leurs homologues plus âgés et plus instruits. De plus, les gains des jeunes travailleurs ont régressé.
- Les activités des entreprises ont continué d'évoluer vers les services au cours des 20 dernières années. Les changements les plus importants survenus dans les RMR ont été caractérisés par un mouvement de l'emploi du secteur de la fabrication vers le secteur des services aux entreprises, dans les domaines des services professionnels, scientifiques et techniques, ainsi que des services administratifs, des services de soutien, des services de gestion des déchets et des services d'assainissement.
- La fabrication s'est concentrée dans quelques RMR. Dans l'ensemble, les services aux entreprises ne se sont pas concentrés dans aussi peu de RMR que la fabrication, ce qui porte à croire qu'un plus grand nombre de RMR bénéficieront de la croissance de ce secteur bien rémunéré.

- Les grandes RMR se sont diversifiées davantage au cours des deux dernières décennies, ce qui pourrait refléter les pressions concurrentielles internationales qui forcent les villes à se spécialiser.
- Le secteur de l'informatique et des télécommunications (IT), qui regroupe des activités de fabrication et de services dans le domaine de la haute technologie, a pris de l'expansion particulièrement rapidement au cours des années 90 et s'est concentré dans quelques grandes RMR. Certaines RMR plus petites possèdent néanmoins un secteur de l'IT important comparativement à la taille de leur économie.
- L'immigration a été la source la plus importante de croissance de la population dans les grandes RMR du pays. Les immigrants ont contribué de façon importante aux réserves de capital humain de ces RMR.
- D'autres RMR ont dû s'en remettre à la migration interne pour soutenir leurs besoins d'expansion. Parmi ces RMR, les plus petites, c'est-à-dire celles comptant moins de 200 000 habitants, ont perdu une part de leur population et, fait peut-être encore plus important, une proportion anormalement élevée de jeunes et de personnes ayant un niveau d'études élevé au profit d'autres RMR. Ces pertes réduiront le capital disponible dans ces RMR pour soutenir la croissance future.

Bibliographie

Banting, K., A. Sharpe et F. St-Hilaire (réd.) 2001. *The Review of Economic Performance and Social Progress. The Longest Decade: Canada in the 1990s.* Montréal : Institut de recherche en politiques publiques et Centre d'étude des niveaux de vie.

Beckstead, D. et M. Brown. 2003. *De Labrador City à Toronto : la diversité industrielle des villes canadiennes, 1992 à 2002.* Aperçus sur l'économie canadienne. Documents de recherche. N° 11-624-MIF n° 003 au catalogue. Direction des études analytiques. Ottawa : Statistique Canada.

Beckstead, D., M. Brown, G. Gellatly et C. Seaborn. 2003. *Une décennie de croissance : la répartition géographique émergente des branches de la nouvelle économie dans les années 90.* L'économie canadienne en transition. Documents de recherche. N° 11-622-MIF-n° 003 au catalogue. Direction des études analytiques. Ottawa : Statistique Canada.

Bowlby, G. et S. Langlois. 2002. « Prospérité et débâcle de la technologie de pointe ». *L'emploi et le revenu en perspective.* 3,5: 12-18. N° 75-001-XIF au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Conference Board of Canada. 2002. « Metropolitan Outlook 3: Economic Insights into 25 Canadian Metropolitan Economies ». (Summer). Ottawa : Conference Board of Canada.

Courchene, T. J. 1970. « Interprovincial Migration and Economic Adjustment ». *Revue canadienne d'économique.* Novembre 1970. 3, 4 : 557–576.

Morissette, R., Y. Ostrovsky et G. Picot. 2004. *Tendances des salaires relatifs des personnes très scolarisées dans une économie du savoir.* Documents de recherche. N° 11F0019MIF2004, n° 232 au catalogue. Direction des études analytiques. Ottawa: Statistique Canada.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 1997. Manuel d'Oslo *(La mesure des activités scientifiques et technologiques: principes directeurs proposés pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation technologique).* Paris: OCDE.

Osberg, L., D. Gordon and Z. Lin. 1994. « Interregional Migration and Interindustry Labour Mobility in Canada: A Simultaneous Approach ». *Revue canadienne d'économique.* 27, 1 : 58–80.

Polèse, M. 1981. « Regional Disparity, Migration and Economic Adjustment: A Reappraisal ». *Analyse de poltiques.* 11, 4 : 519–525.

Schellenberg, G. 2004. *Les immigrants dans les régions métropolitaines de recensement au Canada.* Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement. N° 89-613-MIF2004 n° 003 au catalogue. Ottawa: Statistique Canada.

Statistique Canada. 2001a. *Au-delà de l'autoroute de l'information : un Canada réseauté.* N° 56-504-XIF au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 2001b. Les technologies de l'information et des communications au Canada : un profil statistique du secteur des TIC. N° 56-506-XIF au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 2002. *Série « analyses », recensement de 2001. Profil de la population canadienne : où vivons-nous?*. N° 96F0030XIF2001001 au catalogue. N°. 001. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 2003. « Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001 ». *Le Quotidien*, le 4 Septembre, 2003. N° 11-001-XIF au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 2004. Revue chronologique de la population active, 2003. N°. 71F0004XCB au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Vaillancourt, C. 2003. Profil de l'emploi dans les industries de l'informatique et des télécommunications. Série sur la connectivité. N° 56F0004MIF2003 n° 09. Ottawa : Statistique Canada.